

# La Terre

## DE CHEZ NOUS

Vol. XVIII — No 33

OTTAWA, LE 15 MAI 1946

ADMINISTRATION:

515, rue Viger, Montréal.

### On fête partout saint Isidore

En plusieurs paroisses qui en portent le nom, on célèbre aujourd'hui même, le 15 mai, la fête de saint Isidore, patron principal des cultivateurs organisés des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. A Saint-Isidore de Laprairie, à la demande de Son Excellence Mgr Forget, c'est le jour de la fête qu'a lieu la cérémonie religieuse en l'honneur du patron des travailleurs. Son Excellence doit chanter une messe pontificale en l'église paroissiale et le R. P. Saint-Arnaud, S.J., assistant aumônier général de l'U.C.C., doit prononcer une allocution au monument Langevin érigé dans le village A St-Isidore d'Auckland, dans le diocèse de Sherbrooke et à St-Isidore de Prescott, en Ontario, on se prépare également à célébrer dignement la fête du grand Patron des cultivateurs.

### La fédération des unions régionales

Plusieurs unions régionales de l'U.C.C. manifestent le désir de se transformer en fédérations avant la tenue des congrès.

Jusqu'ici pour répondre aux vœux du congrès général de l'U.C.C. d'octobre dernier, il n'a été question que de la transformation des cercles locaux en syndicats professionnels de l'U.C.C. De semaine en semaine, nous avons publié de nouvelles incorporations de syndicats en vertu de la Loi des Syndicats professionnels. D'après les chiffres compilés par le Secrétaire général, on compterait à l'heure actuelle 160 syndicats de l'U.C.C. sur environ 700 cercles. Voilà maintenant qu'on nous apprend que plusieurs unions régionales ou diocésaines ont manifesté le désir de se transformer en fédérations de syndicats avant la tenue des congrès régionaux. Comme la tenue des congrès commencera en fin de juin pour se

(Suite à la page 21)

### Des protestations contre cette hausse

La récente hausse des prix des instruments aratoires a soulevé, comme il fallait s'y attendre, une vague de protestations dans tout le pays, après avoir provoqué un débat en règle à la Chambre des Communes. De toutes parts, dans l'Est comme dans l'Ouest, cette nouvelle s'est abattue sur le cultivateur comme un orage de grêlons. Les protestations n'ont pas tardé. A la demande des associations agricoles affiliées, la Fédération canadienne d'Agriculture s'est, comme l'on sait, empressée immédiatement de lancer sa protestation officielle dans laquelle se dégageait une note très pessimiste sur le programme de production maximum tracé par le gouvernement fédéral lui-même. Un bon nombre de nos syndicats et cercles de l'U.C.C. ne cessent de se joindre au mouvement de protes-

(Suite à la page 21)

### L'opération est cette fois réussie

Le Père Léon Lebel, aumônier général de l'U.C.C., se remet promptement d'une opération à l'oeil, qui a été très réussie, nous dit le Père Saint-Arnaud.

Le R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier général de l'U.C.C., hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal depuis plus d'une semaine, a subi ces jours derniers une autre opération en vue de recouvrer l'usage du seul oeil valide qui lui reste. C'était une opération fort délicate, qui exigeait, pour s'y soumettre, une forte dose de courage. Le R. P. Saint-Arnaud, assistant nous Père Lebel, nous informe qu'elle a très bien réussie. Le chirurgien qui a pratiqué l'opération a bon espoir que son distingué patient s'en tire d'une façon satisfaisante. Le Père Lebel lui-même est très satisfait de l'épreuve et est convaincu qu'il sera bientôt sur pied et qu'il pourra vaquer à ses importantes fonctions. Cependant, des complications sont toujours possibles. C'est pourquoi nous demandons instamment à tous les membres de l'U.C.C. et aux cultivateurs d'avoir une intention spéciale dans leurs prières, pour la prompte guérison de leur aumônier général, le jour de la solennité de la fête de saint Isidore qui sera célébrée dimanche prochain.

### L'autonomie provinciale

Comme la "Terre de Chez Nous" le mentionnait la semaine dernière, les Syndicats et cercles de l'U.C.C. prennent résolument parti en faveur de l'autonomie provinciale. En maintes paroisses, ils ont adopté des résolutions qu'ils adressent aux députés de comtés et aux ministres tant à Ottawa qu'à Québec. A la liste déjà publiée, il faut ajouter les noms des syndicats et cercles des paroisses suivantes:

St-Benoit, (Deux-Montagnes);  
St-Scholastique, (Deux-Montagnes);  
St-Alexis, (Montcalm);  
Rollet, (Rouyn-Noranda);

(Suite à la page 20)

### Célébration de la fête de Dollard

En toute partie du Canada français, on doit savoir que le 24 mai est la fête de ce véritable héros.

Un heureux courant d'esprit canadien a, voilà quelques années déjà, nationalisé le jour du 24 mai. Au lieu de glorifier en ce jour un empire pour lequel ils versent leur sang tous les vingt ans et payent des impôts tous les jours, les véritables Canadiens français rendent hommage à un



Le monument à Dollard et à ses compagnons au parc Lafontaine de Montréal. (Photo de CHEZ NOUS)

véritable héros de leur sang, Dollard des Ormeaux. Ils louent le geste héroïque des braves qui ont sauvé la Nouvelle-France en péril en combattant au Long-Sault contre les hordes iroquoises.

En 1660, la colonie, vieille d'un demi-siècle seulement, ne comptait pas 6,000 de population. Le territoire laurentien était en grande partie recouvert de vastes forêts et les vieilles paroisses d'aujourd'hui étaient encore au stage de la colonisation. Ville-

(Suite à la page 21)

### Nos délégués sont arrivés à Londres

M. Marion fait partie de la délégation à titre de président général de l'U.C.C. — Déclaration de M. Hannam en débarquant à Southampton.

La délégation de la Fédération canadienne d'Agriculture à la conférence de l'agriculture de Londres, dont fait partie M. Abel Marion qui représente l'Union Catholique des Cultivateurs à titre de président, a mis le pied sur le sol anglais jeudi dernier, le 9 mai. C'est ce qu'annonçait samedi dernier un laconique câblogramme de la Presse canadienne daté de Southampton, grand port de mer anglais où a accosté l'*Aquitania*.

A l'heure qu'il est, les délégués canadiens, parmi lesquels on compte plusieurs représentants de la Fédération canadienne d'Agriculture, dont le président, M. I.-H. Hannam, doivent être arrivés à Londres. Ils auront tout le loisir voulu pour visiter la capitale anglaise et goûter au bacon et au fromage canadien avant la tenue de la conférence qui s'ouvre mardi le 21 mai.

En débarquant à Southampton, M. Hannam a déclaré aux représentants de journaux, au nom du groupe qui l'accompagne:

(Suite à la page 21)

### Une soustraction sans addition

Passant à Winnipeg dernièrement en route pour Edmonton, le ministre du Commerce canadien, M. J.-A. MacKinnon, a déclaré que le gouvernement fédéral projetait de prendre bientôt des mesures qui seraient dans l'intérêt des cultivateurs de l'Ouest. Au sujet de la récente hausse des prix des instruments aratoires, le ministre a dit que "c'était quelque chose comme une soustraction". Dès maintenant, dit M. MacKinnon, en conformité avec notre programme de suppression des contrôles, dans le plus bref délai possible, il y aura encore d'autres soustractions, mais il y aura aussi des additions. Le gou-

(Suite à la page 21)

### Une tournée au Nouveau-Brunswick

Au moment où, pour la première fois, les cultivateurs du monde entier se réunissent à Londres pour jeter les bases d'une fédération internationale de l'agriculture, on ne trouvera pas exagéré que l'U.C.C. cherche à nouer des relations plus suivies avec les cultivateurs de langue française des autres provinces du Canada. C'est pour ces motifs, cette pensée qui a porté l'Exécutif de l'Union à accepter une invitation de la Fédération des Caisses populaires acadiennes et à déléguer le secrétaire général aux réunions régionales du Nouveau-Brunswick. M. Gérard Filion se rendra donc en cette province du 9 au 17 juin et participera chaque jour à des assemblées de comté dans les paroisses les plus importantes. L'invitation à l'U.C.C. a été transmise par M. Martin-J. Légère, gérant de la Fédération des Caisses populaires acadiennes.

### Un projet de loi tué dans l'oeuf

Le bill présenté au Sénat sur la suppression de l'interdit qui frappe la fabrication et la vente de la margarine est rejeté par un vote de 43 contre 30.

Le sénat canadien s'est acquis la réputation de défendre des causes pour le moins fort discutables. On en a eu une nouvelle preuve lors du débat tout à fait hors de propos sur la question de la margarine. Heureusement que tous les sénateurs ne sont pas à mettre dans le même panier, au moins sur ce point. Le projet de loi du sénateur W.-D. Euler en faveur de la fabrication et de la vente au Canada de ce substitut du beurre, de qualité fort douteuse, a été tué dans l'oeuf. C'est en effet, par un vote de 43 contre 30 que le sénat a rejeté le projet de loi visant à introduire la margarine au pays pour faire

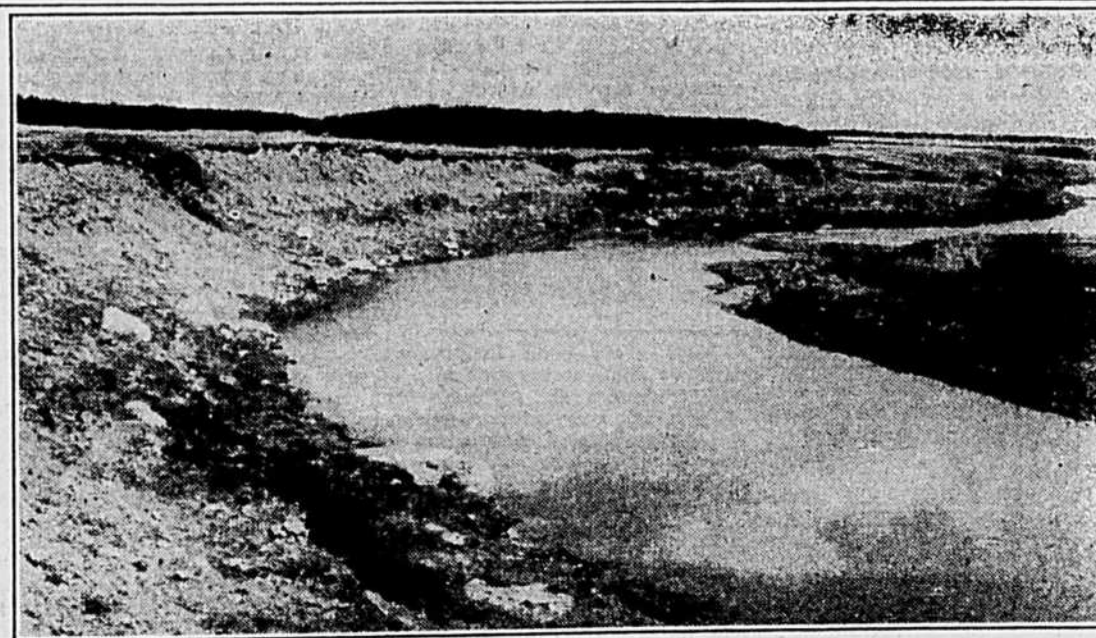
(Suite à la page 10)

### Une réunion des bibliothécaires

Les 21 et 22 mai prochains auront lieu à Québec, au Ministère de l'Agriculture, une réunion des bibliothécaires agricoles, dans le but d'établir une étroite coopération entre les bibliothèques d'agriculture et de traiter de toutes les questions relevant de la bibliothéconomie agricole.

L'entraide et la collaboration sont de nos jours une condition de vitalité. La réunion projetée de nos bibliothécaires agricoles et d'un certain nombre d'invités à la discussion, fournira l'occasion d'établir et de rédiger d'une façon précise la formule des progrès futurs, ainsi qu'à déterminer la place et le rôle qui conviennent à nos bibliothèques d'agriculture.

Cette conférence réunira principalement les bibliothécaires de l'Institut Agricole d'Oka, de l'E-



La terre attend les hommes... Aux portes de Montréal, à la sortie même de l'histoire et aimable ville de Laprairie, la commune pourrait être divisée en lots. Une superficie qui dépasse le millier d'acres de bonne terre arable et presque faite. De la place pour trente familles rurales et — qui sait? — peut-être pour une nouvelle paroisse. Une propriété plus grande pour une petite ville, pour un comté, pour toute une région.

(Vue d'une section de la Commune de Laprairie; photo de CHEZ NOUS)

# La Terre

Hebdomadaire  
Agricole

Fondé en 1929

Journal hebdomadaire organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopération Fédérée.

GERARD FILION, L.S.C., administrateur.  
DOMINIQUE BEAUDIN, directeur.  
BERNARD BERUBE, rédacteur.

Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui payent une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:

\$1.00 par année; \$2.50 pour trois ans; \$1.50 par année à l'étranger.  
Publicité: Le tarif de la publicité est de 25 cents la ligne agate ou \$3.50 le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.

Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS"  
515, ave. Viger, Montréal — Tél. Lancaster 6273  
Imprimé au "Syndicat d'Ouvriers Sociales Limitée" Ottawa  
"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,  
Ministère des Postes, Ottawa".

## Qui donc enseignera à nos enfants en 1950 et en 1955 ?

Relations de mai 1946 publie deux documents d'un grand intérêt sur le recrutement du personnel enseignant des écoles primaires. Le premier est un article fortement documenté du R. P. Maurice-H. Beaulieu, S.J., intitulé: Cent ans de recrutement: 1846-1946. Le second est un rapport de Son Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, président de la Sous-Commission des Ecoles normales, au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Le problème ayant fait l'objet de nombreuses discussions et résolutions dans les réunions paroissiales et les congrès de l'U.C.C. depuis cinq ans, il convient de dégager, pour le bénéfice de nos membres, les points essentiels de ces deux études et d'en tirer quelques conclusions.

Dans son article, le R. P. H. Beaulieu commence par retracer l'histoire de la formation du personnel enseignant depuis l'établissement du régime scolaire dans Québec. Puis, il entre en plein dans l'analyse de la situation actuelle pour en arriver à la conclusion que nous nous acheminons vers une rareté de plus en plus grande d'institutrices.

Il constate d'abord qu'il y a, bon ou mal an, environ 10,000 institutrices laïques engagées dans l'enseignement primaire. Leur durée moyenne d'enseignement pour l'ensemble de la province étant approximativement de cinq ans, il faut une relève d'au moins 2,000 nouvelles institutrices par année. Or pour obtenir ce chiffre, il faut beaucoup plus que 2,000 diplômées. En effet, parmi les diplômées de chaque année, il y en a qui entrent en religion, d'autres qui ne se destinent pas à l'enseignement, de sorte que le "rendement disponible" est nécessairement inférieur à la relève. C'est ainsi que de 1931 à 1936, le nombre de diplômées des écoles normales et du Bureau des Examineurs se maintient aux environs de 4,000 pour assurer une relève annuelle d'à peu près 2,000.

A partir de 1939, le Bureau des Examineurs est aboli et l'on doit s'en remettre uniquement aux écoles normales pour assurer le recrutement du personnel enseignant. La production, si on peut s'exprimer ainsi, tombe de plus des trois quarts. En 1936, par exemple, 3,882 jeunes filles obtiennent leur diplôme d'enseignement, alors qu'en 1940, le nombre tombe à 703. En 1945, les diplômées des écoles normales ont atteint le chiffre de 1574 seulement. Ces chiffres expliquent, soutient le R. P. H.-Beaulieu, la rareté de plus en plus grande d'institutrices et l'emploi d'un personnel non-diplômé de plus en plus nombreux. Et il conclut que "le rendement annuel utilisable des écoles normales devrait être aujourd'hui le double pour répondre strictement aux besoins théoriques de la relève. Afin d'assurer celle-ci de façon pratique dans toute la province et de faire face à l'augmentation de population prévue pour les six prochaines années et pour la multiplication des services locaux, le rendement disponible annuel des écoles normales devra être plus que triplé d'ici cinq ans".

Dans le rapport dont il est question plus haut, Son Excellence Mgr Albini Lafortune expose les raisons qui ont motivé l'abolition du Bureau des Examineurs et énumère les mesures prises par le Comité catholique pour assurer un recrutement suffisant d'institutrices. Il est incontestable que la fréquentation obligatoire de l'école normale a relevé le niveau du personnel enseignant, non pas que le Bureau des Examineurs n'ait pas fourni d'excellents sujet — nous avons connu au moins une de ces institutrices qui valait l'importe quelle normalienne — mais la formation générale et pédagogique y est nécessairement plus poussée que dans les simples pensionnats. Là-dessus, tout le monde devrait s'accorder. De plus, il faut reconnaître — c'est d'ailleurs un fait qui ne peut être nié — que le Comité catholique s'est occupé d'augmenter le rendement en diplômées en cherchant à développer les anciennes écoles normales et en en créant seize nouvelles depuis 1940. Si l'on tient compte du fait qu'une école normale ne s'improvise pas, parce qu'il faut mettre grand soin au recrutement des professeurs, l'effort est sûrement digne d'éloges.

Dégageons maintenant quelques conclusions qui semblent découler naturellement des deux documents dont nous avons fait une analyse sommaire.

1.—Il existe depuis 1940 un déficit annuel d'institutrices qui est attribuable directement à l'abolition du Bureau des Examineurs;

2.—Malgré les efforts qui ont été faits pour accroître le nombre et le rendement des écoles normales, la relève annuelle de diplômées n'atteint que la moitié de ce qui est strictement nécessaire au fonctionnement de nos écoles;

3.—Comme il n'est pas désirable de revenir aux méthodes de recrutement d'avant 1940, il n'y a qu'une solution, accroître le plus vite possible le nombre et le rendement des écoles normales. Autrement le nombre des écoles fermées ou dirigées par des institutrices non-diplômées augmentera d'une façon désastreuse durant les prochaines années.

La situation empirera davantage du fait de l'augmentation considérable des naissances depuis 1940. La moyenne des naissances vivantes 1936-1940 dans Québec fut de 78,503, alors que le nombre des naissances en 1945 a atteint le chiffre-record de 102,730. L'on calcule qu'il y aura dans nos écoles, du seul fait de l'accroissement naturel de la population, 100,000 enfants de plus en 1950 qu'en 1945 et 200,000 de plus en 1955 qu'en 1945. Si donc le déficit annuel d'institutrices continue à créer des vides dans le personnel enseignant, qui donc enseignera à nos enfants en 1950 et en 1955?

En 1943, le Congrès général de l'U.C.C. passait une résolution pour:

"1. Attirer l'attention du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique sur le fait qu'un grand nombre d'écoles normales sont fermées faute d'institutrices;

2. demander au dit Comité de prendre les mesures nécessaires pour augmenter le nombre des écoles normales situées dans les centres ruraux . . ."

La rareté de 1943 est devenue pénurie en 1946. Prétendre, comme le fait Mlle Gaudreau, qu'il y a des écoles de fermées parce qu'il y a des institutrices qui n'enseignent pas, équivaut à expliquer la rareté de bonnes, par le fait qu'il y a des jeunes filles qui refusent d'entrer en service domestique. Nous connaissons personnellement des diplômées d'école normale qui n'ont jamais enseigné et qui n'enseigneront jamais, même si on leur offrait un traitement annuel de deux ou trois mille dollars. D'ailleurs le traitement des institutrices rurales a pratiquement doublé depuis deux ans et, cependant, il y a plus d'écoles fermées ou dirigées par des institutrices non-diplômées en 1946 que jamais dans le passé.

L'U.C.C. avait raison en 1943 de demander la création de nouvelles écoles normales. Elle a doublement raison de le faire en 1946 et elle appuie d'avance de toutes ses forces toute demande de subsides que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique jugera opportun de faire à cette fin au Secrétariat de la Province.

Gérard FILION

## CRIBLURES

Qu'est-ce qu'on

attend?

Si la nomination du régisseur de Kapuskasing est chose faite, elle n'a pas encore été annoncée. On s'étonne de ces lenteurs et de ce silence. Un haut fonctionnaire déclarait, voilà quelque temps, que la tâche de régisseur exigeait tant de compétence qu'il était difficile de trouver, pour la remplir, un technicien canadien-français qualifié. S'il est exact que cette tâche soit souverainement importante, comment expliquer qu'on ne se préoccupe de nommer sans délai un autre régisseur? A ceux qui ont demandé la nomination d'un régisseur compétent, capable de se faire comprendre des cultivateurs de l'Ontario-Nord et de l'Ouest québécois, ce retard et ce silence ne disent rien qui vaille. D'après une déclaration de M. D. Gourd, député de Chapleau, la station expérimentale de Kapuskasing serait confiée à un technicien canadien-français. Ce technicien est-il introuvable? Le délai est-il destiné à causer les esprits et à faire oublier les demandes des cultivateurs intéressés? La Commission du Service civil veut-elle recourir une fois de plus au fait accompli? . . . Le silence peut signifier n'importe quoi quand on l'interprète. Qu'on sache bien à Ottawa que la nomination d'un unilingue dans le district à majorité rurale française de Kapuskasing serait considérée comme une injustice grave et comme une nouvelle provocation et qu'elle ne serait pas oubliée le lendemain.

D. BEAUDIN

"Le Foyer rural"

Nous avons assez longuement parlé de cette revue dans le précédent numéro de "Terre de Chez Nous" pour qu'il convienne d'être plus réservé cette semaine. D'ailleurs les premiers témoignages, le "Foyer Rural" a été accueilli partout avec intérêt. Dès maintenant les abonnements nous parviennent à un rythme très encourageant. Anciens abonnés à la revue, lecteurs de "Terre de Chez Nous", dirigeants et membres de l'U.C.C. rivalisent de zèle. Nous offrons des remerciements à tous ceux qui se sont si vivement mis à la tâche de donner à l'association professionnelle une revue mensuelle digne d'elle. Si

une première réussite est l'indice d'un grand succès, il y a lieu d'être très optimiste. Neus rappelons qu'en toute logique et dans leurs propres intérêts le devoir des cultivateurs est de soutenir la classe agricole et donc les oeuvres qui lui appartiennent en propre.

D. B.

"Aucune espèce  
de bon sens"

D'après la "Frontière" de Rouyn, l'école moyenne d'Agriculture de La Ferme ne rouvrira pas ses portes à l'automne. La distribution de prix qui a eu lieu récemment était la dernière. Le journal mentionné s'insurge contre ce fait, si c'en est un, ou contre cette possibilité, si ce n'est que cela. Il écrit:

"Est-il bien vrai que l'on va fermer La Ferme? Nous n'irons pas par quatre chemins pour dire que ça n'a aucune espèce de bon sens. A l'heure où l'on parle d'accorder plus d'attention que jamais à la colonisation et à l'agriculture dans le Québec, il semble qu'on est bien mal avisé de fermer une école qui avait pour but — et qui avait déjà atteint ce but — de donner une bonne formation agricole aux jeunes cultivateurs et aux jeunes colons. Tout le monde sait que l'Abitibi est aujourd'hui à peu près l'unique région de la province où l'on pourra demain trouver des milliers de nouveaux établissements agricoles. On pourra y ouvrir des centaines de paroisses. Il y en a déjà plusieurs qui sont prospères, d'autres passent rapidement de l'état de colonies à celui de centres agricoles. Or, dans tout ce territoire, on n'avait qu'une petite école d'agriculture et on irait la fermer!"

"Non, nous ne pouvons pas croire que cette décision est définitive. Il y a malentendu quelque part. Et le ministère de l'agriculture devrait réétudier toute la question avec les Clercs St-Viateur, car nous avons la conviction que si on laisse La Ferme clore ses portes l'automne prochain, on fera là, consciemment ou inconsciemment, une grave, une lamentable erreur."

La citation est longue mais on ne saurait faire plus juste et plus ardent plaidoyer.

D. B.

## CHARDON SECS

Aux bonnes semences, le mois de mai se montre assez peu favorable. On explique que des taches dans le soleil gâtent la température. Conflit entre les taches et les tâches!

Au Canada français, à l'exception des députés fédéraux, tout le monde est opposé aux derniers prêts et cadeaux à l'Angleterre. Les députés eux-mêmes ont voté cette mesure anticanadienne en étouffant leurs scrupules. Nous avons fait la guerre pour sauver ce genre de démocratie et aussi pour payer l'impôt sur le revenu. Nous tenons la victoire!

La main-d'oeuvre est introuvable au Canada, dit-on, et néanmoins on mentionne la présence de 200,000 chômeurs. Autrement dit, les bras manquent, mais pas les estomacs . . .

Quelle est la tâche principale de l'inspecteur des mauvaises herbes. — Evidemment, c'est de les laisser pousser, car autrement ses fonctions seraient abolies.

On répète que M. X. . . . cherchant à railler l'U.C.C. et ses services, dit d'un ton entendu, dégage, supérieur et final: "Ils sont bien catholiques"! . . . Si franchement ce monsieur a beaucoup d'esprit, on ne voit pas pourquoi il le ménage à un tel point.

La langue française est bien curieuse. Les deux verbes "louer", par exemple, tiennent un langage bien différent. On loue un immeuble et on paye . . . On loue un personnage et il paye . . .

Quand on écrit comme ses pieds, il faut faire des milliers de pas pour "butter" sur une bonne idée . . .

Ceux qui n'ont rien à dire entraînent un grand service au public s'ils le disaient en peu de mots . . .

Le FAUCILLEUR

## EPHÉMÉRIDES

Des numéros publiés par la "Terre de Chez Nous" le 13 mai 1931, — il y a quinze ans, — et le 13 mai 1936, — il y a dix ans, nous tirons les quelques notes qui suivent.

Voilà quinze ans . . .

M. Leroy Poulin quitte la "Terre de Chez Nous" après en avoir été le rédacteur pendant quelque temps. Il offre à l'occasion de son départ des "voeux de prospérité intellectuelle et matérielle" au journal.

Un article du R. P. Léon Lebel, amonier général de l'U.C.C., sur l'association professionnelle. Le Père Lebel cite d'abord l'opinion du ministre de l'Agriculture Peron sur la multiplicité indésirable de nos organisations agricoles paroissiales, souligne la tentative de ressusciter les cercles agricoles pour les grouper en fédération et conclut en posant cette question: "La paix, l'harmonie et l'efficacité de nos organisations agricoles auront-elles à y gagner?"

Voilà dix ans . . .

M. Albert Rioux traite d'économie dirigée appliquée à l'agriculture. Il cite l'expérience de plusieurs pays et en vient à la question de l'abolition de la prime sur le fromage. Il conclut ainsi: "M. Gardiner a tort d'abolir la prime sur le fromage. Il économisera de ce fait au Trésor fédéral un million, mais la chute des prix fera perdre aux producteurs de beurre et de fromage des millions de dollars. C'est bien ce qu'on peut appeler de l'économie de bouts de chandelle".

Son Eminence le cardinal Villeneuve visite l'Exposition annuelle d'histoire naturelle de l'École supérieure d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. Son Eminence s'intéresse d'une façon toute spéciale aux divers exhibits présentés par les étudiants en agromonie.

# Par le trou DE la serrure

Madame Rousseau était très inquiète. Son mari, parti depuis deux jours pour un voyage d'affaires à Montréal, ne lui avait pas encore donné de ses nouvelles. Il avait promis à sa douce moitié de l'appeler au téléphone aussitôt qu'il aurait mis le pied sur le quai de la gare centrale. Et dans le journal de ce matin, Célestine Rousseau avait lu que deux hommes grave-



ment blessés par les balles tirées au hasard par un bandit, lors d'un "holdup", gisaient entre la vie et la mort sur un lit d'hôpital. On n'avait pas encore identifié les victimes et peut-être l'un d'eux...

Madame n'osait croire à cette possibilité. Mais à mesure que les heures, les minutes et les secondes s'écoulaient, elle devenait de plus en plus nerveuse et surexcitée. N'y tenant plus, elle eut le courage d'appeler au poste de police de la Métropole.

— Allo!

— Oui, c'est Madame Célestine Rousseau de Meubleville qui appelle.

— Oui, que c'est qu'y a?

— C'est au sujet de mon mari...

— Vous l'avez assommé?

— Non, je l'ai perdu.

— Comment ça?

— Il est absent depuis deux jours dans votre ville, et j'ai pas encore eu de ses nouvelles. Il était supposé m'appeler en arrivant.

— Faut croire qu'il est pas encore arrivé.

— Ça se peut pas, Meubleville est seulement à trois heures de trajet de Montréal.

— J'ai d'autre chose en marche là, Madame.

— Écoutez-moi, je vous en prie... il y a eu un vol à main armée, hier, en ville...

— Et vous croyez que votre mari a pu...

— Oui, certain il a pu se faire blesser.

— Pouvez-vous me donner son signalement?

— Son quoi?

— Comment ce qu'y a l'air votre mari?

— Oh! il a environ 6 pieds et 4 pouces, pèse 220 livres, a les yeux bruns, les cheveux châtain, prend pointure 10 pour ses souliers, 17 pour les cols et 8 pour les chapeaux. A part de ça, il entend dur d'une oreille, a le bout du pouce gauche coupé et s'appelle Joachim-Robert-Paul-Etienne Rousseau.

— On va essayer de le retrouver, Madame, ne soyez pas inquiète.

— Merci, M. la Police...

— Célestine ne venait d'accrocher l'acoustique que depuis une quinzaine de minutes quand l'appareil sonna à tout rompre...

— Bon, ils ont réussi à le rejoindre... Allo!

— Célestine?

— Oui...

— C'est Joachim qui parle...

— Où c'est que t'es rendu?

— A Ottawa...

— A Ottawa? que c'est que tu fais là?

— J'peux pas te le dire au téléphone parce que c'est un secret national, mais attends que je sois rendu à la maison... j'ai assisté à la dernière réunion de la conférence intergouvernementale et j'en ai des affaires à te raconter...

— Astu passé tout droit à Montréal?

— Oui, j'dormais...

— Comme de coutume... en tous les cas, reviens le plus vite possible la police de Montréal te cherche!

Jean BLANCHET

## Rimouski devient zone réservée

En vertu d'un arrêté du gouvernement fédéral, publié dans la Gazette officielle du Canada, le comté de Rimouski est déclaré "zone réservée" au point de vue tuberculose bovine. La mise en exécution de ce décret annule tous les règlements antérieurs régissant la vente de lait en ce qui a trait à la tuberculose. Le gouver-

(Suite à la page 4)



Il paraît que telle est la situation de la main-d'oeuvre sur trop de fermes...

## Un recueil de dévotions à saint Isidore et à Notre-Dame-des-Champs

De semaine en semaine, le courrier nous apporte des lettres de cultivateurs qui désirent exprimer publiquement leur gratitude à saint Isidore pour faveurs obtenues. Depuis que l'aumônier général de l'U.C.C. a ravivé la dévotion au patron des laboureurs, ces lettres ne sont pas loins d'atteindre le millier. Qu'une brave personne confonde parfois un hasard heureux et l'intervention divine, cela est possible. Mais les incrédules ne peuvent expliquer mille prodiges par l'hallucination ou la naïveté dévote, car alors ce sont eux qui iraient contre les lois naturelles et proposeraient à la croyance des foules un seul et plus grand miracle. Ils se trouveraient donc dans une pitoyable contradiction et leur argumentation serait minée à sa base même.

La dévotion à saint Isidore est justement implantée au Canada français de même que le culte à Notre-Dame-des-Champs. Il convenait de leur fixer des règles et de leur donner des moyens d'expression. C'est ce que l'Eglise a fait par la voix de ses évêques, de ses congrégations, de ses porte-parole autorisés.

Il existe une confrérie de Notre-Dame-des-Champs d'abord établie en France à Notre-Dame de Sées, puis au Canada à Sully, (Témiscouata). Les statuts ont été approuvés par Son Excellence Monseigneur Courchesne, archevêque de Rimouski, en ce qui concerne la maison de Sully. A la demande de Son Excellence Monseigneur Forget, évêque de Saint-Jean, et des cultivateurs de ce diocèse, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, répondant à un vœu général de l'U.C.C., a prié Sa Sainteté Pie XII de désigner saint Isidore comme patron de l'Union catholique des Cultivateurs et de tous les cultivateurs de la province de Québec. Cette demande fut agréée par le Souverain Pontife et la Sacrée Congrégation des Rites. Saint Isidore est donc le patron désigné des cultivateurs québécois de même que Notre-Dame-des-Champs est, sous cet expressif vocable, la puissante protectrice de l'U.C.C. et des fermiers.

Il était donc extrêmement utile que fut publié un "recueil de dévotions à saint Isidore et à Notre-Dame des Champs". Cette brochure sort des presses au moment où, en plusieurs paroisses, on se dispose à assister aux fêtes et pèlerinages organisés en l'honneur de saint Isidore. Elle contient une présentation de Son Excellence Monseigneur Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, une proclamation de la Sacrée Congrégation des Rites, une biographie de saint Isidore, des prières et des litanies à ce saint, le cantique au patron des laboureurs, les statuts de la Confrérie de Notre-Dame-des-Champs, les cantiques qui lui ont été consacrés, divers textes et prières appropriés, etc. Le "Recueil de dévotions à saint Isidore et à Notre-Dame des Champs" a pour auteur M. l'abbé Léon Beaulieu, aumônier régional de l'U.C.C., dont on connaît déjà les publications antérieures. On sait notamment que M. l'abbé Beaulieu a enseigné à bien "organiser une bibliothèque agricole". Sa rare expérience lui a appris que le recueil de dévotions à saint Isidore et à Notre-Dame-des-Champs manquait à la famille rurale canadienne-française. Il s'est mis à la tâche et la lacune est maintenant comblée.

Dans la présentation écrite pour ce recueil, Son Excellence Monseigneur Courchesne s'exprime ainsi: "J'en suis bien certain, ces deux dévotions, à saint Isidore et à Notre-Dame-des-Champs, trouveront à prendre leur place dans la prière en famille. Elles n'y seront pas une surcharge. Elles ajouteront lumière et fécondité aux travaux de portée sociale accomplis par les membres de nos deux associations professionnelles de la vie de champs".

Le profane n'a évidemment rien à ajouter.

Dominique BEAUDIN

NOTE: Le "Recueil de dévotions à saint Isidore et à Notre-Dame-des-Champs" se vend aux prix de 10 sous l'unité et de \$8.00 le cent au Service de Librairie de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q.

## Ce n'est pas la prospérité "totale"

Au cours du débat qui a eu lieu à la Chambre des Communes sur la hausse des prix des instruments aratoires, le ministre des Finances, M. Ilsley, a soutenu que d'octobre 1941, période la base pour le calcul des prix, à février 1946, les prix des denrées agricoles ont augmenté de 44 pour cent et les prix des instruments aratoires de 3 pour cent seulement.

Ces chiffres peuvent paraître impressionnants et laisser croire que les cultivateurs sont au-dessus de leurs affaires, après s'être ainsi fait décerner un brevet de gros seigneurs par le grand argentier du Canada. Or, si M. Ilsley sait exactement ce qui entre dans les coffres du Trésor et ce qu'il expédie gratuitement à l'Angleterre, les cultivateurs savent non moins exactement ce qui tombe dans leurs goussets et ce qui en sort pour l'achat de l'outillage nécessaire à l'exploitation de leur ferme.

A côté de la démonstration de M. Ilsley, on en trouve d'autres, faites également à la Chambre des Communes, qui établissent qu'en 1926 et 1935, les bénéfices réalisés par certains fabricants d'instruments aratoires avaient été de 6.5 pour cent. Bien plus, après la présentation du rapport du comité d'enquête sur les prix des instruments aratoires, à la Chambre des Communes en 1937, survenait une nouvelle hausse des prix de 7.8 pour cent. Or le comité d'enquête avait été unanime à condamner fortement la hausse injustifiée des prix des instruments aratoires. La Chambre des Communes semble avoir fait siennes les conclusions du rapport, puisqu'elle l'adoptait sans modification.

Quant à l'argument de la hausse considérable des prix des produits agricoles, M. François-Albert Angers en dispose aisément dans une étude fortement documentée sur les revenus de la population agricole de la province de Québec parus l'an dernier dans l'Actualité

(suite à la page 21)

# Journaux et Revues

## Les bilingues et les unilingues.

Des réformateurs remplis d'un ardent patriotisme veulent qu'il n'y ait plus au Canada que des Canadiens tout court. Ils n'ont qu'un tort: celle de s'ériger contre une distinction de bon sens et de fait entre Canadiens anglais et Canadiens français. Mais puisque ces derniers noms ne leur vont pas, on pourrait peut-être y suppléer en parlant d'unilingues et de bilingues. Justement un passage, tiré du "Droit" indique comment, au pays, les deux groupes sont traités.

Plusieurs contribuables canadiens-français vivant en dehors de la province de Québec, ont demandé aux autorités fédérales que leurs chèques mensuels d'allocation familiales leur soient adressés en français, mais la politique du gouvernement n'a pas encore été modifiée: dans Québec, ces chèques sont bilingues; dans les autres provinces, ils sont unilingues.

## Après la victoire la bataille...

L'autonomie provinciale a été sauvegardée à la récente conférence d'Ottawa; c'est une victoire. Mais elle n'a pas été définitivement sauvée: la bataille continue. Ce n'est donc pas le temps de se reposer dans le sommeil de la paix. Il faut passer, dit justement le journal "Notre Temps", à une politique positive.

Les premiers ministres de Québec et d'Ontario viennent de remporter une victoire autonomiste dont nous les félicitons. Mais c'est une victoire négative. Aux projets centralisateurs d'Ottawa ils ont opposé un "non" catégorique. Ils se sont tenus sur la défensive. Ils ont maintenu leurs positions. Ils n'ont pas cédé de terrain. Après plus d'une semaine d'assauts, l'adversaire s'est retiré. Mais comme à la guerre, il n'y a pas ici de victoire sérieuse et assurée sans offensive. Il faut maintenant que les provinces se portent à l'attaque. Leur appartient de contester les mesures fédérales, de disputer les positions du gouvernement d'Ottawa. Surtout il importe de transformer l'autonomie provinciale en quelque chose de vivant, de conquérant. Jusque-là les autonomistes se sont contentés de refouler les empiétements des centralisateurs. Ils ne se sont pas suffisamment souciés d'occuper les positions évacuées par l'adversaire. Pourquoi défendent-ils avec acharnement l'autonomie provinciale? Pour la raison exposée par le rédacteur de "Relations", à savoir que "les assurances sociales pénètrent dans le domaine de la famille, de l'instruction, des droits civils, où seules les provinces peuvent légiférer". Il y a donc lieu, pour les autonomistes, de passer à l'attaque et de donner à la population les lois sociales dont elle a besoin. Sans une politique positive, la victoire de la semaine dernière sera stérile.

## Bonne nouvelle à demi oubliée

Au Nouveau-Brunswick, les Acadiens ont longtemps demandé une plus juste représentation au parlement de Fredericton. Au cours de la dernière session, la justice de cette demande a été en partie reconnue. C'était une bonne nouvelle qui a été noyée à travers d'autres moins importantes. La "Madaaska" analyse ainsi la situation améliorée.

"De fait, voici où nous en sommes maintenant. Nous comptons en Chambre neuf représentants. Mathématiquement, avec la représentation de 52, nous devrions avoir 13 des nôtres en Chambre, lors du prochain Gouvernement. Nous disons mathématiquement, car tout dépendra de NOUS. De nous, de notre solidarité, de notre logique le temps venu des réalisations, dépendra le nombre de nos représentants à la Législature. A cette condition seulement il nous sera possible de mettre à profit, au service de nos intérêts légitimes

(Suite à la page 22)

# Souffrez - Vous

- DE
- Maux de Tête
  - Nervosité
  - Dérangements d'Estomac
  - Gas et Gonflements
  - Perte de Sommeil
  - Indigestion
- Causés per la
- Constipation Fonctionnelle?



Ne retardez pas! Soyez prudent! Prenez le Novoro. Plus qu'un laxatif — une médecine tonique stomacale — préparée avec 18 racines et plantes médicinales. Fait fonctionner les intestins paresseux. Les aide à évacuer les matières qui obstruent — expulsent les gaz de constipation et les gonflements — et procure à l'estomac cette agréable sensation de chaleur et de confort. Précaution: Usez le seulement comme indiqué.

Obtenez le Novoro dans votre voisinage ou envoyez pour notre Offre Spéciale "Pour Faire Connaissance" et recevez—

## Extra Une Va leur de 60c en Bouteilles d'Essai de

LINIMENT OLEOLO DU DR. PIERRE — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raidis et endoloris, entorses et foulures.

MAGOLO DU DR. PIERRE — alcalin — soulage certains dérangements temporaires de l'estomac tels que: indigestion et aigreurs.

Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

Incluez vous trouverez \$1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille régulière de 11 onces de Novoro de \$1.00 et extra, une bouteille d'essai de Liniment et une de Magolo (une valeur de 60c).

C. O. D. (contre remboursement) frais additionnels.

Nom.....

Adresse.....

Bureau Postal.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.  
Dept. C476-32B  
2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.  
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Si vous croyez n'avoir pas besoin de l'U.C.C., songez que l'U.C.C. a besoin de vous..

ON EST BIEN MIS dans un

# COMPLET

MARQUE FORTIERRESSIE

QUEBEC

VETEMENTS POUR HOMMES

Synonyme de durée et de qualité

Une fabrication de chez nous

ELZ. FORTIER, Limitée  
117, rue St-Dominique, Québec

### Aux gérants

Nous désirons rappeler aux gérants de coopératives deux petites remarques de nature à éviter des ennuis dispendieux parfois si l'on veut bien en tenir compte:

1. Quand vous donnez un ordre d'achat à la Fédérée, gardez-en une copie pour savoir d'abord exactement ce que vous avez commandé, et pour vous permettre de vérifier si la marchandise exécutée par nous correspond bien à votre commande.

2. Chaque fois que vous recevez des marchandises, veuillez vérifier le tout avant de commencer à en faire la livraison. Cela s'applique plus particulièrement aux marchandises exécutées par wagon. Chaque année, ces faits se répètent et l'on oublie chaque fois de faire la seule chose à faire. Avant de lier la marchandise à vos sociétaires, vérifiez le contenu et la qualité, et s'il y a quelque chose d'anormal, avisez-nous par téléphone ou télégramme AVANT et non APRES.

R. M.

### À St-Clet

Le dimanche 5 mai, la coopérative agricole de St-Clet faisait bénir son nouvel établissement complété au cours de cette année. Le nouvel établissement est une "grainerie". Ses opérations sont commencées depuis quelques mois déjà.

Les coopérateurs de St-Clet et des environs, qui sont tous des catholiques, ont tenu à cet acte public de foi et ils ont profité de la circonstance pour inviter quelques conférenciers, tels Mgr P. E. Léger, P. D., vicaire général et curé de la cathédrale de Valleyfield, M. Henri-C. Bois, gérant général de la Fédérée et président du Conseil Supérieur de la Coopération, MM. Reynald Ferron, J.-A. Leclerc et autres.

Dans un prochain numéro de "La Terre de Chez Nous", vous pourrez lire le compte rendu de cette réunion.

Félicitations et bon succès.

R. M.

### Subsides sur les produits laitiers

Le gouvernement a annoncé que le subside sur le lait et les produits laitiers, au cours des douze mois commençant le 1er mai 1946, sera continué sur la même base que l'an dernier.

Le subside de 10c la livre de gras pour la fabrication du beurre de crémier et de 20c les 100 livres de lait pour la fabrication du fromage "cheddar" sera payé pendant toute l'année.

Un subside de 35c les 100 livres de lait en nature sera payé aux producteurs des régions autorisées, du 1er mai 1946 au 30 septembre 1946; il sera de 55c les 100 livres du 1er octobre 1946 au 30 avril 1947 excepté dans certaines régions où il sera maintenu à 25c.

Quant au lait utilisé pour la fabrication des produits du lait condensé et de la crème, le subside sera de 15c les 100 livres du 1er mai 1946 au 30 septembre 1946. Le 1er octobre 1946, il sera porté au taux d'hiver, soit 30c les 100 livres.

A. E. RICHARDS  
Secrétaire de l'Office des  
Dénrées Agricoles.

### Rimouski

(suite de la page 3)

nement exerce tout contrôle par le moyen de ses inspecteurs. L'itinéraire du travail est maintenant en préparation. Les cultivateurs intéressés seront avertis plusieurs jours à l'avance du moment où ils auront à réunir leurs animaux. Les sujets appartenant à l'espèce bovine atteints de tuberculose devront être abattus. Il est absolument obligatoire que tous les cultivateurs fassent éprouver leur trou-



## Un autre appel de l'Income Tax Payers, Association

L'Income Tax Payers' Association poursuit vigoureusement sa campagne pour obtenir que les coopératives soient assujetties à la loi de l'impôt sur le revenu. Dans un journal de Montréal, numéro du 6 mai, nous avons lu une nouvelle annonce dont l'en-tête était rédigée comme suit: "Raisons pour lesquelles l'impôt sur le revenu perçu des coopératives, compagnies relevant de la Couronne, entreprises gouvernementales et municipales, serait pour vous de l'argent en poche".

Dans le texte, on dit: "Si toutes les entreprises du pays étaient également assujetties à l'impôt sur le revenu, cela signifierait que tous les Canadiens auraient un montant appréciable de plus dans leurs poches. La part de l'impôt sur le revenu acquittée par les coopératives et les entreprises gouvernementales et municipales vous apporterait, ou bien une grosse réduction dans votre impôt sur le revenu, ou une diminution dans le prix des marchandises et des services que vous achetez de ces entreprises non assujetties à l'impôt sur le revenu".

Nous sommes d'accord avec l'Income Tax Payers' Association sur un point, à savoir que si tous les contribuables étaient également assujettis à l'impôt sur le revenu, un bon nombre qui paient aujourd'hui des impôts seraient appelés à en payer moins. Tout le monde sait, en effet, que le salarié aujourd'hui paie son impôt sur le revenu avant même d'avoir retiré son salaire. Par ailleurs, si nous regardons autour de nous sans faire d'enquête

proprement dite, nous trouvons facilement des gens qui ne sont pas nécessairement des salariés et qui mènent dans bien des cas un train de vie que leur seul revenu avoué, ou déclaré, ne saurait justifier. Qu'on veuille bien le noter, nous ne jalons pas ceux qui ont de l'argent à ne pas savoir quoi en faire. Nous tolérons difficilement cependant que les mêmes gens viennent nous reprocher de ne pas payer notre part de l'impôt sur le revenu.

N'étant pas expert-comptable, nous n'essaierons pas de donner une réponse technique à cette affirmation, à savoir que la part de l'impôt acquittée par les entreprises gouvernementales et municipales apporterait ou bien une grosse réduction dans l'impôt sur le revenu, ou une diminution dans le prix des marchandises et des services achetés de ces entreprises non assujetties à l'impôt sur le revenu. En ce qui concerne les entreprises gouvernementales, il nous a toujours paru que les revenus dérivant de leurs opérations étaient versés au fonds de l'Etat et constituaient pour ce dernier un revenu, diminuant d'autant la somme à percevoir en taxes pour payer ce qu'il est convenu d'appeler les services publics.

Dans le montant de \$125,000,000 que le Trésor fédéral perdrait à cause de l'exemption d'impôt sur le revenu des entreprises coopératives et gouvernementales, la part des coopératives elles-mêmes est inférieure à un sixième, d'à près les calculs faits par les messieurs de l'Income Tax Payers' Association, calculs dont l'exacti-

tude n'a jamais encore été établie. De plus, le fait que les coopératives soient exemptées de l'impôt ne prive le Trésor fédéral d'aucune somme, puisque les coopérateurs, du fait qu'ils transigent avec leurs coopératives sur la base du prix coûtant, ont en définitive, de ce fait, une augmentation de leur revenu, lequel revenu est assujetti à l'impôt. Nous avons soutenu la thèse que les coopératives ne doivent pas être assujetties à l'impôt parce que les revenus de leurs opérations ne leur appartiennent pas. Ces revenus appartiennent aux sociétaires et ils ne peuvent être assujettis à l'impôt que dans leurs mains. Et n'est-il pas vrai que, par la coopération, bien des groupements ont libéré l'Etat de l'obligation de leur venir en aide financière? Cela a-t-il accru le fardeau des impôts?

L'Income Tax Payers' Association" fausse délibérément les faits puisque nous ne pouvons supposer chez des gens de cette culture une ignorance aussi grossière. Le texte de l'annonce dit encore: "La révision de la loi de l'impôt sur le revenu en temps de guerre, en ce qui concerne les coopératives, sera soumise au gouvernement pendant la session actuelle". Plus loin, le même texte dit encore: "Nous exhortons les contribuables canadiens à exiger de leurs députés qu'ils fassent le nécessaire pour que le lourd fardeau de l'impôt sur le revenu soit également réparti entre tous, y compris les coopératives".

Tout cela est très bien, à la condition de ne pas oublier que les coopérateurs sont aussi des électeurs.

## A St-Jean-Baptiste de Rouville

Plus de quatre cents personnes ont assisté à la dernière assemblée générale annuelle de la Société coopérative agricole de conserves de St-Jean-Baptiste de Rouville. La réunion a eu lieu le 9 mai, dans les vastes entrepôts de la conserverie. Dans la matinée, le bilan de la dernière année a été présenté aux sociétaires, et l'adoption du bilan a été suivie du partage des trop-perçus de l'année et de l'élection du nouveau bureau de direction. Dans l'après-midi, les sociétaires de la coopérative ont eu l'occasion de discuter des meilleures méthodes techniques de production du pois et de l'asperge. La culture du pois sera faite, cette année, sur une assez haute échelle, et la direction avait tenu à inviter M. Giroux, agronome spécialiste au Ministère de l'Agriculture, pour informer les producteurs. M. Cossette fut également invité à traiter de la culture de l'asperge.

Parmi les quatre cents et quelques personnes qui ont assisté à l'assemblée, on remarquait: M. l'abbé Samuel Léveillé, curé de St-Jean-Baptiste. M. l'abbé R. Salvail, aumônier diocésain de l'U.C.C., M. Jean-Baptiste Lemoyne, président diocésain de l'U.C.C., M. J.-H. Lavoie, inspecteur des coopératives, M. L.-A. Mondou, agronome du comté, et M. J.-A. Alvarez St-Denis, agronome régional. M. Mondou agissait com-

me maître de cérémonies, si on peut dire, et MM. Lemoyne et St-Denis eurent à prononcer des allocutions. La réunion avait débuté par une messe, et M. Alfred Hamel, maire de St-Jean-Baptiste et membre d'ailleurs de la coopérative, avait souhaité la bienvenue aux sociétaires. Comme on le sait, la Coopérative de St-Jean-Baptiste recrute ses sociétaires dans plusieurs paroisses du comté et même dans les comtés avoisinants.

Le bilan préparé et donné par M. Lavoie est le meilleur que la société ait encore présenté. Cette coopérative, qui à sa première année (1938) faisait \$20,000 d'affaires, a atteint en 1945 plus de trois quarts de millions et elle a réalisé un bénéfice de \$91,000. La Coopérative de St-Jean-Baptiste est connue comme une conserverie. Au cours des dernières années, une grainerie a été organisée de même qu'un département de ferronnerie et de machinerie. La grainerie fait un quart de million d'affaires. L'autre département n'en est qu'à ses débuts. Les 55 sociétaires du début sont devenus 364. L'outillage de St-Jean-Baptiste est l'un des plus perfectionnés du genre. Les producteurs sont assez soigneux de leur production. Si vous ajoutez à cela l'excellente administration dont jouit la coopérative, vous avez l'explication, en bonne

partie, des magnifiques résultats de la dernière année, résultats qui marquent un progrès indiscutable.

Les directeurs élus pour l'année 1946-47 sont: M. Arthur Hamel, président; M. Jean-Baptiste Monty, vice-président; directeurs: MM. Gustave Vincelette, Roland Chabot, Ernest Chabot, Edouard Bédard, Honorat Bessette. Le secrétaire-trésorier est toujours M. Léo Blanchard, qui, avec les officiers de sa coopérative et la collaboration des producteurs, partage le mérite des succès remportés par cette entreprise.

L'assemblée a fait le partage des trop-perçus de la façon suivante:

Machines agricoles	15%
Pneus	10%
Engrais chimiques, vitres à couches chaudes, ciment, grains et moulées, etc.	7%
Pois écossés	\$30.00 la tonne
Fèves jaunes	
et vertes	\$42.00 la tonne
Tomates	\$ 9.00 la tonne

Les sociétaires avaient déjà reçu \$80.00 la tonne pour les pois et les fèves, et \$25.00 la tonne pour les tomates.

La même ristourne qu'aux sociétaires a été offerte aux non-sociétaires, pourvu qu'ils signent leur adhésion avant le 1er juillet 1946. Une somme de \$1,000 a aussi été votée pour l'éducation.

Le texte de l'annonce de l'Income Tax Payers' Association est accompagné d'un bon de demande pour devenir membre de l'Association. Rien de mal à cela, mais nous croyons que la "récolte" ne sera pas forte.

Un autre bon, ou coupon, accompagne le même texte. On demande de le signer et de l'adresser à l'honorable Hsley. Il est rédigé comme suit:

L'Hon. J.-L. Hsley,  
Ministre des Finances,  
Ottawa, Canada.

Je demande respectueusement:

1. Que le gouvernement fasse le nécessaire pour que tous les genres de commerce soient également assujettis à l'impôt sur le revenu, y compris les coopératives, les compagnies relevantes de la Couronne, les entreprises gouvernementales et municipales et les associations mutuelles.

2. Que les dividendes aux participants, et versements similaires, ne soient plus admis comme dépenses en calculant le revenu imposable.

En demandant que les dividendes aux participants et versements similaires ne soient plus admis comme dépenses en calculant le revenu imposable, on veut priver les coopératives du droit de payer des ristournes et les soustraire en fait à l'obligation (relisez vos contrats de sociétaires) qu'elles ont de remettre les trop-perçus à ceux qui les ont fait faire. Aux Etats-Unis, cette obligation a été reconnue, comme vous le disait notre petite note de la semaine dernière. Au Canada, la Commission royale d'enquête a également admis en principe que les ristournes sont déductibles avant d'arriver au montant imposable. En fait, les commissaires ont manifesté une certaine hésitation, puisque leurs recommandations sont à l'effet que les ristournes soient déduites avant d'arriver au montant imposable, mais à la condition que les non-membres soient traités sur ce point comme les membres.

L'Association des contribuables qui paient l'impôt sur le revenu (évidemment, ces messieurs sont bien à plaindre) ne s'oppose au-

(Suite à la page 8)

Les sociétaires qui viennent des paroisses autres que St-Jean-Baptiste ont suggéré (ce que l'assemblée a accepté) que le bureau de direction de la coopérative soit autorisé à contribuer financièrement, dans une mesure raisonnable, à la construction d'une salle dont ils pourraient bénéficier quand ils se rendent aux assemblées de la coopérative.

L'assemblée générale a duré toute la journée. Les dames avaient été invitées et elles étaient nombreuses. La coopérative a gracieusement offert le lunch à tout le monde. Les officiers se proposent, une autre année, d'ajouter une partie récréative au programme de leur réunion annuelle. Nous encourageons ces initiatives nouvelles parce que nous croyons qu'elles sont de nature à rendre plus intéressantes et plus agréables les réunions du genre.

En toute sincérité, les coopérateurs et les administrateurs de cette entreprise méritent des félicitations, que nous sommes très heureux de leur réitérer. Sans doute, dans cette coopérative comme dans toutes les autres, des améliorations et des perfectionnements sont possibles. Nous avons l'assurance, toutefois — le passé étant garant de l'avenir — que St-Jean-Baptiste continuera à aller de l'avant tant au point de vue technique et administratif, que coopératif.

S. M.

L'horizon international

Sa Sainteté Pie XII donne de graves avertissements aux femmes italiennes

leur devoir d'électrices au cours des prochaines élections en Italie. — Il leur demande de voter pour les candidats qui présentent les plus sérieuses garanties que les droits de Dieu et de la religion seront sauvegardés.

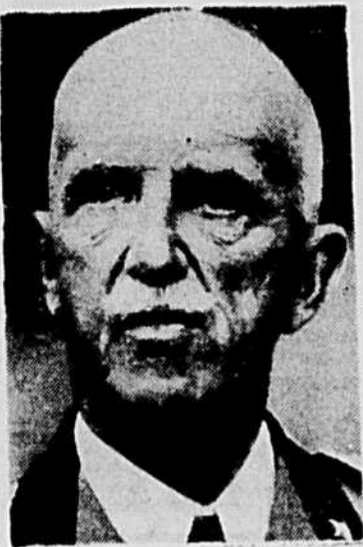
Un rapide coup d'oeil jeté à vol d'oiseau sur la planète nous convainc aisément que tout ne va pas comme dans le meilleur des mondes. — Il y a peine un an après la fin des hostilités en Europe, ce devait être la fin de ces misères de toutes sortes puisqu'on était débarrassé à jamais de ce qu'on appelait les "tyrans" fascistes et nazis. Or, la réalité est tout autre. En certains pays, encore occupés par les Allemands il y a moins de deux ans, la situation alimentaire est, dit-on, plus critique qu'elle ne l'a jamais été au cours de l'occupation. Des élections ont eu lieu ou auront lieu dans tous ces pays. A la faveur du désordre et de l'instabilité politique, des éléments révolutionnaires, à la solde de Moscou, essaient par tous les moyens possibles de s'y introduire et de s'emparer du pouvoir sous le couvert de la démocratie. Si le communisme sort victorieux de cette lutte, ce qu'à Dieu ne plaise, la terrible guerre, avec ses millions de morts et ses incalculables destructions, n'aura été qu'un malheur de peu d'importance en comparaison de la vague d'athéisme et d'irreligion qui menace de faire sombrer l'Europe tout entière.

Graves avertissements

Que la situation soit extrêmement grave en Europe, il n'y a pas à se le cacher. Que la religion et le respect des droits divins soient en grave danger d'être violés, cela ne fait aucun doute. Sa Sainteté le Pape Pie XII a donné de graves avertissements à une députation de 40,000 femmes et jeunes filles catholiques italiennes venues à Saint-Pierre rendre un hommage de gratitude et de remerciements à la Très Sainte Vierge Marie. Cette manifestation, organisée par l'Action catholique italienne, marquait le 1er anniversaire de fin de la guerre et Sa Sainteté a prononcé une allocution d'une vingtaine de minutes. Faisant allusion aux prochaines élections en Italie, le Pape a déclaré: "C'est une heure de suprême gravité pour le sort de notre pays. Voter, ce n'est pas seulement un droit mais un devoir, et c'est aussi votre devoir de voter en faveur de ceux qui respectent la religion. Un bon nombre d'entre vous, poursuit le Saint-Père, jouissez de droits politiques, du droit de vote. A ces droits correspondent autant de devoirs: au droit de suffrage, correspond le devoir de l'exercer. Ce droit de suffrage, vous devez l'exercer seulement en faveur des candidats ou de la liste de candidats qui vous offrent, non des promesses vagues et ambiguës, mais de sûres garanties que les droits de Dieu et de la religion seront sauvegardés. Rappelez-vous, continue Sa Sainteté, que ce devoir est sacré pour vous. Vous êtes obligées en conscience, vous êtes tenues devant Dieu de le remplir, alors que vous tenez dans vos mains, avec vos bulletins de vote, l'intérêt suprême de votre pays. Il s'agit de maintenir et de conserver la civilisation chrétienne pour votre pays, pour ses filles et ses femmes, leur dignité, pour ses familles, leurs mères chrétiennes. L'heure est grave. Soyez conscientes de vos responsabilités."

Désaccord à Paris

Les quatre ministres des Affaires étrangères, réunis à Paris pour les discussions préliminaires aux traités de paix, se préparent à reprendre le débat, avoir célébré le premier anniversaire d'une victoire qui n'a pas amené une paix véritable, loin de là. Il y a eu jusqu'ici désaccord sur presque toutes les questions, en particulier sur les termes du traité de paix italien, les réparations, le sort des colonies italiennes et celui non moins contesté du port de Trieste et de la Vénétie julienne que la Yougoslavie voudrait absorber avec l'appui de la Russie. Sur ces questions, la discussion a pris un ton assez acerbe et Molotov n'a rien voulu céder. Bevin



Les rois s'en vont... Cherchant à dégager son pays des responsabilités de la guerre et à maintenir les droits au trône de sa famille, le roi Victor-Emmanuel III, d'Italie, a abdiqué en faveur de son fils Humbert II. Avec son épouse, le vieux roi qui a régné près d'un demi-siècle, s'est retiré en Egypte.

accusé la Russie de vouloir appliquer un droit de veto sur toutes les questions internationales importantes. Cette accusation a failli mettre fin à la conférence au cours de la semaine dernière.

Quelques concessions

Dans une discussion de ce genre et en tenant compte des appétits des pays en cause, on pouvait et on devait s'attendre à des concessions, faute de quoi la conférence aurait été un complet fiasco. Il n'est pas sûr, du reste, qu'elle n'en arrive pas à un échec. Molotov, devant l'opposition irréductible de ses collègues, a fini par consentir à donner à l'Italie la fiducie exclusive sur ses colonies conquises avant l'avènement du fascisme, à l'établissement d'une commission alliée pour juger les criminels de guerre italiens, ce à quoi il s'opposait catégoriquement auparavant. D'autre part, il s'oppose au projet britannique de régir la Cyrénaïque. Le geste conciliant de Molotov au sujet des autres colonies italiennes laisse supposer que la Russie retire ses réclamations sur la Tripolitaine dont elle voulait en tutelle exclusive. M. Byrnes a demandé aux Russes de fixer définitivement une date quelconque pour la prochaine conférence de la paix à laquelle doivent participer une vingtaine de nations. Mais la Russie ne semble pas pressée. Elle voudrait, semble-t-il, régler le plus de questions possibles à quatre, sans qu'il y ait de discussions ultérieures par les na-

(Suite à la page 10)



Le général allemand KURT MEYER, condamné pour crimes de guerre par un tribunal canadien, est arrivé au Canada où il purgera une longue sentence de prison. C'est de l'immigration par la force.

Politique fédérale-provinciale

On amenderait la constitution pour élever le nombre des députés à 255

Selon cette possibilité, Québec aurait 72 députés à Ottawa au lieu de 65. — La constitution canadienne peut-elle être amendée sans l'assentiment des provinces? — Le drapeau canadien, réplique de l'UNION JACK? — Déclaration de l'hon. M. Duplessis.

Maintenant que la conférence fédérale-interprovinciale a pris fin, la session fédérale se poursuit à un rythme plus rapide. Députés et sénateurs ont approuvé le prêt d'un milliard et quart à l'Angleterre ainsi que les dons qui l'accompagnent. Ils ont discuté de maintes questions diverses. A quelques reprises, le débat s'est rapproché des questions agricoles. Au Sénat, le bill tendant à légaliser la margarine a été enterré pour de bon cette année. Plusieurs parlementaires, à la suite de l'hon. Bracken et de l'hon. Gardiner, ont exprimé leurs vues sur les prix des produits agricoles. Le comité du drapeau, formé de députés et de sénateurs, poursuit sa laborieuse élimination. Une mesure d'envergure, changeant les calculs fixes de la représentation parlementaire, serait maintenant soumise à Ottawa. Le budget sera bientôt présenté par le ministre des Finances. On voit que les représentants du peuple ne manquent pas de travail et ont à cœur de gagner l'augmentation de salaire qu'ils se sont accordée.

255 députés au lieu de 245

On a appris à la fin de la semaine que le gouvernement fédéral se proposait de modifier la représentation parlementaire à Ottawa. D'après la constitution, la province de Québec avait le nombre fixe de 65 députés. On divisait ensuite par ce chiffre la population totale du pays et on obtenait de la sorte l'unité de représentation. A la suite du recensement de 1931 et en observant les autres clauses constitutionnelles, le nombre des députés à Ottawa avait été fixé à 245. Ce dernier chiffre, cependant, varie après chaque recensement. Après le dénombrement de 1941, la redistribution électorale n'a pas été faite. On a, dans le temps, prétexté la guerre pour garder le statu quo. D'après un projet rendu public en fin de semaine, on changerait les bases du calcul de la représentation parlementaire. On élirait au parlement fédéral 255 députés et ce nombre serait ensuite partagé entre les provinces d'après leur population. De la sorte, Québec aurait 72 députés au lieu de 65.

Respect de l'anomalie

Si le nouveau projet rend davantage justice à la province de Québec, il est regrettable néanmoins qu'elle perde l'avantage d'avoir des divisions de comtés à peu près fixes. D'autre part, la province de l'Île du Prince-Édouard continuerait à jouir de privilèges spéciaux et extraordinaires. Sa population lui donne droit à deux députés; elle en aurait quatre. On ne voit pas pourquoi, puisqu'il y aura amendement de la constitution canadienne, le gouvernement s'obstine à maintenir une aussi injuste anomalie.

Deux thèses s'opposent

Le gouvernement fédéral a déjà fait amender la constitution canadienne sans consulter les provinces fondatrices de la confédération. Ses arisements mêmes posaient le principe que le pouvoir central, en recourant au Parlement de Londres, peut amender la constitution sans consultation avec les provinces. Au nom de Québec, M. Duplessis s'est opposé à cette procédure et il a soutenu que la constitution canadienne ne pouvait être amendée sans l'assentiment des parties contractantes. Il est certain, comme certains lévisistes et députés l'ont montré déjà, que le mode d'amendement de la constitution canadienne est désuet et que le gouvernement central, après entente avec les provinces, devrait en établir un

nouveau qui soit plus à la page et prête moins le flanc à la critique. Si Ottawa peut amender la constitution à son gré, la minorité

(Suite à la page 10)



A Québec, le bûcheron se loge, se nourrit et s'habille à la Maison du Bûcheron dont l'adresse est la suivante: LA MAISON DU BUCHERON, 319, rue St-Paul, Québec, P. Q.

La mise en conserve en 1946

Nous avons tout l'outillage requis pour faire la mise en conserve. Stérilisateur en quatre modèles, sertisseuses de toutes les marques à la main et à pouvoir — Presses à jus — Boîtes à conserves — Boîtes de carton — Etiquettes, etc.

Demandez notre brochure: LA MISE EN CONSERVE 1946

EVAPORATEUR DOMINION

1605, rue Délorimier, Montréal.

Tél. FR. 4450

GREEN CROSS



vous permet une destruction plus complète des MOUCHES à meilleur marché



avec le concentré de poudre

50% DDT

pour vaporiser Bâtiments et Bestiaux

Voici le développement le plus récent dans le domaine du Vaporisant au DDT pour Bâtiments et Bestiaux. Il a été réalisé par "Green Cross", premier à présenter le DDT, à la suite de longues recherches et expériences.

6 GRANDS AVANTAGES

- 1 Un produit à double fin — Se mélange avec de l'eau pour faire un vaporisant pour bâtiments OU pour bestiaux. Un seul produit sert à deux fins.
2 D'action plus efficace — La formule à base de DDT la plus efficace pour bestiaux et bâtiments — contient 50% de DDT sous forme de poudre mouillable micronisée\*. Produit un effet foudroyant sur les mouches, moustiques, guêpes, etc., et conserve son efficacité durant des semaines lorsqu'il est appliqué convenablement.
3 D'usage plus économique — Un bidon de 2 lbs donne 2 gal. de vaporisant pour bâtiments ou 10 gal. de vaporisant pour bestiaux, pour environ le tiers du coût des anciens vaporisants pour bâtiments.
4 Pas de risque d'incendie — Il élimine entièrement tout danger d'incendie, contrairement aux vaporisants à base d'huile. Son usage et son entreposage offrent complète sécurité.
5 Plus facile à emmagasiner — Vendu sous forme de poudre concentrée, ce produit Green Cross est moins volumineux, moins difficile à manier. Ne gêne, ne s'évapore ni se détériore. Préparez seulement la quantité voulue — pas de gaspillage.
6 Plus de profit pour vous — La production du beurre augmente jusqu'à 20% après que les vaches ont été débarrassées des mouches; les pores engraisent plus vite, les poules pondent plus et les chevaux travaillent mieux. Les profits compensent vite le coût modique du Vaporisant pour Bâtiments et Bestiaux "Green Cross".

Demandez chez votre marchand le concentré de poudre DDT "Green Cross". En bidons de 1/2 et de 2 livres.

AUSSI —

Poudre Insecticide "Green Cross" pour Animaux — Comportant DDT, rotenone et autres ingrédients actifs. Mortelle pour les poux, tiques, puces et autres insectes parasites des chevaux, bestiaux, moutons, volailles, renards et autres animaux. En bidons de 2 livres, à sau-

Insecticide Domestique Résiduel à 5% de DDT — Détruit mouches, moustiques, mites et autres parasites dans les maisons, chalets d'été, restaurants, etc. Contient, en plus du DDT, un activateur puissant qui accélère son action destructrice. Aucune odeur désagréable — ne se volatilise pas — d'usage inoffensif.

Exigez GREEN CROSS pour les meilleurs produits exterminateurs

THE CANADA PAINT CO. LIMITED

THE MARTIN-SENOUR CO. LIMITED

THE LOWE BROTHERS COMPANY LIMITED

THE SHERWIN-WILLIAMS CO. OF CANADA LIMITED



## M. Gardiner et la rareté de beurre

En réponse à de nombreuses critiques, le ministre de l'Agriculture expose la situation du beurre et du fromage dans la province de Québec.

En réponse aux critiques de plusieurs députés de l'opposition contre la politique du gouvernement concernant la rareté du beurre, entre autres M. Hackett, député de Compton, l'hon. M. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a traité de la question du beurre dans la province de Québec.

"Il y a eu, dit-il, une rareté de beurre récemment au Canada, et comme les gens avaient de la misère à en trouver, ils ont pensé que quelque chose allait mal dans la fabrication du beurre. Ils sont portés à donner plus d'importance aux statistiques des derniers mois qu'elles en ont à la vérité.

"La situation générale dans la province de Québec, continue M. Gardiner, en ce qui concerne les régions laitières, c'est que les fabriques sont équipées pour produire indifféremment du beurre ou du fromage. C'est la seule province du Canada où les fabriques sont organisées pour cette double production. En d'autres termes, s'ils peuvent faire plus d'argent en fabriquant du fromage au lieu du beurre, ils sont capables de le faire en utilisant les mêmes fabriques.

M. Gardiner soutient qu'il y a eu dans Québec augmentation de la production du beurre et de celle du fromage depuis 1939. En 1939, la production du beurre était de 80 millions de livres; en 1945, elle était de plus de 88 millions de livres. La production du fromage a aussi augmenté; elle est passée de 27 millions de livres en 1939 à 59 millions en 1945.

M. Gardiner affirme que c'est le subsidie qui dirige la production, soutient que le revenu provenant du lait servant au fromage est de \$1.92 par cent livres tandis que le revenu provenant du lait transformé en fromage est de \$1.66 par cent livres. M. Gardiner ajoute que si l'on évalue à 30 ou 24 cents le prix du lait écrémé après la fabrication du beurre, le producteur de beurre reçoit autant pour son lait que le producteur de fromage. La question de définir quel sera le prix final est encore à l'étude, ajoute le ministre, qui précise que le subsidie fédéral sur les produits laitiers n'a pas été diminué depuis deux ans. Il termine son exposé en refusant de dire si le prix du lait entrant dans la fabrication du beurre est encore à l'étude.

## La Coopérative de Ste-Justine

La Société coopérative agricole de Langevin à Ste-Justine, comté de Dorchester, a obtenu de très beaux résultats si l'on en juge par les quelques chiffres de son bilan que nous transmet le secrétaire-gérant, M. S. Fournier.

Cette Société coopérative, qui a commencé ses opérations le 1er juillet 1942, a fait un chiffre d'affaires, au 30 novembre, 1945, de \$132,589.31. Le trop-perçu pour l'année a été de \$5,163.96. L'actif au 30 novembre de la même année était de \$15,668.06 et le passif de \$8,012.59. Les ristournes pour 1945 sont créditées à .01-15 par livre de gras, 5% sur les grains et moulées, 4% sur les engrais chimiques, .01 la douzaine sur les oeufs et 5 cents par sac de patates vendues par la Société.

Au cours de 1945, la Société a complété le remboursement de l'emprunt de \$4,500 qu'elle avait dû faire pour l'achat de la fabrique et les réparations qui s'imposaient. Durant le cours de la présente année, la Société remettra à ses membres les ristournes créditées pour les années 1942, 1943 et 1944.

Avec un pareil succès, les membres de la Société coopérative agricole de Ste-Justine ont raison d'être fiers de leurs organisations coopératives paroissiales et peuvent envisager l'avenir avec confiance.



Vers le 20 mai, s'ouvrira à Londres le congrès international des associations agricoles. Pour la première fois, les cultivateurs de l'univers se rencontrent comme tels. La Fédération Canadienne de l'Agriculture sera représentée par les treize délégués que l'on voit ici. Ce sont, de gauche à droite, à la rangée du haut: M. H.-H. Hannam, président de la Fédération. M. W.-J. Parker, premier vice-président, M. Abel Marion, deuxième vice-président et président général de l'U.C.C., M. R.-J. Scott, de Belgrave, Ontario, M. W.-H. McEwen, de Moncton, Nouveau-Brunswick. A la deuxième rangée, dans le même ordre: M. J.-H. Wesson, de Régina, M. Alex Mercer, de Vancouver, M. Ben Plumer, de Calgary, M. R.-H.-M. Bailey, d'Edmonton, M. R.-S. Law, de Winnipeg. Au bas, à gauche: M. W.-M. Drummond, conseiller économique de la Fédération, M. Kenneth Betzner, président de la Fédération agricole de l'Ontario, et à l'extrême droite, M. C.-G. Groff, secrétaire de la Fédération canadienne d'Agriculture. Au nombre des autres pays représentés à Londres, on mentionne les Etats-Unis, la France, le Danemark, le Brésil, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Hollande, la Grèce, etc.

## Sujets étudiés en équipes à Béarn

Le cercle de l'U.C.C. de Béarn, Abitibi, a tenu dans la paroisse une série d'équipes d'étude hebdomadaires au cours des mois de mars et avril.

La première eut lieu le 12 mars chez M. Côme Gaudet. Nous y avons discuté des prix des produits agricoles: lard, beurre, oeufs, etc., qui ne se vendent pas assez cher, obligeant les cultivateurs à aller travailler dans les bois ou les mines. Nous considérons que dans ces conditions nous produisons à perte.

Le 19 mars, autre séance d'équipe chez M. Liboire Boucher. Il a surtout été question du sucre que le gouvernement accorde aux fabricants de bière et de liqueurs quand nos enfants en manquent.

A la réunion du 2 avril, tenue chez M. Armand Beauregard, il a été question de constituer un comité pour l'établissement des jeunes. On se demande pourquoi on ne pourrait faire au Canada comme dans certains pays où l'Etat avance \$1,000 aux jeunes pour leur établissement et, à leur cinquième enfant, la dette est effacée. Nous estimons qu'un grand nombre de jeunes profiteraient de ces avantages.

La veillee tenue le 10 avril chez M. Désiré Laliberté fut consacrée à la discussion du prix du beurre, de l'impôt sur le revenu. On a exprimé l'opinion que le revenu des cultivateurs n'est pas suffisant pour les soumettre à la loi de l'impôt. Cela décourage les jeunes à s'établir sur des terres. Au moment où le Canada se propose de faire des cadeaux de milliards à l'Angleterre, il ne serait que juste que l'on facilite le maintien des cultivateurs et de leurs familles sur leurs terres en abolissant cette loi de l'impôt en faveur du cultivateur.

Notre veillee d'équipe du 16 avril portait sur la fixation d'un plancher pour les prix des produits agricoles. Le prix du porc, par exemple, est loin de ce qu'il devrait être. Nous réclamons un plancher d'au moins 18 cents la livre. On a haussé le prix du beurre de 4 cents, mais les prix des machines aratoires sont augmentés de 12 et demi pour cent.

Enfin, la séance d'équipe du 5 mai a encore porté sur le prix du beurre qui devrait être d'au moins 55 cents la livre. Il n'y aurait aucun danger qu'on devienne riche à ce prix-là. En portant le prix à 60 cents, il y aurait moyen de faire disparaître le rationnement du beurre.

Armand BEAUREGARD, chef d'équipe

## Subsidies payés aux cultivateurs

Le ministère fédéral de l'Agriculture a payé un montant total de plus de 89 millions en subsides sur les produits agricoles en 1945.

Un montant total de \$89,314,888 a été payé par le ministère fédéral de l'Agriculture en subsides aux cultivateurs canadiens en 1945, d'après des chiffres publiés récemment par le ministère. C'est ce que vient d'annoncer la Fédération canadienne d'agriculture dans un communiqué remis aux journaux agricoles.

En 1944, le ministère de l'Agriculture a versé la somme de \$104,552,761. C'est des chiffres qui tiennent pas compte des subsides payés par la Commission des prix. Le plus fort montant payé par le gouvernement s'applique au beurre. Il s'est élevé, en 1945, à \$23,698,867. Vient ensuite sur la liste l'aide au transport des engrais alimentaires, au montant de \$16,523,555. La liste complète se répartit comme suit: lait à l'état naturel, \$12,671,311; beurre, \$12,638,967; lait condensé, \$1,832,101; fromage Cheddar, \$4,269,692; prime sur le fromage, \$1,663,458; fabriques de fromage, \$5,791; prime sur les pores, \$10,737,127; prime sur les engrais chimiques, \$417,012; prime sur la chaux, \$229,725; aide aux transports d'engrais alimentaires, \$16,423,555; réduction des superficies de blé en culture, \$822,377; aide aux fermiers des Prairies, \$5,617,714; prime sur les conserves, \$2,115,366; laine, \$88,562; fèves jaunes et blanches, \$450,420; fruits en conserve, \$684,377, etc.

Au cours des sept dernières années, comprises entre 1939 et 1945 inclusivement, le ministère fédéral de l'Agriculture a payé des subsides au montant total de \$408,472,042 en tenant compte des produits ci-dessus énumérés. On remarquera dans la liste des produits subventionnés le montant considérable de \$822,377 distribué aux cultivateurs de l'Ouest pour leur inciter à réduire leurs emblavures. Etant donné l'état de famine aigu qui sévit actuellement en Europe, famine facile à prévoir en 1945, on peut se demander à bon droit pour quelle raison le gouvernement fédéral a payé cette somme considérable aux fermiers de l'Ouest pour les inciter à semer moins de blé. C'est là un geste tout à fait inexplicable dans les circonstances.

## On sèmerait plus de blé en 1946

D'après une enquête conduite récemment par le Bureau fédéral de la Statistique, les cultivateurs canadiens auraient l'intention de semer plus de trois millions d'acres de blé de plus en 1946 que l'an dernier. D'après le calcul établi par le Bureau de la Statistique, on sèmera cette année 26,451,000 acres de blé. L'an dernier on en avait semé 23,414,100 acres.

## Nommés membres du chapitre d'Amos

Par décision de Son Excellence Mgr Aldée Desmarais, évêque d'Amos, M. l'abbé Emile Couture, curé de Taschereau, Abitibi et aumônier du cercle de l'U.C.C. de cette paroisse, vient d'être nommé chanoine et vicaire forain. Parmi les autres membres du nouveau chapitre diocésain constitué par S. E. Mgr Desmarais, on relève les noms de deux anciens aumôniers de l'U.C.C. pour l'Abitibi. Il s'agit de MM. les chanoines Albert Morasse, supérieur du collège d'Amos, et Ephrem Haloe, curé de Palmarolle. Il convient de noter que dans la paroisse de Taschereau, où M. le chanoine Couture est curé, cent pour cent

## Intronisation de S. E. Mgr Leblanc

Le successeur de Mgr Ross prend possession de sa cathédrale et reçoit les hommages du diocèse de Gaspé. L'intronisation de Son Excellence Mgr Albin Leblanc au siège épiscopal de Gaspé a donné lieu, mercredi dernier, à une imposante cérémonie religieuse en la cathédrale du Christ-Roi de cette ville. C'est Son Excellence Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski, qui a présidé la cérémonie d'intronisation du deuxième évêque de Gaspé. Le sermon de circonstance a été donné par Son Excellence Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton. Des centaines de prêtres des diocèses de Rimouski, Gaspé, Bathurst et autres diocèses de la province assistaient à la cérémonie.

Dans son allocution, S. E. Mgr Robichaud a rendu hommage à la mémoire du premier évêque, feu Mgr Ross, auquel succède Mgr Leblanc, et rappelle son souvenir comme le père, éducateur et le guide de son peuple. En commentant les armoiries du nouvel évêque de Gaspé, il laisse prévoir quels sont les desseins et les projets de Mgr Leblanc. Il rappelle enfin le glorieux passé de la Gaspésie et termine par des souvenirs d'Acadie, dont le nouvel évêque de Gaspé constitue un trait d'union avec la province de Québec, puisqu'il est né et a grandi sur la côte du Nouveau-Brunswick, si semblable à celle de la côte gaspésienne par ses aspects économiques.

des cultivateurs font partie de l'U.C.C. La Terre de Chez Nous offre ses plus vives félicitations aux nouveaux chanoines. Font aussi partie du chapitre nommé par Mgr Desmarais Mgr Viator Dudemaine, P.D., doyen, MM. les abbés Alphonse Lafrenière, Zamilda Tremblay, Victor Cormier, Gaspard Forest, Désiré Roy et Adolphe Lelisle. M. l'abbé Rosaire Lapointe a été nommé chanoine honoraire.

## Pour PROTÉGER LES ENFANTS le laxatif choisi doit posséder ces propriétés!

Ex-Lax est réellement efficace—mais efficace sans violence. Il n'affaiblit pas, n'occasionne aucun dérangement interne ou effet désagréable.

—Il n'est pas trop fort!

Vous pouvez prendre Ex-Lax en toute confiance. Bien qu'il ait la saveur d'un bon chocolat, il produit invariablement l'effet désiré.

—Il n'est pas trop doux!

Ex-Lax est un laxatif qui évite les extrêmes. Il agit sans aucune violence, mais avec efficacité. En un mot, Ex-Lax vous offre

—le juste milieu!

**EX-LAX** Le laxatif chocolaté. Seulement 15c. ou 3c.

## C.O.C.S. Niatox

On désigne sous le nom de "Niatox" les produits de la Niagara Brand Spray Co. Limited contenant du DDT

C. O. C. S.

Pour pommes de terre, tomates, céleri, melons, concombres et autres cultures exigeant un fongicide à base de cuivre, n'hésitez pas à employer du C.O.C.S.

Demandez-le chez votre fournisseur habituel

**NIAGARA BRAND SPRAY CO. LTD., Burlington, Ont.**

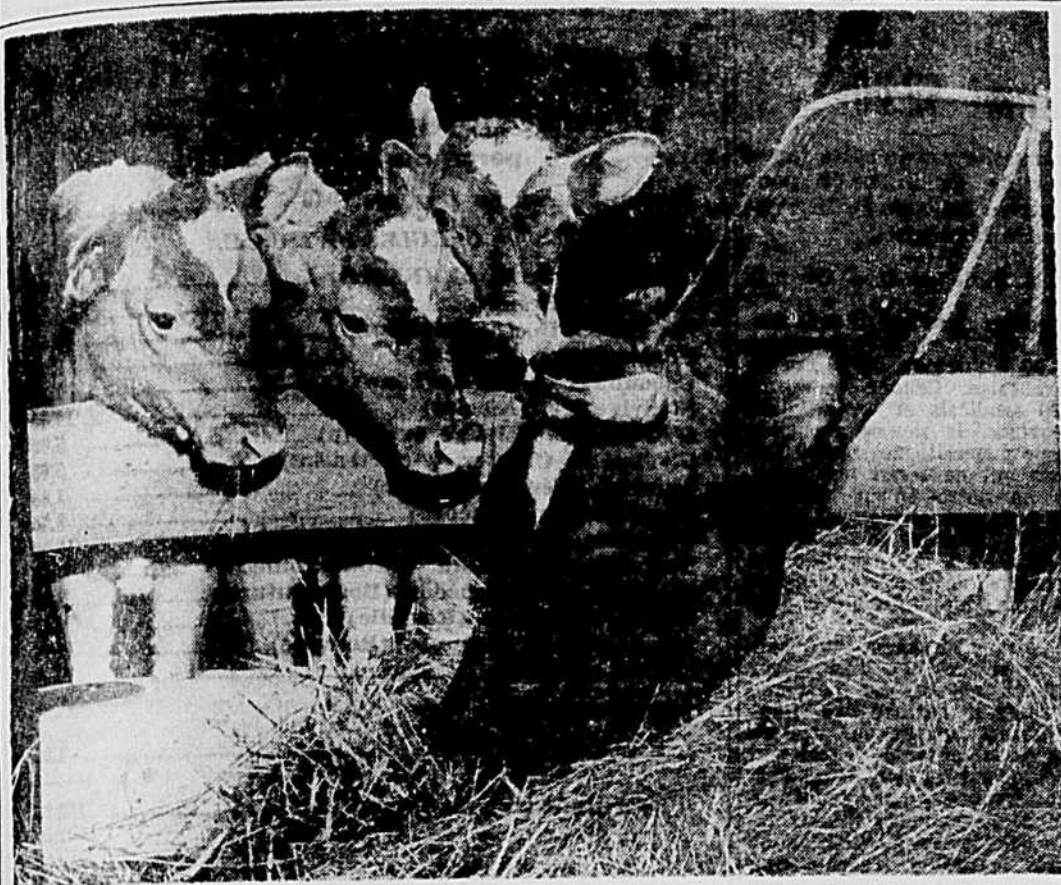
## CUIVRE FIXE COMBINE ET DDT

Le fongicide Niagara C.O.C.S., à base de cuivre fixé a rendu des services remarquables aux maraichers dans les saisons passées. On y a maintenant ajouté du DDT pour enrayer la rouille et les insectes comme la "bête à patate" et le "saute-feuilles".

**LES TESTES CONDUITS DANS LE CHAMP DEMONTRENT QUE CE MELANGE AIDE VÉRITABLEMENT LES PLANTS A PRODUIRE DE PLUS FORTES RECOLTES DE MEILLEURE QUALITÉ.**

● S'applique à tout heure du jour

● Efficace sans l'aide de l'humidité



Cette vache donne à ses trois veaux une leçon d'alimentation. Il n'y a rien là d'extraordinaire. Ce qui l'est davantage, c'est que ces trois veaux sont des jumeaux et qu'ils sont nés d'après le procédé de l'insémination artificielle. Ils appartiennent à M. le Dr Ray-Palmer Baker, de Troy, Etat de N.-York.

### À St-Isidore de Prescott

Programme de la fête du 19 mai en l'honneur du patron des cultivateurs franco-ontariens.

L'Union des Cultivateurs franco-ontariens invite tous les cultivateurs à participer le 19 mai à un pèlerinage en l'honneur de saint Isidore et à prendre part aux réunions qui seront tenues le même jour à Saint-Isidore de Prescott. Voici quel sera le programme.

- 10 heures Messe et sermon.
- MIDI DINER
- 1.30 heures à la salle paroissiale.
- 1) Ouverture — par M. le président général.
- 2) Bienvenue — par M. le maire.
- 3) Concours de recrutement — par le secrétaire général.
- 4) Présentation du conférencier.
- 5) Le Conférencier — M. le docteur Georges Bouchard, sous-ministre de l'Agriculture, au fédéral.
- 6) Remerciements au conférencier.
- 7) L'U.C.C.
- 8) L'aumônier diocésain — M. l'abbé L.-P. Martel.
- 9) Film.
- 10) O Canada.

Le maître de cérémonie sera M. Jacques Towner, secrétaire adjoint.

(Suite à la page 11)

### Nouveau cercle à Ste-Clothilde

Le 21 mars dernier avait lieu la fondation d'un cercle de l'U.C.C. dans la paroisse de Ste-Clothilde de Châteauguay. Grâce au devouement de M. Gérard Demers, propagandiste de l'U.C.C., notre paroisse a enfin son cercle de l'U.C.C. qui, nous l'espérons, saura nous faire honneur et aidera grandement les cultivateurs de notre paroisse.

Le cercle compte déjà 35 membres, ce qui est un bon point de départ. L'assemblée nomma comme président M. Gérard Demers, agronome. Le vice-président est M. Emilien Marcell et les directeurs, MM. Paul Bergévin, Leo Guay, Wilfrid Moïse, M. Surprenant et Arthur Lanctôt. M. Rolland Duhaime a été choisi comme secrétaire et M. l'abbé J.-A. Dicaire, comme aumônier de notre nouveau cercle.

Rolland Duhaime.

### L'abattoir de Saint-Anselme

Il commencera ses opérations au cours du mois de juin. — Entreprise financée par les octrois et la caisse populaire.

Le poste d'abattage de St-Anselme dont la Coopérative avicole régionale d'Etchemin terminera bientôt la construction, commencera à opérer en juin pour le bénéfice des aviculteurs des comtés de Dorchester, Lévis, Bellechasse et Lotbinière.

L'abattoir, érigé près de la gare de St-Anselme, aura une capacité de 3,000 volailles par jour et coûtera \$92,000. Les coopérateurs recevront un octroi de \$48,000 environ, payé en parties égales par les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Le Provincial a déjà un acompte de \$20,000. Les cultivateurs ont souscrit \$27,000 et la caisse populaire de St-Anselme a prêté \$34,000. Ces chiffres sont extraits du bilan soumis aux membres par M. J.-M. Vachon, agronome-vérificateur.

A l'issue de l'assemblée, quelques allocutions ont été prononcées, notamment par M. le chanoine Ph. Grondin, MM. C.-E. Benoit, chef de la Division de l'Aviculture, E. K. Laflamme, représentant du Ministère fédéral de l'Agriculture, E. Brisebois, agronome régional, M. Lemieux, agronome de St-Romuald et M. l'abbé Dumas, curé de St-Anselme, qui a tiré les conclusions de l'assemblée.

Les membres de la coopérative ont élu leurs directeurs pour la prochaine année. Ce sont MM. A. Morin, Jos. Ménard, W. Drouin et F. Dion, pour le comté de Dorchester; Josaphat Laliberté, pour Lévis; Félix Catellier, pour Bellechasse et Jos. Laflamme, pour Lotbinière.

### Pas de plafond pour les fraises

La Commission des prix vient d'annoncer que les fraises et les framboises fraîches ne seront pas soumises cette année au plafond des prix comme au cours des deux dernières années. On prévoit une augmentation considérable de la production sur celle des deux dernières années. Les confitures aux fraises et aux framboises sont encore sujettes à la réglementation des prix.

### Transformation en syndicats

En ces derniers temps, 26 cercles de l'U.C.C. ont rempli les formalités officielles.

La transformation des cercles de l'U.C.C. en syndicats professionnels reconnus par la loi se poursuit tantôt à vive allure, tantôt au ralenti. A certaines semaines, on compte une vingtaine de nouveaux syndicats, à d'autres, cinq ou six seulement. A l'approche des congrès diocésains et régionaux de l'U.C.C., il faudrait faire diligence pour que la plupart des cercles qui composent une Union soient incorporés légalement.

Les trois dernières livraisons de la Gazette Officielle de Québec publiaient l'avis de fondation de 26 nouveaux syndicats qui s'énumèrent comme suit: Charlesbourg, Maskinongé, Rivière-Blanche, comté de Matane, St-Damien de Bellechasse, St-Côme, Ste-Anne de Beauport, Ste-Jeanne d'Arc de Lefebvre, St-Justin, St-Nazaire d'Acton, Katevale, comté de Stanstead, Manseau, Notre-Dame d'Hébertville, Ste-Ursule, Sayabec, Ste-Gertrude, Ste-Hélène de Chester, Ste-Monique, St-Epiphanie, St-Félix de Dalquier, St-Ludger, St-Vianney, Causapsal, Ste-Julie de Verchères, St-François du Lac, St-Joseph de Beauce et Ville-Marie.

Les dernières compilations établissaient à environ 160 le nombre des cercles incorporés jus-

(Suite à la page 23)

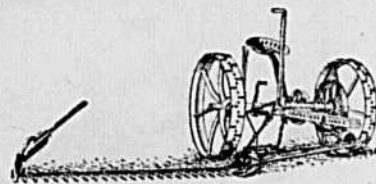
### Fondation de deux syndicats

Deux nouveaux syndicats de l'U.C.C. ont été fondés au cours de la semaine dernière dans le diocèse de Valleyfield. La fondation de ces syndicats eut lieu à la suite d'une assemblée spéciale des cultivateurs de deux paroisses de ce diocèse: Saint-Philomène et Côteau du Lac. Dans la première paroisse, il existait auparavant un cercle composé de neuf membres, mais il n'avait que peu ou pas d'activités depuis quelques années. Avec la réorganisation de ce cercle en syndicat, on a porté les effectifs à une trentaine de membres. Le propagandiste des assurances de la paroisse de Ste-Philomène est M. Albert Tremblay. Dans la paroisse du Côteau du Lac, le syndicat fondé vendredi de la semaine dernière compte déjà 25 membres. M. Paul Morin, agronome, est l'un des organisateurs de l'assemblée qui a abouti à la fondation du Syndicat de Côteau du Lac. M. Gérard Demers, propagandiste de l'U.C.C. était présent à des deux assemblées de fondation.

**ÉPARGNEZ** DU TEMPS DU TRAVAIL DES ENNUIS DE L'ARGENT  
avec les **MACHINES COCKSHUTT** POUR LES FOINS

### FAUCHEUSE GÉANTE COCKSHUTT No 8

Tenue en haute estime par les cultivateurs de tout le pays, la Faucheuse géante Cockshutt No 8 vous permet de faire une coupe de foins plus propre et plus rapide. Son équilibre parfait, sa traction légère, sa coupe sûre et sa hauteur de levage exceptionnelle facilitent le travail de vos chevaux, augmente la durée de votre faucheuse et vous permet d'obtenir un meilleur rendement. Possède toutes les qualités qui distinguent les machines Cockshutt.

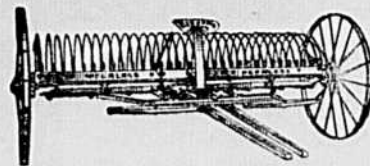


### FAUCHEUSE No 15 (a moitié montée)

Fabriquée dans les grandeurs de 6 pieds et de 7 pieds et conçue en vue de faire un travail rapide quand vous voulez gagner du temps, la nouvelle Faucheuse No 15 joint à une flexibilité exceptionnelle la force nécessaire pour faire du travail de tracteur. Les autres caractéristiques qui distinguent les machines Cockshutt sont le dispositif d'accrochage s'adaptant facilement à tous les genres de tracteurs en usage, les pneus en caoutchouc qui amortissent les rudes secousses, l'assemblage de ressorts à lames flottantes agencé de manière à se contrôler du doigt, et la commande à courroie silencieuse et positive éliminant les engrenages, les chaînes et les couronnes.

### RÂTEAU COCKSHUTT PEERLESS

Renommé pour son nom et son rendement incomparable. Les parties essentielles sont réversibles, faisant ainsi double usage. Les cultivateurs économes savent ce que cela signifie. Les caractéristiques exceptionnelles du Râteau Cockshutt Peerless sont: châssis robuste et rigide, roues solides, dents trempées à l'huile, basculement sûr, bonne liaison des andaines, ajustement facile.



Le foin est considéré comme une des récoltes les plus importantes et les plus précieuses. C'est pourquoi il est essentiel que votre foin soit coupé et séché à temps avec les Machines Cockshutt pour le Foin.



Voyez Votre MARCHAND COCKSHUTT AUTORISÉ  
Aujourd'hui!

# COCKSHUTT

PLOW COMPANY LIMITED

TRURO MONTREAL BRANTFORD WINNIPEG REGINA SASKATOON  
SMITHS FALLS CALGARY EDMONTON

### Une ferme sans comptabilité est comme une horloge sans aiguille

Voilà une vérité trop souvent oubliée. Il est rare qu'on peut toujours suivre le bon chemin sans aucune indication. C'est la même chose sur une ferme. Un bon système de comptabilité permet au cultivateur de savoir où il va et quelles sont les productions qui lui rapportent le plus. La comptabilité devient de plus en plus nécessaire à l'agriculture. L'U.C.C. a compris cette vérité depuis longtemps et conseille fortement aux cultivateurs de la mettre en pratique. Pour bien vous renseigner sur la comptabilité agricole faites venir la brochure intitulée NOTIONS ELEMENTAIRES DE COMPTABILITE AGRICOLE, par M. Charles Gagne. C'est un cours à domicile de l'U.C.C. On peut l'obtenir au prix minime de 0.15 en s'adressant au

### SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue Viger

Montréal, P.Q.

Les Barres à Traction  
Jointes et Triplement Renforcées  
Donnent Aux  
**Firestone**  
GROUND GRIP  
"TRACTION CENTRÉE"  
UNE



40% PLUS DE DURÉE DANS LA SEMELLE  
14% PLUS DE RÉSISTANCE DANS LA CASSE DE CORDES  
16% PLUS DE TRACTION AU TIMON

DES épreuves tenues dans une grande variété de terrains et sous différentes conditions climatiques ont démontré, d'une manière concluante, que les pneus Ground Grip Firestone donnent à vos tracteurs jusqu'à 16% plus de force de traction au timon. C'est parce que, seuls, les barres à traction jointes et triplement renforcées... avec leur longueur additionnelle de barres à traction dans le centre de la zone de traction... ont une prise à "Traction Centrée".

A part de donner aux Ground Grip une "Traction Centrée", les barres à traction jointes assurent également un meilleur nettoyage. Elles ont aussi plus de résistance car elles sont triplement renforcées. Cette résistance accrue ajoute tout naturellement à la durée du pneu. Lorsque vous remplacez vos pneus voyez le vendeur Firestone de votre localité.



La "Traction Centrée" est désignée par la surface en blanc. Pas un autre pneu a cet avantage parce que Firestone a, exclusivement, les droits brevetés.

**FIRESTONE A ÉQUIPÉ LA FERME AVEC LE CAOUTCHOUC**

**QUESTION:**

"Comment pourrais-je rapidement et sûrement, acquérir sur l'agriculture elle-même et les problèmes qui s'y rapportent, une bonne provision de connaissances essentielles?"

**REPONSE:**

—"Procurez-vous la série des Cours à Domicile de l'U.C.C."

**AU SERVICE DE LIBRAIRIE**

515, AVENUE VIGER — MONTREAL

**Si chaque cercle donnait \$2.00**

On recueillerait de cette façon près de de \$1,500.00 pour l'Oeuvre du Sou de la Fraternité française.

Il est facile de faire des calculs. Supposons donc que chaque cercle de l'U.C.C. verse une somme de \$2.00 à l'Oeuvre de la Fraternité française. Comme il y a près de 700 syndicats et cercles dans la province, la somme recueillie se rapprocherait de \$1,500.00—sommes qui ne serait pas formidable en notre époque de milliards, mais qui permettrait néanmoins de donner un profitable coup de main à l'organisation des cultivateurs de langue française en Acadie, en Ontario et dans l'Ouest.

Qui dira maintenant que l'objectif ainsi fixé est trop élevé? ... Ici un silence, car personne n'ose soutenir l'affirmative. Dans les faits, on constate que des paroisses de colonisation fournissent généreusement au Sou de la Fraternité française. Le point essentiel n'est peut-être pas de recueillir des sommes élevées comme d'obtenir la part de chacun. Une paroisse ne fait rien parce que la voisine ne bouge pas. Il faut que chacune fasse sa part et alors l'objectif fixé sera atteint avec une facilité déconcertante. On l'a dit maintes fois en recommandant l'épargne: "les petits ruisseaux font les grandes rivières". Il en est de même dans une souscription. Que quarante cultivateurs donnent chacun 5 sous et que 750 paroisses donnent chacune \$2.00 et l'objectif sera parfaitement atteint. Mais il faut encore une fois que chacun fasse sa part.

**Entomologistes et pathologistes**

La Société de Québec pour la Protection des plantes tiendra sa 38ème assemblée annuelle, le 17 mai prochain, à la Faculté des Sciences de l'Université Laval, Boulevard de l'Entente, Québec. Le secrétaire de la Société, M. Rosario Barabé, précise qu'une vingtaine de communications sur des questions d'une grande actualité seront présentées au cours de cette journée d'étude.

L'assemblée s'ouvrira à 10 h. a. m., sous la présidence du Dr H. G. Crawford, entomologiste du Dominion. Mgr le Recteur de l'Université Laval souhaitera la bienvenue aux congressistes. Ceux-ci profiteront de leur séjour pour visiter les laboratoires de la Faculté des Sciences.

Les membres de la Société éliront de nouveaux officiers, étudieront une nouvelle constitution et dresseront un programme d'activités pour 1946-47. On prévoit qu'une soixantaine de médecins des plantes participeront à ces assises.

**Prévisions des Couvoirs en mai**

Le rapport de la vision des bestiaux et des volailles du ministère fédéral de l'Agriculture vient de publier les prévisions de la production des poussins au cours du mois de mai. On signale qu'il n'y a aucun changement dans la situation des couvoirs.

Dans Québec, on attend que le commerce des poussins soit encore bon au cours du présent mois. Il y a une meilleure demande de poussins pour le mois de juin. En général, cependant, on est d'avis que la saison prendra fin un peu plus tôt que l'an dernier. La demande exceptionnelle de poussins mâles de races lourdes a provoqué une rareté dans certaines régions. Le degré d'écllosion augmente. La moyenne signalée dans la dernière semaine d'avril a été de 72 pour cent.

Au Nouveau-Brunswick, le nombre total d'œufs na et incubation depuis le commencement de la saison est jusqu'à 978,700. Celui des poussins éclos est de 623,700, soit 63.7 pour cent. Les couvoirs ont des commandes pour tout le mois de mai jusqu'en (Suite à la page 17)

**Le sou de la Fraternité Française**

21e liste de la 41e souscription. — Montant perçu au 15 mars 1946.

Montant perçu au 15 mars 1946	30.90
<b>CERCLES DE L'U.C.C.</b>	
Ste-Angèle de Laval, (Nicolet)	5.00
Eastman, (Brome)	2.75
Ste-Elizabeth, (Arthabaska)	5.00
Charlesbourg, (Québec)	6.55
Cacouna, (Rivière-du-Loup)	7.50
St-Sylvestre, (Nicolet)	10.00
L'Isle-Verte, (Rivière du Loup)	5.90
St-Paul de Chester, (Arthabaska)	5.00
Laforce, (Témiscamingue)	1.85
Charlesbourg, (Québec)	3.50
Varenes, (Verchères)	10.00
Notre-Dame-du-Nord, (Témiscamingue)	7.00
St-André de Matapédia, (Bonaventure)	2.00
Village-Richelieu, (Rouville)	10.00
Ste-Angèle de Monnoir, (Rouville)	10.50
Nicolet, (Nicolet)	10.00
<b>PERSONNELLES</b>	
J.-E. Bélanger, Québec	1.00
Montant reçu au 10 mai 1946	133.55

**La cérémonie de fin d'année au collège de Saint-Césaire**

Le diplôme agricole est remis à neuf finissants... Tous les élèves ont suivi le cours à domicile de l'U.C.C. ... Au nom du ministre, M. J. C. Magnan remet une subvention de \$15,000.

Les Pères de la Congrégation de Ste-Croix dirigent avec un succès remarquable le Collège de St-Césaire, institution que fréquentent 250 élèves inscrits aux cours commercial et agricole. Cette année près de 70 élèves suivaient les leçons de la section agricole.

Ces élèves viennent de terminer leur année d'étude. A la distribution des prix et diplômes, sous la présidence du Rev. Frère Justin, C.S.C., supérieur de la maison, M. J.-Chs Magnan, chef de la division de l'enseignement agricole au Ministère provincial de l'Agriculture et représentant officiel de l'honorable Laurent Barré, a remis au Collège un chèque de \$15,000, subvention spéciale du Gouvernement. Le Frère Supérieur a remercié les autorités provinciales avec une grande cordialité, déclarant que cette somme permettrait d'améliorer encore l'enseignement distribué par la maison.

Nous soulignons que la section agricole de St-Césaire est sous la direction du Rev. Frère Eloi, B.S.A., assisté de MM. Wilfrid Hébert, B.S.A., et Ernest Darsigny, aidé occasionnellement par MM. Fernand Plante, professeur de menuiserie et L.A. Mondou, agronome du comté.

Neuf finissants ont reçu cette année leur diplôme agricole, par ordre de mérite: M. André Morier, St-Mathias, Denis Barber, Ange-Gardien; J.-René Jodoin, St-

Simon; André G. Trudeau, Beauceville; Léonard Bombardier, Racine; Yves Gauvin, Ange-Gardien; Bernard Audette, Compton; Paul Tessier, Ste-Angèle; et Réginald Morin, Stanstead.

Tous les élèves ont suivi au cours de l'année, le vingtième cours à domicile organisé par l'U.C.C. sur l'établissement des jeunes. Les premiers aux examens furent, en deuxième année, Léonard Bombardier, Paul Tessier, A.-G. Trudeau; en première année, A. Vigeant, R. Beaudoin et C. Brault.

Après les remerciements de circonstances des finissants, exprimés par M. J. René Jodoin, M. Magnan a insisté sur la haute valeur de l'instruction et de l'éducation pour pouvoir se tenir debout, être de fiers catholiques et des cultivateurs dignes et prospères.

**Un autre...**

(Suite de la page 4)  
cunement, dit-elle, à la façon dont les coopératives dirigent leur commerce. Non... puisqu'elle demande tout simplement à l'honorable Hilsley que les coopératives ne soient plus des coopératives!

Si la loi de l'impôt permettait à tous ces messieurs de garder pour eux tous les profits qu'ils peuvent réaliser, ils garderaient —vous pouvez en être certains— un silence... payant.

Le renard de la fable, mourant de faim, a trouvé "trop verts et bons pour des goujats" les raisins qu'il ne pouvait atteindre. L'"Income Tax Payers' Association" se meurt d'envie de garder pour elle-même tous les "raisins" qu'elle trouve si beaux et si bons.

R. MARTIN, agronome.

**Dans le diocèse de Saint-Jean**

Il s'est tenu le 9 mai un important congrès de fermières dans le diocèse de Saint-Jean. Son Excellence Monseigneur Forget, évêque de St-Jean, a bien voulu rencontrer les congressistes et leur adresser la parole. Les cercles constitués de l'Union catholique des Fermières ont demandé et obtenu l'autorisation de former une fédération diocésaine. Il est à noter que 16 paroisses ont déjà leur cercle de l'U.C.F. et fournissent des effectifs qui dépassent 600 membres. Du congrès de fondation de St-Jean et de la journée d'étude qui a eu lieu, la "Terre de Chez Nous" donnera la semaine prochaine un compte rendu plus élaboré en ses pages féminines.

**Encycliques sur l'Eglise ruthène**

L'année 1946 marque le trois cent cinquantième anniversaire du retour de l'Eglise ruthène au Siège apostolique. S. S. Pie XII a écrit pour célébrer cet événement une remarquable encyclique "Orientales omnes". Elle comprend trois parties: 1) aperçu historique sur l'union de l'Eglise ruthène avec le Saint Siège; 2) bienfaits procurés à l'Eglise ruthène par son union à Rome; 3) persécution actuelle contre l'Eglise ruthène unie. Le texte français de cette encyclique paraît cette semaine dans la collection des Actes Pontificaux de l'Ecole Sociale Populaire. Il couvre trente-deux pages.



## À la sortie du printemps...

Par Jean Blanchet, agronome

### Embellissement

Les Chamores de Commerce ont entrepris, un peu partout dans la province ce printemps, une vaste campagne de nettoyage et d'embellissement dans les centres urbains. Les milieux ruraux auraient avantage à suivre le courant.

Plusieurs cultivateurs ont la bonne habitude de maintenir autour de leur ferme une propreté qui repose l'œil et d'égayer les abords de la maison avec une pelouse, un parterre de leurs, aux couleurs variées et des arbres d'ornementation bien choisis et bien adaptés au climat. Ce n'est certainement pas un luxe pour une ferme que de profiter graduellement d'un embellissement peu coûteux tout à fait agréable. Cela augmente au contraire la valeur de la propriété et contribue à inculquer aux enfants le goût de la propreté, de l'ordre et de la beauté paysagiste.

du pommier et le noir luisant des baies du viorne sucré ou des cerelles noires. L'automne termine la saison dans une symphonie de couleurs écarlates, cramoisies et dorées sur le feuillage de certains petits arbres comme les érables d'amour et de Tartarie. Ces arbres offrent un ton plaisant de couleurs qui met en relief une certaine partie du jardin à une saison particulière. Pendant toute l'année, leur taille constitue une masse suffisante pour accentuer les coins, encadrer le paysage et créer un arrière-plan pour les couleurs vives des arbrisseaux et des plantes herbacées.

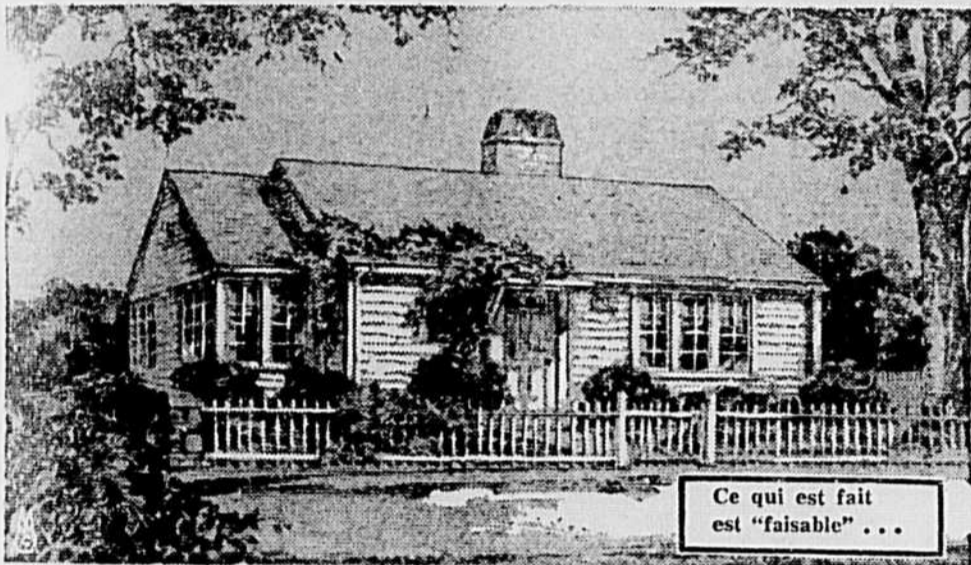
### Les mauvaises herbes

La destruction sélective des mauvaises herbes a été observée pour la première fois lorsque de la moutarde poussant dans une récolte de grain a été détruite par une pulvérisation de sulfate de cuivre

risation des carottes avec de l'huile. L'huile mouille les feuilles de carottes aussi bien que celles des mauvaises herbes. Mais, pour une raison inconnue, elle détruit la plupart des mauvaises herbes annuelles et n'affecte pas les carottes.

Le dernier et le plus remarquable de tous les ingrédients chimiques pour détruire les mauvaises herbes, le 2-4-D, est beaucoup plus efficace que tout autre herbicide connu. Il ne décolore pas temporairement les récoltes comme le font d'autres substances. Il détruit un grand nombre d'espèces de mauvaises herbes sans causer de dégâts apparents aux plantes de la famille des graminées.

Il faudra peut-être encore quelques années avant que l'on puisse recommander l'utilisation de ces herbicides sur une vaste échelle, mais la science expérimentale progresse chez vous et cor inue de venir en aide à la classe agricole.



Ce qui est fait est "faisable"...

Un dessin qui ne cherche à exprimer qu'une idée: celle de l'embellissement! Ce mot n'inclut pas la nécessité de vastes dépenses. La propreté ne coûte pas cher; c'est un élément de beauté. Les arbres et les fleurs poussent sans charger notre budget. L'embellissement peut n'être que l'utilisation opportune et ingénieuse des loisirs. Alors il faut un effort: de l'attention et du travail. Naturellement un peu!... Mais à qui la maison? à qui la ferme? à qui la beauté dégagée et achevée? A nous d'abord....

### Choix des arbres

Il n'est pas pratique de planter, dans la cour ou aux alentours de la maison, des arbres aux proportions gigantesques. Pour les parterres on conseille d'utiliser des arbres de petite ou de moyenne taille. Mais, et ceci est important, pour justifier l'espace qu'ils occupent, il faut que ces arbres fournissent des effets de couleurs attrayantes à diverses époques de l'année. Au printemps, il peut y avoir le ton chaud des bourgeons à feuilles grossissantes du cerisier, l'étalage de couleurs du pommier à fleurs roses au milieu de mai, ou le vert éclatant des feuilles qui s'ouvrent sur le bouleau pleureur, faisant contraste avec la grâce argentée du tronc et des branches. Nombre d'espèces de pruniers et de cerisiers sont utiles au printemps. L'un des plus attrayants est l'arbre de mai qui a l'apparence de plumes légères, lorsqu'il est recouvert de ses grappes de petites fleurs couleur de neige.

Plus tard dans la saison, le claudra, avec ses longues chaînes de fleurs blanches bercées par la brise, ou les grosses fleurs bouffantes du lilas du Japon, ajoutent un attrait distinctif à l'ornementation de la pelouse. Le catalpa et le maronnier de l'Inde sont trop gros pour la plupart des jardins, mais là où il y a suffisamment d'espace, ils présentent une très belle apparence.

À la fin de l'été ce sont les fruits à couleurs vives qui offrent un bel effet: grappes écarlates et brillantes des petits fruits du cormier; les rouges variables du cenellier et

qui n'a pas affecté le grain. La pulvérisation a brûlé les feuilles des graminées et la récolte a paru morte pendant environ une semaine. Puis le grain s'est mis à reverdir, mais la moutarde a cessé de se développer. L'explication de la reprise du grain, est que la pointe de croissance des plantes de la famille des graminées, tels que l'avoine, le blé, l'orge et le seigle, est renfermée dans une gaine ou une couverture; ce qui empêche la solution du sulfate de cuivre caustique de toucher à la pointe de croissance du grain. Au bout de quelques jours, les tiges non abîmées continuent leur développement et reprennent leur couleur verte. Au contraire, la pointe de croissance de la moutarde est ouverte et exposée, puis les feuilles de cette mauvaise herbe sont cireuses et recouvertes de poils courts qui retiennent une quantité suffisante de poison pour faire mourir toutes les parties de la plante.

La plupart des mauvaises herbes annuelles rencontrées parmi les cultures de pois et de lin peuvent être détruites par le Sinox. C'est là le nom de commerce d'un nouvel ingrédient chimique pour la destruction des mauvaises herbes. On croit que la raison pour laquelle ce poison n'affecte pas les pois et le lin est parce que les feuilles de ces plantes sont lisses et sans poils et que la solution coule sur elles comme l'eau sur les feuilles de chou. Les mauvaises herbes qui n'ont pas une surface cireuse sont attaquées et détruites par le Sinox.

Un autre exemple difficile à expliquer est le suivant: la pulvé-

### Peinture des bâtisses

On recommande au cultivateur qui veut donner une première ou une nouvelle couche de peinture à ses bâtisses de s'adonner à cette besogne dans la saison du printemps, entre la fin des semailles et le début de la fenaison.

La surface à peindre doit être absolument sèche et, après la pluie la brume ou une rosée, il faut lui donner le temps de sécher avant de commencer ou de continuer le peignage. Si la température est froide ou humide, la peinture sèche plus lentement qu'en temps chaud, de sorte que la belle température, au début de l'été ou à l'automne, assure les meilleures résultats. Si l'immeuble n'a jamais été peinturé, il y a un choix varié de peintures que l'on peut employer, mais s'il s'agit de peindre de nouveau, à moins que la vieille peinture n'ait été complètement enlevée jusqu'au bois nu, la peinture employée doit être de la même espèce que celle de la première couche. Si vous changez de peinture pour les couches subséquentes, vous vous exposez souvent à des difficultés.

### Bonne qualité

Il faut s'assurer de la bonne qualité de la peinture. On peut obtenir, dans le commerce, de bonnes peintures préparées. Si le cultivateur préfère préparer la peinture à domicile et qu'il sache comment le faire, il peut encore obtenir les matériaux nécessaires. Le blanc de plomb en pâte est l'un des meil-

(Suite à la page 21)

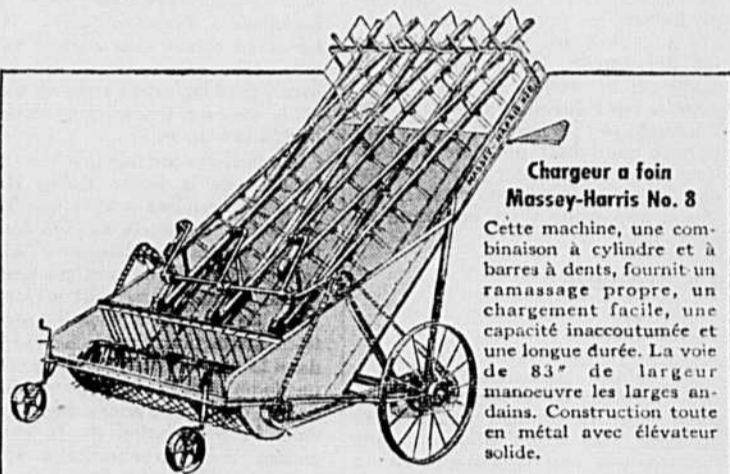


# Economisez de l'argent

Employez l'Équipement MASSEY-HARRIS

La vieille méthode, "Faites les Foins quand le Soleil Brille," est certainement la méthode à suivre durant la fenaison. Les nouvelles machines MASSEY-HARRIS, avec leur grande capacité et leur facilité d'opération, vous aide à couper votre récolte avec moins d'effort, en moins de temps et à un coût plus bas que jamais auparavant.

D'année en année elles ont été améliorées dû à une étude parfaite des conditions d'opération sur les fermes canadiennes. Aujourd'hui les plus récents modèles de faucheuses MASSEY-HARRIS, tirées par chevaux et par tracteur, les râtaux et les chargeurs, rendent la fenaison plus facile et plus rapide que jamais auparavant. Voyez votre Revendeur MASSEY-HARRIS dès maintenant.

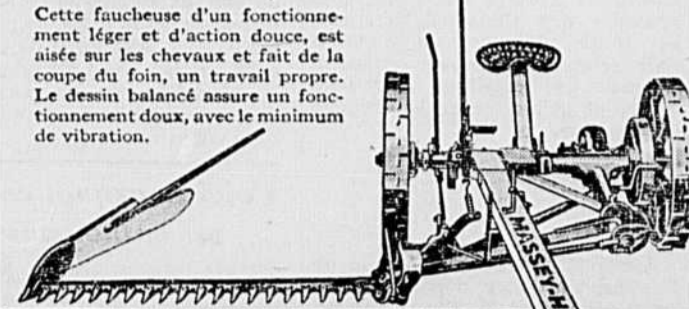


Chargeur à foin Massey-Harris No. 8

Cette machine, une combinaison à cylindre et à barres à dents, fournit un ramassage propre, un chargement facile, une capacité inaccoutumée et une longue durée. La voie de 83" de largeur manœuvre les larges andains. Construction toute en métal avec élévateur solide.

### Faucheuse No. 37 Massey-Harris

Cette faucheuse d'un fonctionnement léger et d'action douce, est aisée sur les chevaux et fait de la coupe du foin, un travail propre. Le dessin balancé assure un fonctionnement doux, avec le minimum de vibration.



LA COMPAGNIE MASSEY-HARRIS LIMITEE

FONDEE EN 1847

TORONTO MONCTON BRANDON SASKATOON YORKTON EDMONTON  
MONTREAL WINNIPEG REGINA SWIFT CURRENT CALGARY VANCOUVER

## "Les plantes industrielles"

Le lin — La betterave à sucre — Le tabac

Un fort volume de 160 pages contenant toutes les leçons du dix-septième cours à domicile de l'U.C.C. Chacun de ces trois sujets d'actualité est traité par des experts. Cette brochure est un outil incomparable qui rendra de grands services à tous ceux qui se livrent à ces cultures dans la province de Québec. Elle est portée de toutes les courses puisqu'elle ne coûte que 25 cents l'unité. \$2.00 la douzaine; ajoutez dix pour cent pour frais de port et faites remise avec la commande au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, AVENUE VIGER

MONTREAL

## Sa Sainteté...

(Suite de la page 5)

tions qui participeront à la prochaine conférence.

### Affaires d'Espagne

Malgré toutes les intrigues que le communisme international cherche à créer contre l'Espagne catholique et tout le temps qu'il fait perdre au Conseil de sécurité les démocraties anglo-saxonnes ne paraissent pas disposées à intervenir de façon directe dans les affaires intérieures de l'Espagne qui ne regardent que les Espagnols, en vertu même des principes énoncés dans la Charte de l'Atlantique. Les communistes s'efforcent de recueillir des documents soi-disant authentiques pour prouver que l'Espagne est fasciste, qu'elle prépare une agression contre la démocratie, qu'elle donne asile à des savants allemands et qu'elle fait des expériences sur la bombe atomique. Il semble bien que les Anglo-Saxons, qui ont montré une faiblesse déplorable dans cette affaire, comptent gagner du temps et laisser ainsi cette stupide enquête tourner en queue de poisson. En attendant, les communistes continuent d'accumuler les mensonges et de dresser des épouvantails sur ce qu'ils appellent une menace à la démocratie. Ce n'est sûrement pas, en tout cas, une menace à la démocratie soviétique, car il y a belle lurette que la démocratie n'a jamais existé et n'existe pas au "Paradis rouge".

## On amenderait...

(Suite de la page 5)

te n'est plus à l'abri d'un coup de force, mais elle peut être le jouet de la majorité. Qu'est-ce qui empêcherait le pouvoir central, en chicane avec les provinces au sujet des impôts et des sources de taxation, d'amender à son gré les articles qui lui déplaisent et qui limitent sa juridiction? D'autre part, à quoi bon recourir au Parlement de Londres? Si ce n'est pas la sujétion réelle, c'est la sujétion apparente dont personne ne veut plus.

### Le drapeau canadien

Le comité parlementaire qui a reçu mission de proposer un drapeau pour le Canada poursuit sa besogne. On a de plus en plus l'impression qu'il s'obstinera à mettre l'UNION JACK sur le prétendu drapeau canadien et que toute l'affaire était arrangée d'avance. Si c'est ce qui advient, la réplique des Canadiens français est toute indiquée; ils n'auront qu'à rejeter le nouveau drapeau comme ils rejettent l'UNION JACK et qu'à arborer le drapeau de Carillon.

### Trois sièges vacants

Après M. MacDonald, député de Frontiac, un autre député fédéral est décédé c'est M. Harry Leader, député de Portage-la-Prairie. M. Bruce ayant démissionné, il y a présentement trois sièges vacants au Parlement d'Ottawa.

### Le vote des milliardaires

Le gouvernement fédéral a fait approuver le prêt d'un milliard et quart à l'Angleterre. Sans se soucier de l'avis de leurs commentants, les députés du Canada français ont en grand nombre voté la mesure. Moins de dix ont voté contre le projet de gouvernement. Les autres savent que le peuple oublie vite et que les élections sont loin. Au Sénat, seul l'hon. Thomas Chapais a voté contre la mesure.

### Dans la province

On sait que le comté de Compton est vacant par suite de la mort de M. le député Duffy. On prévoit qu'une élection partielle aura lieu au cours du mois de juillet. Dans une déclaration faite à Montréal, l'hon. M. Duplessis a invité le parlement fédéral à respecter l'opinion de la province de Québec relativement à la sainteté du mariage. Le premier

nistre révèle que la province a prié le gouvernement fédéral d'amender le code criminel en ce qui concerne les loteries. Il propose que les loteries soient autorisées pour fins d'hospitalisation, de charité et l'éducation. Le gouvernement provincial tente d'en venir à un arrangement avec les actionnaires de la Montreal Light, Heat & Power devenue l'Hydro-Québec. Ce sont là quelques points dignes de mention entre bien d'autres et naturellement il faut en passer.

## Un projet...

(Suite de la première page)

concurrence au beurre. On sait que la fabrication, l'importation et la vente de la margarine ont été

interdites depuis de nombreuses années au Canada. Cela date du temps où le beurre de la Nouvelle-Zélande faisait concurrence au beurre canadien qui se vendait à des prix dérisoires. Tout le monde se rappelle les débats formidables auxquels a donné lieu cette question dans le passé. On en a même fait l'objet de programmes électoraux. C'est pour éviter que semblable situation ne se répète que l'U.C.C. et la Fédération canadienne d'agriculteurs ont enregistré, au nom des cultivateurs qu'elles représentent, d'énergiques protestations. Le sénateur T.D. Bouchard, qui ne manque jamais une occasion de faire des esclandres, s'est déclaré en faveur de ce projet de loi. Mais la majorité l'a rejeté. C'est, en définitive, ce qui compte.

Reellement Délicieux

# THE "SALADA"

"Que l'on favorise, au contraire, l'association libre, sous la protection des lois de l'Etat et la sauvegarde de celles de l'Eglise, et l'association professionnelle rendra à la province tous les services que la sociologie catholique exige".

## Essayez le pain au gingembre Robin Hood Servi comme pouding surprise

Un régal pour toute la famille, facile à réussir, délicieux avec sauce au citron ou à la guimauve

●L'arôme appétissant et épicé qui s'échappe du fourneau et se répand dans toute la maison, fait anticiper à la famille le régal qui s'en vient... un délicieux pain au gingembre chaud! Quelle surprise quand vous leur servez des poudings individuels, cuits dans des moules à muffins et enrobés d'une sauce neigeuse à la guimauve ou d'une délicieuse sauce au citron. Faites cuire, en même temps un gros pain au gingembre Robin Hood dans un moule à gâteau ordinaire. Il est succulent même sans aucune garniture. Servez-le chaud, coupé en carrés dont la texture riche et tendre et la couleur brun-rouge mettront l'eau à la bouche.

De fait, chaque fois que vous vous servez de la farine Robin Hood, vous vous rendez compte qu'elle est un facteur de succès dans la confection de toutes vos pâtisseries. Chaque sac de Robin Hood contient une garantie de remboursement majoré de 10%, de manière à vous donner entière satisfaction. Tout le secret réside dans la merveilleuse facilité avec laquelle on peut incorporer cette farine fine et douce aux autres ingrédients, dans la préparation de la pâte à gâteau. C'est cette facilité à se mélanger qui l'a rendue fameuse.

Faites-en l'essai vous-même, dans la préparation de pain au gingembre, de gâteaux succulents et légers, de tartes, de petits pains, de pain ordinaire... de tout genre de pâtisserie enfin. Robin Hood est adoptée par la majorité des fermières et a rapporté de nombreux prix dans les concours d'art culinaire.



### Voici pourquoi cette gagnante d'un concours est enthousiaste au sujet de la Farine Robin Hood



Voici ce que déclare Madame Michel Angers, présidente du Cercle des Fermières de Neuville, Qué., au sujet de sa farine favorite: "J'emploie toujours la farine Robin Hood et je dois vous dire qu'il n'y a pas de meilleure farine sur le marché. Il me fait plaisir de recommander à toutes les ménagères d'employer la Farine Robin Hood pour leurs gâteaux et pâtisseries, car j'ai été à même de constater que c'est la farine employée par la majorité des gagnantes lors de nos Concours de Cuisson."

### Pain au gingembre Robin Hood

1/4 tasse graisse (beurre ou saindoux)	1 c. à thé poudre à pâte
1 1/2 tasse sucre brun	1/2 c. à thé sel
2 œufs	1 1/2 c. à thé gingembre
1 1/2 tasse farine Robin Hood tamisée	1 c. à thé cannelle
1/2 c. à thé bicarbonate de soude	1/2 tasse mélasse
	1/2 tasse eau bouillante

1. Défaites la graisse en crème; ajoutez le sucre graduellement et battez jusqu'à ce que très léger.
2. Battez les œufs jusqu'à ce que légers et ajoutez-les au premier mélange.
3. Tamisez la farine; mesurez; ajoutez bicarbonate, poudre à pâte, sel et épices; tamisez de nouveau.
4. Mélangez la mélasse et l'eau bouillante et ajoutez-les en alternant avec la farine, au mélange d'œufs, de shortening et de sucre.
5. Cuissez dans des moules à muffins individuels bien beurrés, à four doux (300 à 325F).

Temps de cuisson: 35 à 40 minutes.

Sauce à la guimauve: Faites bouillir 2 tasses de sucre dans une tasse d'eau jusqu'à ce que le mélange file; incorporez deux blancs d'œufs battus en neige ferme en continuant de battre, doucement d'abord, jusqu'à ce que la sauce épaisse, puis plus vite. Ajoutez quelques gouttes de vanille.

## La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lave

Ecoutez "Les Talents de Chez-Nous"

Réseau Radio-Canada — Jeudis 8.00 p.m.



Ce certificat garantit le remboursement de votre argent, plus 10 pour cent.



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières.

## Education

## Travaux de vacances

## La petite histoire

Les enfants, dans nos familles de cultivateurs, ne s'ennuient pas durant les vacances; ils ont de quoi s'occuper au champ, au jardin, même les petits bras se trouvent de l'ouvrage. Précieux avantages que ne partagent pas les écoliers des villes qui ne peuvent se payer une villégiature à la campagne. Ils n'ont pour partage, qu'à courir sur les trottoirs ou dans les ruelles et à perdre leur temps et trop souvent la fraîcheur de leur âme. Les parents, à la campagne, doivent inviter leurs enfants à remercier la Providence pour le grand privilège de vivre en pleine nature.



Voici l'un de ces remarquables témoins du passé. En sa mémoire intacte, il a consigné l'histoire de trois quarts de siècle. Parfois aussi il relate ce que narrait son grand-père, et, de la sorte, l'année 1800 est atteinte. "Je me rappelle que..."

(Photo TAVI)

A nos jeunes ruraux, il reste tout de même des loisirs et il leur arrive peut-être de trouver le moyen de faire entendre cette complainte moderne: "C'est plate!" par les dimanches trop paisibles, à leur goût. Pour leur éviter ces moments désagréables, j'ai une intéressante proposition à faire aux mamans et aux enfants. Durant les prochaines vacances, tous nos jeunes vont faire de la petite histoire. Et vous vous demandez: "En quoi cela consiste?" De la petite histoire, c'est anoter, dans un carnet, ce que les grands parents pourront vous raconter sur ce qui se passa dans la paroisse et aux environs depuis qu'ils peuvent se souvenir: les premiers colons, apostolat des premiers curés, les histoires invraisemblables aussi mais pleines de piquants, les légendes, de cela il y en a d'attachées à l'histoire de tous nos coins de pays. Il y a aussi l'histoire des antiquités qui dorment au grenier: là-dessus les grand-mères seront peut-être les meilleures pour vous expliquer que de choses sur les moeurs, les coutumes, les traditions de la famille, des voisins. Enfin tout, tout ce que vous croirez intéressant.

Quand ils auront épuisé les souvenirs chez vous, vos enfants, qui doivent être curieux comme tous les enfants intelligents, iront plus loin, continuant leur petite enquête. A la fin des vacances, ils rédigeront un résumé de leurs notes dans des phrases très simples, sans recherche littéraire et ils m'adresseront leur travail. Je publierai ici les pages les plus intéressantes et ce sera, pour tous les lecteurs, une source de renseignements sur notre petite histoire. Je m'adresse aux mamans, parce que ce sont elles qui susciteront l'enthousiasme chez leurs jeunes pour ce passe-temps qui donne l'amour de son coin de terre. Plus on connaît son histoire, non pas tant les grandes lignes que ce qui caractérise son intimité, plus on se lie étroitement à sa paroisse, à ses traditions et aux souvenirs qui constituent notre richesse historique.

Donc, les mamans, encouragez vos enfants à ce travail de vacances; vous verrez comme ils en seront enchantés. Adressez toutes communications à ce sujet à: Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY, Miculet, P. Q.

## Tu n'es pas découragée !..

Il y a tout de même de personnes qui ont une étrange compréhension du devoir et du sens chrétien de la vie. Voici une jeune maman très fière, et à bon droit, de ses quatre enfants qui se suivent d'année en année. Un cinquième est promis! La jeune femme annonce tout bonnement, à une parente, cette nouvelle espérance... Mais, le visage de la chère tante s'allonge outre mesure: "Pauvre petite fille! Encore un!... Tu n'est pas découragée?..."

La petite maman reste interloquée, vous comprenez bien! Elle n'avait pas pensé à cela: être découragée... Après le départ de sa visiteuse, le mot lui revient: être découragée, c'est bien vrai! Déjà cinq petits, pas plus raisonnables les uns que les autres; qu'est-ce qu'elle fera pour venir à bout de son ouvrage, les habiller, leur donner l'éducation qu'ils sont en droit de recevoir! Combien de mois encore de fatigues, de dégoûts, de malaises de toutes sortes... Franchement elle a raison, la tante, ce n'est pas drôle... Et pour la première fois, la jeune maman se sent déprimée en face du devoir.

La personne qui lança, sans réfléchir, cette phrase montant d'un coeur égoïste, ne pesa pas les conséquences de ses paroles et quand, le soir, elle fit bien minutieusement ses exercices de piété et son examen de conscience, elle se crût très en règle avec le bon Dieu et le prochain. Et sa nièce qui, d'habitude, rend sa maison joyeuse par ses sourires, son entrain, la trouve, à cette heure sombre, ennuyée, trop humble. Et ses enfants, pourquoi sont-ils plus maussades? Elle s'impatiente, les brusque un peu fort et les pauvres petits n'y comprennent rien... Ils s'endorment avec un peu d'angoisse au coeur; pourquoi leur maman si douce est-elle mauvaise, ce soir? Et l'époux trouve sa femme changée, peu parlante. Plus de sourire! serait-elle malade?...

Ah! ces mauvaises semences de découragement de conseils égoïstes aux jeunes mamans jusque dans nos milieux ruraux où la famille nombreuse fut toujours en honneur, pourquoi passent-elles par les maisons pour traîner dans la fange l'idéal des épouses et des mères chrétiennes entièrement vouées à leur devoir, sans mesquinerie, sans retour égoïste sur elles-mêmes?

Mais non, ma soeur! Donnez, donnez sans compter, à votre maison et à ceux de votre maison, des sourires, de l'enthousiasme, des sacrifices, de l'amour, des enfants. Vous savez bien que pour nous, les femmes appelées au mariage, il n'y a rien de plus grand, de plus saint. Le bon Dieu nous demande de mettre la main à son oeuvre, par la souffrance, pour que son oeuvre s'accomplisse sur la terre et que le Ciel soit peuplé de saints. Il n'y a que cela qui compte, le reste, le "moi" doit s'effacer. "Ce sont des âmes ici qu'on manie et qu'on pèse. On travaille à la fois pour la cité charnelle et la cité divine. On purifie des sources: l'influence qu'on exerce ne peut se mesurer". Des foyers seront troublés ou paisibles, notre patrie aura ou non les serviteurs dont elle a besoin, le nombre des saints sera parfait et le règne de Dieu s'établira plus ou moins vite selon ce que nous aurons fait." (Madelaine Daniélou)

Mamans, prosternons-nous et remercions Dieu de nous avoir aimées au point de nous confier un idéal à réaliser dont la beauté resplendit sur les sommets.

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

## Restons nous-mêmes!

Le touriste va bientôt revenir avec les beaux jours de l'été. Nos voisins, les Américains, parcourront nos routes avec l'espoir de trouver, dans des paysages canadiens, des Canadiens français de moeurs et d'expression. Hélas! trop souvent, ils ne retrouvent qu'un décalage maintes fois grossier de leurs habitudes et de leurs manières.

M. Gérard Delage, administrateur de l'Association professionnelle des hôteliers de la province, énonçait, dans une récente causerie à Joliette, des idées très justes sur le sujet. "Le touriste américain, disait-il, qui ne connaît pas sa géographie, retourne chez lui convaincu que notre pays est le quarante-neuvième état des Etats-Unis d'Amérique. Après plusieurs années d'existence, nous attendons encore un drapeau canadien; notre hymne national, selon une encyclopédie américaine, est "Maple Leaf Forever"; nos maisons de pensions s'évertuent à s'appeler "American Tourist House"; nos établissements commerciaux arborent le drapeau américain; nos restaurants vendent des "hamburgers", des "hot dogs" et des steaks "on charcoal"; nos grands hôtels portent des noms anglais; leurs menus s'efforcent de faire oublier au visiteur que nous sommes dans une province française; bref, le touriste qui part de la province de Québec regrette assez souvent d'être venu de si loin pour voir la copie de tout ce qu'il a chez lui."

Sachons rester nous-mêmes, c'est-à-dire des Canadiens français, fiers de leur langue, de leurs traditions, de leurs coutumes. Nous n'avons pas à rougir de ce que nous sommes devant qui que ce soit. Restons nous-mêmes!

## La dernière page

Au dehors, la nuit descend. Des myriades d'étoiles pareilles à de minuscules flambeaux s'allument au fond des cieux. Dans la demi-obscurité du joli boudoir que la lumière ne peut dissiper entièrement, pèse un lourd silence.

Pourtant, Yolande, l'espiègle et riieuse enfant occupe sa place coutumière de chaque soir.

Pourquoi, autour de ce jeune front, ce nuage de tristesse?

C'est qu'un bien triste événement vient de draper de ses voiles funèbres, toute l'avenue ensoleillée que devait parcourir Yolande, au bras de l'aimé. La grande enveloppe, bordée de noir, arrivée du matin, lui disant la fatale nouvelle, est posée près du livre d'heures.

Douloureuse, très pâle, la petite fiancée d'hier est là, laissant



s'épancher sur une page de son Journal, la dernière peut-être, le trop-plein de son coeur si cruellement frappé

Entre les feuillets immaculés, ami, se retrouve le souvenir.

Hélas! le souvenir eut des beaux jours trop tôt finis. "Ma amie, m'avait dit Paul, un soir très loin déjà, je vous apporte un journal, confident très discret à qui je veux que vous disiez tout... Marquez-y tant et tant de choses qu'il soit complet, quand se lèvera pour nous le grand jour de notre union. Et plus tard, en une halte très douce, ensemble, nous relirons ces écrits de notre jeunesse heureuse. Ne serait-ce pas exquis?"

Fidèle au désir exprimé si gentiment, je m'exécutais ponctuellement, jetant à pleines brassées, en gerbes fleuries, sur les blancs feuillets, toute ma joie de vivre, tout le bonheur dont était irradié mon coeur. J'allais achever le manuscrit dans un élan de reconnaissance, d'enthousiasme...

Hélas! les dernières pages que je voulais riantes, que j'espérais remplies de gaieté, s'endeuillaient. Mes yeux se mouillèrent de larmes brûlantes et mes pleurs coulent sur une tombe. Il n'est plus, mon Paul très cher. La mort inexorable l'a couché impitoyablement pour un sommeil sans fin.

Pour toujours, sous la terre humide, il repose mon fiancé, pendant que son âme effeuille, aux pieds du Maître, les roses de son éternel printemps. L'aube d'une autre vie, pour Lui s'est levée sans déclin, et moi, celle qu'il aimait, je suis seule, bien seule, le long de la route.

Mon Dieu, éveillez-moi, ce n'est peut-être qu'un rêve, éveillez-moi! Hélas! C'est fini... Je ne le verrai plus!

Les derniers mots s'achevaient dans un sanglot.

Huit mois plus tard, Yolande écrivait d'une main tremblante, au bas de la feuille pleine de sa douleur: "Rien ne m'est plus, ci-bas, ô mon Dieu! Je viens à Vous, courbée sous le poids de l'épreuve douloureuse qui fit sombrer mon âme dans un cruel désenchantement.

Pardonnez-moi, Jésus, de venir à Vous avec un coeur endolori, une vie jeune encore, mais où il s'est fait une brisure, pour m'offrir, à votre signe.

Je veux désormais ne vivre que pour vous, me consacrer tout entière à votre divin service.

Prenez-moi!"

Ainsi s'achevait, dans une supplication, la dernière page, jaillie du coeur apaisé de Yolande. C'était aussi avant que les voiles de l'oubli retombent sur ce passé récent, un dernier regard jeté sur la scène où s'était joué le drame de son amour.

C'était le dernier acte qui s'achevait pour montrer ensuite à la levée du rideau, un autre tableau; une autre voie bordée de palmiers, dans les sables brûlants d'Afrique où de blanches corolles s'engageaient.

Yolande qui, après avoir ployé un instant sous le souffle du malheur, se relevait vaillante, magnanime pour devenir une héroïque petite missionnaire sous le ciel tropical de la nation africaine.

Alice Poulin de Courval, Raicir

## A St-Isidore...

(Suite de la page 7)

La clôture se fera vers 4.45 heures. N.B. A cause du rationnement il est impossible de servir un repas à tout le monde. Les invités, les prêtres, les membres des bureaux central et régional, les représentants de l'U.C.F., les dirigeants des cercles locaux de l'U.C.F.O. et de l'U.C.E. et quelques autres pourront être servis.

## GRATIS ! Echantillons d'un traitement contre les MALADIES D'ESTOMAC (DUES A L'EXCEDENT D'ACIDE GASTRIQUE)



C. P. Shea, Campbell's Bay, Québec, nous écrit: "Je souffrais depuis 22 ans d'indigestion, de douleurs et de gaz d'estomac après chaque repas et se fut soulagé après qu'un ami m'eut parlé de votre traitement. Dès la première journée que je fis usage des Tablettes Von Canadiennes, je crois qu'elles me firent un bien considérable. Je ne saurais jamais en faire trop d'éloges". Si vous souffrez d'indigestion, gastrite, gastralgie, gonflement, irritation causée par l'acide, douleurs après les repas ou de quelques autres troubles d'estomac de même nature dû à l'excès d'acide gastrique, vous devriez, vous aussi être promptement soulagés. Demandez immédiatement un échantillon GRATUIT de ce traitement. Une brochure gratuite est incluse. Ecrivez à

CANADIAN VON Co.  
Dépt 318-E — WINDSOR, Ontario.

## FAVORISE VOTRE BUDGET S'APPRETE FACILEMENT!



## Tarte renversée au boeuf

1 1/2 tasse farine	5 c. à soupe shortening
3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"	1/4 tasse lait, ou moitié lait, moitié eau
1 c. à thé sel	1/2 tasse oignon tranché
1 c. à thé poivre de céleri	1 boîte soupe aux tomates condensée
1/2 c. à thé poivre blanc	1/2 lb. boeuf cru haché

Tamisez ensemble farine, poudre à pâte, 1/2 c. à thé sel, poivre de céleri et poivre blanc; ajoutez 3 c. à soupe shortening; incorporez avec fourchette. Ajoutez lait et brassez. Faites fondre reste du shortening dans poêle de 9"; cuisez oignons jusqu'à tendreté. Ajoutez soupe aux tomates, reste de sel et viande hachée; portez au point d'ébullition. Etendez mélange de poudre à pâte sur mélange de viande et cuisez à four chaud (475°F.) 20 minutes. Renversez sur grande assiette. 3 portions.

FABRICATION CANADIENNE



Il a les yeux bien clairs, et du soleil dans son sourire... Il vous regarde bien droit, bien en face, et on sait tout de suite qu'il ne sait pas mentir. "L'avenir, a écrit je ne sais qui, est aux hommes qui aimeront la vérité d'un amour absolu".

## Mesurons notre responsabilité

Qui donc apprend le mensonge aux enfants? Les camarades? Peut-être, mais moins souvent qu'on ne le croit. C'est hélas! trop souvent à la maison qu'un enfant apprend à mentir. Vous vous rebiffez? Le reproche vous semble immérité. Voyons un peu.

Vous souvient-il de ce jour, où, désirant esquiver une visite ennuyeuse, vous avez enjoint à votre petite Simone: "Va répondre et dis que je ne suis pas ici!" Mensonge!

Et cette autre fois où Pierre, n'étant pas allé à Vêpres, parce que vous désiriez l'amener avec vous chez tante X..., vous avez tout simplement rédigé un "billet" à l'adresse de l'institutrice, excusant l'absence de son élève malade (?) ce soir-là!

Mensonge encore!

Et lorsque, cédant aux instances de votre fillette, vous lui donnez, à contretemps, quelques sous pour s'acheter des friandises, vous lui recommandez: "Sur tout, ne le dis pas à ton père, car tu n'en auras plus s'il le sait jamais!"

Mensonge toujours!

Peccadilles, penserez-vous. Mais la logique enfantine est implacable. Elle en déduira, tout naturellement, qu'il est permis de mentir lorsqu'on est mal pris et qu'on désire se tirer d'affaire. Et l'habitude de détourner la vérité s'implantera, au grand étonnement des maîtres même de la tromperie. Rien de plus facile que de fausser une jeune conscience. L'admiration de l'enfant pour l'adulte est illimitée. Il est prêt à accepter comme norme de vie, l'erreur même, si elle lui est donnée en modèle de la part de ceux qu'il aime et à qui il accorde une confiance spontanée. Si minime soit la faute des "grandes personnes", elle est lourde de conséquences dans une jeune vie, et prête à réflexion.

Calculons la portée de nos actes et de nos paroles sur ces esprits pénétrants et mesurons notre responsabilité.

CLAIRE DUTRISAC

## Prête à la vie comme au jeu

Ce n'est plus un secret pour personne, c'est même le secret de Polichinelle. Les Guides du diocèse de Montréal fêtent leur 10ième anniversaire. Dix ans déjà! Dix ans que les petites cheftaines éparpillées dans tous les coins du diocèse se sont réunies et ont décidé de faire oeuvre commune et de travailler de concert. L'union fait la force, dit le Proverbe. Qu'ont donc fait alors dans le guidisme dix années de coopération étroite, dix années de solidarité fraternelle, dix années de communion spirituelle, six années d'échange d'idées et de richesses.

Aussi y a-t-il grande joie au royaume des Guides. Elles se lèvent comme une seule personne pour chanter leur tiers d'appartenance à ce mouvement admirable.

C'est une silhouette jeune, fruste, claire et joyeuse qui se profile à l'horizon. Le petit noyau devient fruit et voilà qu'à nos yeux, apparaît une jeune Guide prête à l'oeuvre et à l'épreuve, prête à la vie comme au jeu qui s'est développée dans la joie et la simplicité.

Les manifestations pour cet heureux anniversaire seront ce qu'a été le Guidisme, simples et joyeuses. Pas de défilés monstres, pas de faux clinquants, pas de bruits assourdissants. Mais des journées bien remplies de soirées intéressantes, des réunions joyeuses, des chants entraînants feront connaître au grand jour le Guidisme qui s'est épanoui à l'ombre, loin de la publicité et du monde.

## Ce n'est pas la prospérité...

(suite de la page 3)

**Economique.** Chiffres à l'appui, M. Angers a démontré que le revenu net moyen des cultivateurs du Québec était de \$390 en 1930, de \$100 à \$200 en moyenne, dans les années dites de crise (de 1931 à 1940), d'environ \$300 en 1941, \$475 en 1942 et \$550 en 1943. Chacun sait que les chiffres des années subséquentes et ceux d'aujourd'hui ne sont guère plus élevés, puisque le plafond des prix s'est chargé de maintenir les prix au même niveau.

Ce n'est pas là précisément ce qu'on peut appeler la grande prospérité dont a parlé M. Ilsley en tendant de justifier la hausse des prix des instruments aratoires. Comme quoi à une preuve établie sur les chiffres, on peut toujours en opposer une autre de même nature qui vaut tout autant que la première jusqu'à ce qu'on ait démontré le contraire.

Manfred BERUBE

## Regain d'activité dans l'U. C. F.

L'Union catholique des Fermières continue, lentement mais sûrement, sa marche ascendante. Un peu partout, on fonde des cercles et le nombre des membres augmente chaque semaine.

Le diocèse de Sherbrooke possède deux nouveaux cercles: un à St-Patrice de Magog, (Stanstead), comptant 24 membres et l'autre à Saints-Martyrs, (Wolfe), avec 26 fermières.

Le cercle de Pérignonka, composé de 38 fermières dans le diocèse de Chicoutimi, vient de s'affilier à l'organisation centrale. Trois cercles de ce diocèse ont accueilli de nouvelles recrues. Voici les noms et les chiffres: Laterrière, 8; St-Bruno (Lac St-Jean) 10; St-Georges de Jonquières, 16.

Le diocèse de St-Hyacinthe s'enorgueillit d'un nouveau cercle de 42 membres, fondé à Pike River, (Missisquoi).

Les cercles de Sainte Gertrude et de Saint-Valère, (diocèse de Nicolet) nous rapportent chacun trois nouveaux membres.

L'Union catholique des Fermières avait certes raison d'espérer en la venue des beaux jours pour poursuivre son travail de propagande. Nous en voyons déjà les résultats puisqu'à date, le total des membres de l'U.C.F. est de 5,681 membres répartis dans 138 cercles locaux.

La secrétaire générale.

## Célébration des encycliques

Le 15 mai, marque le quinzième anniversaire de l'encyclique *Quadragesimo anno*. Des nouvelles de France et de Belgique nous apprenent que l'événement sera célébré avec enthousiasme dans ces deux pays. Il devrait en être ainsi au Canada. Montréal prépare un grand ralliement en plein air. D'autres villes auront sans doute aussi leur manifestation. Il y a, en outre, la part personnelle que chacun peut apporter à cette célébration par une lecture attentive de l'encyclique, la part aussi des associations catholiques qui devraient profiter d'une de leurs réunions pour donner à leurs membres au moins un bon résumé de cet important document. Les maisons d'éducation ne devraient pas non plus ignorer cet anniversaire.

## Une ordination au milieu des ruines

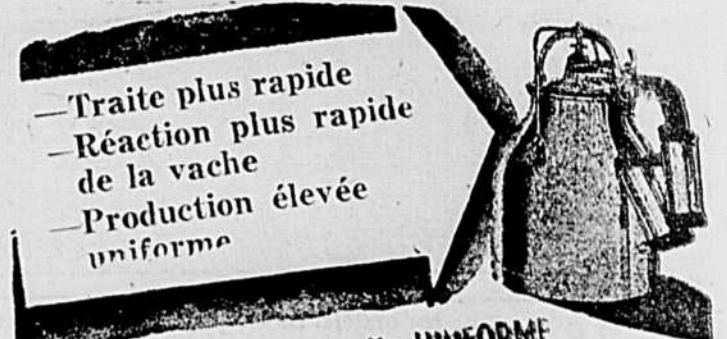
S. Exc. Mgr Duc, évêque de Maurienne, a conté le diaconat à cinq séminaristes et l'ordre de la prêtrise à un jeune diacre modanais, dans une cérémonie émouvante qui a eu pour cadre les ruines de l'Eglise de Modane, rasée par le bombardement.

Cette cérémonie s'est déroulée devant un millier d'assistants qui n'auraient pu trouver place dans la baraque en bois servant actuellement d'église.

A l'issue de la cérémonie, Mgr Duc a souligné que cette fête au milieu des ruines était un symbole et un espoir de résurrection. Dans l'émotion générale, S. Exc. Mgr Duc a remis à la mère du nouveau prêtre la médaille des Mères de prêtres.

## Cent pèlerins tiennent parole

Les habitants de la petite commune de Desvres (Pas de Calais) avaient promis, pendant l'occupation allemande, en 1942 à Notre-Dame-des-Ardents, leur patronne, de se rendre à pied en pèlerinage à son sanctuaire d'Arras, si leur ville était préservée de la destruction. Leur vœu ayant été exaucé, cent pèlerins sont partis, à pied, pour Arras, et effectueront trois étapes de trente kilomètres pour arriver dimanche au but de leur pèlerinage.



C'est ce que la traite UNIFORME De Laval Magnetic Speedway vous assure



C'est la sorte de traite que vous désirez pour votre troupeau—la sorte qui assure les meilleurs résultats... paie des profits plus élevés et épargne le plus le temps. Il n'y a qu'une trayeuse "magnétique"—la De Laval Magnetic Speedway—assurant une traite absolument uniforme en tout temps. Il vous faut une action de traite uniforme pour obtenir les résultats les meilleurs, les plus rapides. Demandez-nous des témoignages.

DE LAVAL — TRAYEUSE DE CHAMPIONNES  
Meadowood Abberkirk Bag Apple de la Ferme Meadowood de J. E. Chandler, Hudson Heights, Qué. Cette vache de deux ans rapportait récemment le prix record de \$5100 à la vente à l'enchère tenue à Oakville du bétail produit au Canada. M. Chandler est un enthousiaste usager de la trayeuse De Laval.



ACREMEUSES DE LAVAL  
... première en 1878 et encore première aujourd'hui au point de vue écrémage, durée, production de crème de haute qualité, et débourse le plus bas par année d'usage. Une grande et un modèle pour chaque bassin et chaque heure — manuelle ou mécanique et supporte bas en fer.

TRAYEUSE STERLING DE LAVAL  
... assure la qualité de traite De Laval à un prix très bas. Simple, démontable et sûr. Le Pulvéateur Sterling n'a que deux parties mobiles. Une traite excellentement bien faite assure des résultats supérieurs.

## La Cie de LAVAL Ltée

135, St-Pierre, Montréal — 22, St-Jacques, Québec

Procurez-vous l'image des hauts protecteurs de la classe agricole.

## Notre-Dame des Champs

et

## Saint Isidore, le Laboureur

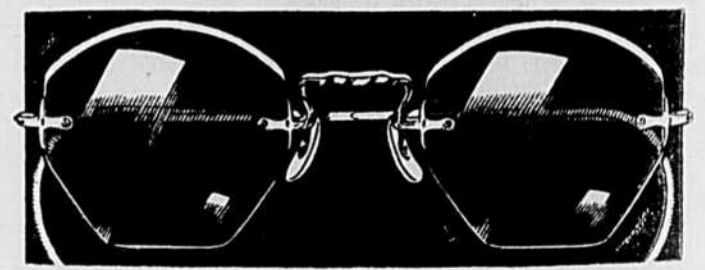
protègeront votre foyer si vous les invoquez quotidiennement. Chaque foyer rural devrait posséder leur image. Prix: 25 sous chacune; \$2.50 la douzaine; \$16.00 le cent, plus 10% pour les frais de port et pour la taxe.

En vente au

## SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue Viger — Montréal (24), P.Q.

## EPARGNEZ SUR VOS LUNETTES



PLUSIEURS GENRES A VOTRE CHOIX!

Nos lentes lunettes modernes amélioreront votre apparence, vous aideront à voir de LOIN ou de PRES de lire les plus petits caractères, enfilier la plus petite aiguille. \$2.98

DIRECTEMENT DU FABRICANT

Quand vous achetez des lunettes chez nous, vous transigez avec l'un des plus fins laboratoires d'optique au Canada. Vous épargnez le profit de l'intermédiaire. Des lunettes des plus récents modèles, pour aussi peu que \$2.98.

Garantie de remboursement Satisfaction assurée

Votre argent vous sera remboursé si les lunettes nous sont retournées dans les 12 jours. Vous devez être tout-à-fait satisfait. Vous êtes le seul juge. Adressez le coupon, aujourd'hui.

VICTORIA OPTICAL CO. Dépt. AO-17, 273, rue Yonge TORONTO, ONT.

Coupon Gratuit  
VICTORIA OPTICAL CO. A8-17  
J'aimerais que vous m'envoyez une paire de vos lunettes modernes sujettes à votre garantie de remboursement. Les lunettes vous seront retournées dans les 12 jours si elles ne sont pas satisfaisantes. Envoyez-moi gratis votre dernière liste de modèles, votre vérificateur de vue, etc. Ceci ne m'engage à rien.  
Nom ..... Age .....  
Adresse ..... Prov. ....

Service des

# PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Modèle qui sera en vogue durant la saison estivale

PATRON 4818

par Anne Adams

Cette robe sera pratique pour vous, mesdemoiselles, n'importe quand et n'importe où, l'été prochain. N'est-ce pas que ce modèle est très joli, et d'allure jeune. Le boutonné sur le côté, en plus d'être "chic", possède deux avantages, celui d'être facile à repasser et aussi la facilité de revêtir cette robe.

Patron No. 4818 est présenté pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20 ans. La taille 16 ans requiert 3 1/4 verges d'un tissu de 39 pouces.



Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instruction en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Très joli pour les dimanches

PATRON 4568

par Anne Adams

Votre petite fille aime à être bien mise les dimanches. Vous pouvez lui confectionner cet ensemble à peu de frais. Une mante de couleur et une petite robe imprimée sera sa toilette préférée.

Le patron No. 4568 est présenté pour les tailles 2, 4, 6, 8 ans. La taille 6 ans requiert 1 3/4 verges d'un tissu de 35 pouces pour la robe et pour la mante 1 1/2 verge d'un tissu de 39 pouces.



Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instruction en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

**Service des Patrons,**  
**LA TERRE DE CHEZ NOUS**

515, avenue Viger

MONTREAL

## Les recettes du temps présent

La rhubarbe, plante saine et négligée, dont on peut tirer de succulents desserts.

Comme les belles tiges rosées sortent de terre, les enfants les cassent pour les manger avec du sucre. Laissons-les se régaler; la rhubarbe a beaucoup de qualités régénératrices de l'organisme a-némié par le manque d'air, de soleil et de légumes frais dont nous prive la longue saison d'hiver.

Et les mamans se hâteront de préparer des desserts à la rhubarbe; voici quelques recettes nouvelles qui vous permettront de varier le menu.

### CREME A LA RHUBARBE

- 3 tasses de rhubarbe.
- 1 tasse de sucre.
- 2 cuil. à soupe de farine.
- 2 cuil. à soupe de beurre.
- 2 oeufs.



Hachez la rhubarbe. Versez de l'eau bouillante par-dessus et laissez reposer 5 minutes. Egouttez parfaitement. Bâchez les jaunes d'oeufs et ajoutez le sucre, la farine et le beurre fondu. Faites cuire dans un four à feu lent pendant 25 minutes ou jusqu'à ce que ce soit pris. Bâchez les blancs d'oeufs avec du sucre et faites-en un meringue.

### SOUFFLES DE RHUBARBE

- 1 tasse de rhubarbe tranchée menu.
- 1/2 tasse de sucre.
- 1/3 tasse de saindoux artificiel (shortening)
- 1 jaune d'oeuf.
- 1/4 c. à thé de vanille.
- 1 tasse de farine ordinaire tamisée OU
- 1 tasse plus de c. à table de farine à pâtisserie.
- 1/4 de c. à thé de sel.
- 1 1/2 c. à thé de poudre à pâte.
- 1/3 de tasse de lait.
- 1/4 c. à thé de cannelle.
- 1/4 c. à thé de clou.
- 1 blanc d'oeuf.

Mélangez la rhubarbe avec 1/4 tasse de sucre et placez ce mélange dans six coupes à crème cuites grassées. Défaire le saindoux en crème avec la vanille. Ajoutez graduellement le 1/4 de tasse de sucre qui reste et mettez bien en crème. Ajoutez le jaune d'oeuf et battez en mousse. Mélangez et tamisez la farine, le sel et la pou-



dre à pâte et ajoutez alternativement avec le lait au premier mélange. Incorporez le blanc d'oeuf battu en neige ferme. Versez la pâte sur la rhubarbe dans les coupes à crème cuites et faites cuire dans un four modéré (375°F) pendant environ 30 minutes. Servez avec de la sauce à la rhubarbe.

### SAUCE A LA RHUBARBE: 2 tasses de rhubarbe tranchée, 2 c. à table de sucre, 1/2 tasse de miel.

Placez la rhubarbe tranchée, le sucre et le miel dans une casserole couverte. Amenez au point d'ébullition. Diminuez la chaleur et faites cuire pendant 10 minutes. Six portions.

### RHUBARBE FOUETTEE

- 1 1/2 c. à table de gélatine.
  - 1/4 tasse d'eau froide.
  - 2 tasses de rhubarbe sucrée, cuite, chaude.
  - 1 c. à table de jus de citron.
  - 2 blancs d'oeufs.
  - pinçée de sel.
- Faites gonfler la gélatine dans l'eau froide pendant 5 minutes. Ajoutez à la rhubarbe chaude et brassez jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute. Ajoutez le jus de citron. Placez dans le réfrigérateur ou autre endroit froid et laissez prendre un peu. Bâchez les blancs d'oeufs avec le sel jusqu'à ce qu'ils soient fermes mais pas secs.

(suite à la page 21)

# BULLETIN AGRICOLE

## VENTES DU SIROP D'ÉRABLE

Le prix maximum, la lb, auquel un premier producteur peut vendre tout sirop d'érable à un conditionneur ou à un usager industriel est comme suit: 15 cents la livre pour le sirop d'érable non classé; 17 cents, "Canada foncé"; 18 cents, "Canada Intermédiaire"; 19 cents, "Canada clair"; 20 cents, "Canada de choix". Le sucre d'érable, classé ou non, emballé au hasard et connu sous le nom de "sucre de ferme" doit être vendu 25 cents la livre. L'augmentation est donc de deux cents la livre quand il s'agit de sirop vendu aux conditionneurs et aux consommateurs industriels, et de trois cents la livre quand il s'agit du "sucre de ferme". Les prix de détail du sirop d'érable ou du sucre d'érable vendus au public ne sont pas chargés.

## OUTILLAGE AGRICOLE

A partir du 13 avril, les plafonds des prix de détail de l'outillage agricole (pièces de rechange comprises) ont été haussés de douze et demi pourcent. Les officiers de la Commission affirment que l'augmentation, bien qu'elle soit inférieure à la moitié de ce que réclamaient les industriels, portera la fabrication des instruments aratoires indispensables au rendement maximum que permettront d'atteindre la main-d'oeuvre et les matières premières disponibles.

## MAIN-D'OEUVRE SUPPLÉMENTAIRE

Cette année, si vous avez recours à de la main-d'oeuvre supplémentaire, voici comment vous pourrez résoudre le problème de voir à sa subsistance. Si vous employez quelqu'un pour moins de deux semaines et que vous lui serviez plus de douze repas, votre bureau local de rationnement vous remettra, sur demande, assez de coupons pour que vous puissiez le nourrir sans avoir à utiliser vos propres coupons.

## PRIX DES POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Bien que les prix de plafond de toutes les variétés et classes de pommes de terre de semence (Certifiées, Fondation A et Fondation) soient encore les mêmes que l'an dernier, le prix du détaillant est légèrement inférieur et varie d'un endroit à l'autre du Canada, dans les cinq zones établies, d'après les frais de transport.

## AUGMENTATION DU PRIX DES CARCASSES ET DES DEMI-CARCASSES DE PORCS

A partir du 1er avril, les prix de plafond des carcasses et des demi-carcasses de porcs ont été élevés de 2 1/4 cents la livre. Le prix de notre contrat avec le Royaume-Uni pour les côtes Wiltshire a été haussé de \$22.50 à \$25.00 le cent livres. L'augmentation des prix de vente au pays maintiendra l'équilibre entre les prix sur le marché domestique et les prix d'exportation du porc.

## AUGMENTATION DU PRIX DU BEURRE

Le 1er avril, en vue d'encourager la production, on a mis plus d'équilibre entre les prix du beurre de crèmerie et ceux des autres produits laitiers. On a en effet augmenté tous les prix du beurre de quatre cents la livre. Les prix du beurre fabriqué par les cultivateurs (beurre de ferme) et du beurre de petit lait ont aussi été augmentés de quatre cents la livre.

## SUSPENSION DE CERTAINES RÉGLEMENTATIONS

Les suspensions récentes du contrôle des prix, bien qu'elles ne visent pas beaucoup d'aliments de provenance canadienne, s'appliquent au houblon; au raifort en conserve; aux noix comestibles (lorsqu'elles ne sont pas mélangées avec des arachides); aux fruits et aux petits fruits conservés dans la saumure ou traités au soufre, y compris l'écorce de citron et le cédrat; aux cerises Marasque; aux fruits cardis, glacés ou séchés; aux épices et aux herbes sauf la cannelle, le poivre, le macis et la muscade; aux jus de fruits autres que les jus d'ananas, de pomme, de raisin et de fruits citreux; aux sauces aux légumes (excepté la sauce tomate, le "ketchup" et la sauce Chili); aux marinades—y compris les câpres; au maïs à éclater; aux aliments diététiques étiquetés et vendus comme tels; aux pommes de terre frites; aux graines de tournesol emballées et vendues comme aliment; aux piments en conserve; aux betteraves, carottes et champignons en conserve; à différents produits à base de poisson.

Entre autres articles, on a suspendu des plafonds les décolorants employés à des fins domestiques, les liquides à dégraisser, les polis à métal, à argenterie, à cuivre, à verre et à fenêtres; les bouteilles vides de bière, de vin et d'autres spiritueux; les bocaux et les bouteilles vides ayant contenu des aliments.

## SUCRE POUR LA MISE EN CONSERVE

La première moitié de l'allocation de dix livres de sucre, accordée aux consommateurs pour la mise en conserve, deviendra disponible le 2 mai, lorsque seront déclarés valides les coupons de sucre-conserves \$8 à \$12. On pourra se procurer la seconde moitié de l'allocation à partir du 4 juillet. Cinq autres coupons de sucre-conserves \$17 à \$21 deviendront alors valides. Les dix coupons susmentionnés s'ajoutent aux coupons "S" réguliers qui deviennent valides durant mai, juin et juillet. Il n'existe pas de différence entre les coupons ci-haut énumérés et tout autre coupon valide, marqué "S". Tous permettent l'achat de sucre ou de quantités déterminées de confitures.

## LES COUPONS DE JEUNES POUR CONSERVES NE SONT PAS VALIDES

On prévient les fabricants de sirop d'érable qu'ils ne doivent pas accepter des coupons jaunes pour conserves lorsqu'ils vendent du sirop d'érable. Ces coupons ont été annulés en 1945 et ne peuvent servir à l'achat des conserves. Les seuls coupons qui puissent permettre l'achat de conserves ou de produits rationnés de l'érable sont les coupons verts, marqués "S", ou les coupons roses, pour le sucre. Ces derniers coupons ne sont pas numérotés, ils portent l'empreinte d'un castor et sont remis aux membres des forces armées ou à ceux qui ont des cartes temporaires de rationnement.

## CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT, MOIS DE MAI

	Beurre	Viande	Sucre-conserves
2 mai.....	R-7	35	\$8, \$9, \$10, \$11, \$12
9 mai.....	—	36	—
16 mai.....	R-8	37	\$13, \$14
23 mai.....	R-9	38	—
30 mai.....	—	39	—

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau le plus rapproché de la Commission des Prix et du Commerce

46-47

Une brochure qui vient de paraître

## "Recueil de dévotions à saint Isidore et à Notre-Dame-des-Champs"

Par M. l'abbé Léon Beaulieu, aumônier régional de l'Union catholique des Cultivateurs.

On trouve ici réunis la biographie de saint Isidore, les cantiques au patron des cultivateurs, divers exercices en son honneur, les statuts de la Confrérie de Notre-Dame-des-Champs, plusieurs cantiques à la protectrice des fermières, divers exercices de dévotion, etc. Une brochure d'utilité constante en tout foyer rural chrétien.

En vente à un prix d'avant-guerre:  
10 sous l'unité, \$8.00 le cent.

**Au Service de Librairie de l'U.C.C.**  
515, avenue Viger Montréal, (24), P.Q.

Service des  
**PATRONS**  
de la "Terre de Chez Nous"

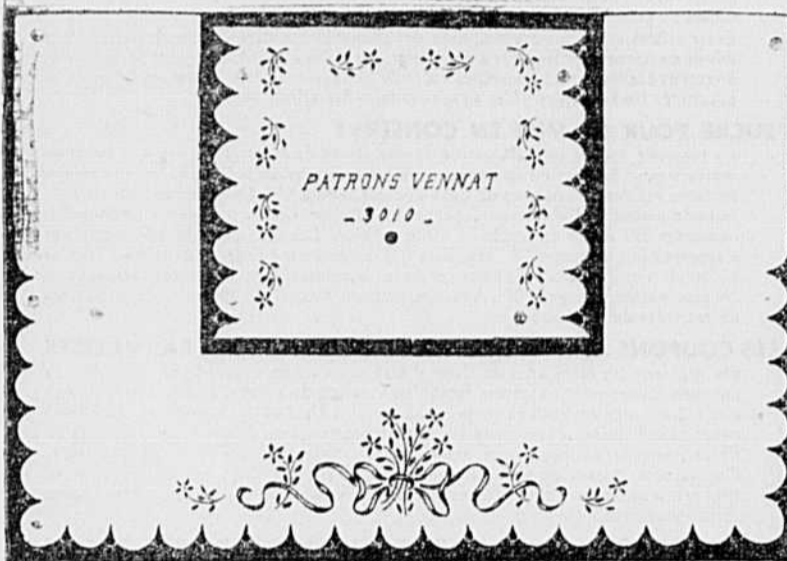
"Tous aimés, tous beaux"



On serait tenté de reprendre ce vers du poète et de l'appliquer aux petits enfants, véritable joie du foyer. Aussi, la future maman achètera avec plaisir cette robe de baptême (Modèle A), style français, en tulle fin, jupe de deux verges de large finie par un ourlet, montée sur un rucher, avec empiècement et manches bouffantes, garnis de courants de valenciennes. Jupou en satin blanc, garni de dentelle pour le dessous, les deux morceaux ensemble, prêts à porter: \$8.50.

Pour le dernier venu, cette robe courte, (Modèle B) pour enfant de 6 mois à 2 ans, en tulle blanc, jupe très foncée sur un empiècement avec manches bouffantes. Jupou et culotte, blancs, roses ou bleus, au choix. Les trois morceaux ensemble: \$7.50.

Rien n'est plus délicat



... que ce modèle de drap et de taie d'oreiller pour bassinettes. (No 3010). Ces pièces se donnent très bien comme cadeau à une nouvelle maman.

Taie à tracer, 18 cents; étampé sur popeline de soie blanche, 75 cents; sur crêpe blanc, bleu ou rose, \$1.10.

Drap à tracer, 28 cents; étampé sur popeline de soie blanche 36 x 48 pouces, \$1.29; sur crêpe blanc, bleu ou rose \$2.25. Nous suggérons de faire la broderie rose et bleue, tiges et ruban bleus, fleurs et feuille rose. Coton à broder ou soie à broder, 60 cents.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instruction en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

**LA TERRE DE CHEZ NOUS**

515, avenue Viger

Montréal

**L'OPINION RURALE**

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

La demande d'explications au sujet des incendies qui éclatent au moment du battage du grain a suscité beaucoup d'intérêt chez les lecteurs. Nous avons reçu plusieurs lettres de gens d'expérience qui donnent leur point de vue. Les opinions diffèrent quelque peu quant à l'origine et à la cause des incendies de granges pendant les battages. Il y a sûrement une part de vérité dans chacune des explications données. En tout cas, il y en aura pour tous les goûts. Voici quelques-unes des opinions exprimées par nos correspondants:

**Causes d'incendie**

La Trappe de Mistassini, le 29 avril 1946

La Terre de Chez Nous, Montréal.

Monsieur le Directeur:

Si la demande d'explication de M. E. Blanchard, parue dans la Terre de Chez Nous du 24 avril, page 17, n'a pas encore reçu de réponse, je vous en soumets deux qui sont d'expérience.

Une cause de feu en battant est l'enroulement sur un arbre de couche, à l'intérieur de la batteuse ou du souffleur, de ficelle d'engrègement ou de paille. Et ce rouleau qui grossit toujours, par son frottement de plus en plus serré sur une paroi quelconque, finit par s'échauffer assez pour s'enflammer. C'est pourquoi, dès qu'une odeur de brûlé commence à se faire sentir, il faut arrêter la batteuse et s'assurer d'où elle provient.

Autre cause. Sur un terrain graveleux, lors du séjour des gerbes en quinquaux, parfois de petits vailloux s'attachent au pied de la gerbe. Et au charroyage, la batteuse ou le souffleur, en les broyant, font fonction de briquet dans un élément aussi inflammable que la paille sèche. C'est pourquoi il est toujours prudent qu'il y ait quelqu'un sur la paille, afin qu'il puisse avertir si des étincelles s'y montrent. Ces deux explications sont à votre disposition si elles peuvent être utiles.

F. M. Fortunat  
Directeur de la ferme

**Combustion spontanée?**

Rimouski, le 29 avril 1946

La Terre de Chez Nous,

515, avenue Viger, Montréal.

Messieurs,

Référant à la lettre de M. Emery Blanchard, à propos des feux de granges, vous demandez si des gens bien renseignés pourraient donner quelques renseignements sur cette question. Je ne suis pas "bien renseigné" sur cette question, mais j'aurais peut-être quelques idées intéressantes à vous transmettre.

N'est-il pas vrai qu'en rentrant du grain, surtout quand on le bat en le rentrant ou qu'on espère le battre le lendemain, l'on est bien exposé à rentrer du grain qui n'est pas suffisamment sec? qu'il y ait des tasseries de grain dont le milieu est peut-être trempé? Et alors il arrive que le grain chauffe et chauffe beaucoup.

Je me rappelle bien qu'une fois j'avais entré du grain que je devais battre le lendemain. Je ne l'ai pas battu et j'ai été voir le dessus de la tasserie. Je vous dirai, qu'à un endroit surtout, le grain était tellement chaud qu'il vous aurait brûlé les mains. Je n'ai naturellement pas mesuré le degré de température avec un thermomètre.

Et ceci dit, je crois que ces feux

de granges sont causés par la combustion spontanée. Tout ce que je connais sur la combustion spontanée, je l'ai lu dans le Journal d'Agriculture, édition du 15 février 1935. Si cet article pouvait vous intéresser, je pourrais vous le faire parvenir, si vous le désirez.

Un membre de l'U.C.C.  
Eugène Martineau

P. S. Dans ma paroisse (Montcerf), on prend bien garde au foin et au grain qui chauffe en tasserie. On prévient cela en laissant sécher suffisamment le foin et le grain dehors. Jamais je n'ai entendu parler, dans notre paroisse, d'incendie mystérieux de ce genre.

E. M.



Le cultivateur est à son aise et parle librement dans le journal qui lui appartient. Il dit ce qu'il veut et comme il veut le dire...

**Explication à M.**

Emery Blanchard

Les malheurs de nos amis de Ste-Martine semblent dus à des imprudences de fumeurs. Dans ma paroisse, en l'espace de vingt ans, il est authentiquement reconnu qu'il a brûlé trois granges par le feu de la cigarette, et une par la pipe.

Quand vous charroyez votre grain, ne fumez pas la pipe, encore moins la cigarette: ni dans le champ; encore moins dans la grange!

Si la gerbe ou la veillotte, sur laquelle tombe le feu de la pipe ou de la cigarette, se trouve par hasard placée au bord de la tasserie, la grange brûle tout de suite dans la nuit.

Si, par hasard, la dite gerbe ou veillotte se trouve placée au milieu de la tasserie, le manque d'air fait que le feu peut se conserver des jours, et même des semaines, sans se déclarer.

Aux temps des battages, le feu qui couve au milieu de la tasserie vient à être découvert et aéré par le détassage. Et "c'est le feu sur la tasserie", comme l'a dit M. Blanchard. C'est ça que des soi-disant savants appellent "la combustion spontanée".

Que pensez-vous de mes suggestions et de ma définition?

Un cultivateur de 72 ans, qui a 59 ans de pratique dans le travail des champs et qui signe:  
Le 29 avril 1946.

Joseph-Cyprien Thériault  
St-Jean Port-Joli

**Gare aux étincelles!**

Robertsonville, le 26 avril 1946  
M. le Rédacteur,  
La Terre de Chez Nous,  
Montréal.

Monsieur,  
Je vois dans La Terre de Chez Nous du 24 avril une lettre d'un cultivateur de Ste-Martine

au sujet du feu qui éclate dans les granges en battant le grain. Voilà dix ans que je fais le battage pour les autres cultivateurs et à date je n'ai pas eu de mal chance.

Je pense que ces feux sont dus aux étincelles qui s'échappent du tuyau d'échappement (muffler) du moteur, soit que le cylindre manque d'huile, soit que le moteur devienne trop chaud au point que l'huile brûle avant de se rendre aux collets (rings). Dans ce cas, il faut refroidir l'eau et ce procédé doit se répéter assez souvent.

Je profite de l'occasion, dans cette lettre, pour protester contre la hausse des prix des instruments aratoires. Cette protestation est endossée par les 45 membres du cercle agricole de Robertsonville dont je suis le secrétaire-trésorier. On me demande de protester au nom du cercle. Depuis plus de six ans que le cultivateur n'a à peu près rien acheté en fait de machines aratoires. Il attendait la fin de la guerre et voilà que, la guerre finie, il se voit dans une situation pire qu'auparavant. Où sont allées ces fameuses machines de guerre qui pouvaient tout faire et que nous pourrions utiliser? On nous apprend aujourd'hui que ces machines sont toutes passées aux mains des compagnies ou des Juifs. Est-ce que ce sont là des gens qui ont contribué à améliorer notre sort?

Votre tout dévoué  
Léo Poulin, secrétaire,  
Robertsonville,  
Comté de Mégantic.

**Plantons des arbres**

Un rang sans arbres, un village sans ombre, n'est-ce pas aussi triste qu'une rue poussiéreuse de la ville.

En France, René Bazin a écrit "La Terre qui meurt". Ici, nous avons eu un crédit de "sauvetage", mais nous avons encore trop de fermes sans arbres; trop de terres qui s'annoncent mal.

Afin de ne pas l'oublier, commençons par jeter un coup d'œil au bord de la terre à bois, à l'orée de la forêt, comme nous disons au salon, pour y choisir quelques beaux érables. Ce n'est pas sans raisons que la feuille de cet arbre fut choisie pour notre emblème national.

Ce printemps, dans les premières semaines de mai, si tous les cultivateurs s'empressaient de transplanter quelques arbres, au nom de chacun de leurs enfants, notre province redeviendrait plus facilement prospère par son agriculture.

Pas une seule ferme ne doit se passer d'un bouquet. Il en coûte si peu d'aider les enfants à transplanter et à prendre soin de leur arbre d'ornement et de quelques arbres fruitiers.

Plantons à une vingtaine de pieds de la maison, le long de l'entrée principale, près du chemin, soit pour un petit bocage, un brise-vent pour le verger; soit pour l'ombrage à la balançoire des jeunes ou des amoureux.

Choisissons de beaux arbres et intéressons tous nos enfants aux diverses opérations de la plantation. Cette démonstration familiale servira à notre éducation nationale, et elle contribuera à rendre l'agriculture plus attachante, parce que plus attrayante.

Ceux qui n'ont pas d'enfants doivent également profiter d'un moment de loisir pour planter aussi au moins un bel arbre près de leur demeure. Pourquoi pas l'arbre de la paix par l'association professionnelle; l'arbre de l'U.C.C. C'est un arbre charitable dont les fruits profitent à tous les cultivateurs.

Planter un arbre d'ornement ce n'est pas du temps perdu. C'est poser un geste magnifique. C'est enraciner un excellent souvenir. C'est donner une leçon de patriotisme dont la valeur augmente avec les années.

Plus tard, lorsque les enfants reviendront au foyer où ils ont été élevés, pour visiter leurs vieux parents, leurs frères, leurs soeurs, leurs amis d'enfance, ils seront très heureux de dire: Voilà mon arbre... Nous l'avons planté en 1946, pour demander la paix, par saint Isidore et saint Jean-Baptiste, dans un bel acte de fierté nationale.

Edouard du Sol

(Suite à la page 15)

# L'Opinion rurale

(Suite de la page quatorze)

## La gratitude d'un membre de toujours

Kiamika, 6 mai 1946.  
La Terre de Chez Nous,  
515, ave Viger,  
Montréal.  
Messieurs,  
Ayant toujours été membre de mon association professionnelle depuis la fondation de notre cercle, je désire vous remercier publiquement de tous les services rendus à la classe agricole. Mais j'en citerai un en particulier: celui de mettre à la disposition des cultivateurs des experts pour expliquer comment remplir la feuille de l'impôt sur le revenu, ce qui était un véritable casse-tête.  
M. Eugène Lortie a bien voulu passer un après-midi à nous faire l'école. Avec compétence et avec patience, il a répondu à toutes les questions que chacun lui posait. Il a démontré que ce n'était qu'un problème de remplir cette feuille et a insisté pour que le cultivateur tienne sa comptabilité et l'an prochain, il sera facile à tous de dresser leur bilan.  
Merci de votre hospitalité.  
Joseph-Edouard St-Jean,  
Kiamika, Cté Labelle, P.Qué.

autant que le dernier des industriels. Aussi voit-on des ventes et des encans toutes les semaines. Ce qu'il y a de plus pénible, c'est qu'il se trouve un bon nombre de cultivateurs qui laissent de côté la culture et l'élevage des animaux pour se tourner vers la forêt et les mines, où leur travail est rémunéré au moins convenablement.

Dans la période d'après-guerre, il sera bien difficile de garder à la terre ceux qui y vivent déjà et il sera impossible de leur préparer des successeurs si les produits ne se vendent pas assez cher pour permettre au cultivateur de connaître une honnête aisance.

comparable, tout au moins, à celle de n'importe quel petit employé qui retire pour huit heures de travail plus qu'une famille entière qui travaille durement le 14 à 16 heures par jour.

On parle de monter de quelques sous le prix du beurre, mais aussitôt tous les produits manufacturés augmentent. Il est bien important d'augmenter la production agricole, mais si l'on veut réussir à l'obtenir, il faut augmenter les prix en conséquence. Actuellement, il y a beaucoup de découragement chez les cultivateurs. Avec les taxes et les impôts, la vie devient intenable. Le cultivateur n'est pourtant pas exigeant. Il serait heureux de rester sur sa ferme si la vente de ses produits lui procurait une honnête aisance.

Armand Beauregard,  
Béarn, Abitibi

## LUCIEN VIAU

C.G.A. C.P.A

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ  
SPECIALISTE EN IMPÔT SUR LE REVENU

Edifice des tramways,  
159, rue Craig ouest,  
Montréal.  
Tél. MARquette 1339

Bureau à St-Hyacinthe:  
515, rue St-Denis,  
St-Hyacinthe.  
Téléphone: 97

Il n'y a que le bien qui soit "payant" et il paye éternellement... Aidez donc vos frères, les cultivateurs de la province, en faisant partie de l'union agricole. Si vous croyez que vous n'avez pas besoin d'eux, ayez la charité de penser qu'ils ont besoin de vous...

## De la France lointaine

"La Terre de Chez Nous",  
515, avenue Viger,  
Montréal, Canada.

Messieurs,

Je reçois et lis avec un très vif intérêt votre journal et me permets de vous féliciter vivement sur sa présentation autant que sur les idées que vous y présentez.

Ayant été moi-même pendant 15 ans directeur de journaux professionnels agricoles, je ne puis vous cacher mon admiration à votre encontre...

Je vous prie d'agréer, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Délégué-Général du Bureau d'Etudes de Standardisation, et de technique des Producteurs de Fruits de Qualité.

R. BONNICEL

## Les feux mis par les batteuses

West Shefford, le 2 mai 1946.  
La Terre de Chez Nous,  
Montréal.

Monsieur le Rédacteur,

Dans les colonnes de "L'Opinion rurale", on traitait récemment des feux qui se déclarent dans les moulins à battre le grain. Le même accident est arrivé dans les paroisses environnantes. J'ai remarqué chaque fois qu'il s'agissait de batteuses mécaniques.

Vous connaissez la vitesse du cylindre et du souffleur. Le seul frottement du métal fait jaillir des étincelles qui tôt ou tard atteignent la paille et, comme résultat, mettent le feu à la grange. Je fais part de ces constatations avec l'espoir qu'elles aident l'un ou l'autre de mes confrères cultivateurs.

S. Tremblay.

## Rien de plus qu'une honnête aisance

La Terre de Chez Nous,  
515, avenue Viger,  
Montréal.

Les études poursuivies au cours du printemps en équipes d'étudiants nous ont permis de constater le mécontentement et même le découragement des cultivateurs.

L'agriculteur ne se fait pas prier pour reconnaître le rôle qu'il a à jouer et pour se soumettre à toutes les restrictions, mais ne jouit pas des droits et avantages qu'il mérite. Le cultivateur forme le groupe le plus important de producteurs. Il est méprisé et récompensé à peine



## vous apporte des Lainages

L'Australie est le pays qui produit le plus de belle laine au monde. Le Canada est celui qui produit le plus de Nickel.

La Laine est le principal produit d'exportation de l'Australie. Le Canada utilise moins de trois pour cent du Nickel qui est produit au Canada. Le reste est exporté, et l'argent reçu aide à payer la laine d'Australie et d'autres produits nécessaires au bien-être des Canadiens. Le Canada ne peut pas continuer d'importer des pays étrangers à moins d'exporter des marchandises canadiennes.

En outre, nous devons continuer d'exporter du Nickel Canadien si nous voulons continuer à employer les milliers de Canadiens qui travaillent dans les mines, fonderies et raffineries du Nickel, et les autres milliers qui produisent le bois, l'énergie électrique, l'acier, les machines et les fournitures qu'achète l'industrie du Nickel Canadien.

En développant constamment l'emploi du Nickel dans notre pays et à l'étranger, l'industrie du Nickel Canadien assure des bénéfices supplémentaires au Canada et aux Canadiens.



THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED, 25 KING STREET WEST, TORONTO



"The Romance of Nickel", (en anglais seulement) un livret de 60 pages avec nombreuses illustrations, sera envoyé gratis, sur demande, à toute personne intéressée.



## Deux fédérations de caisses au Nouveau-Brunswick

Dix caisses ou plus peuvent former une fédération.

Un changement important vient d'être fait à la Législature du Nouveau-Brunswick concernant la Fédération des Caisses populaires à la suite d'une requête officielle de l'administration des Caisses populaires. Cette loi appelée Loi des Fédérations de Caisses Populaires était adoptée en troisième lecture à la Législature du Nouveau-Brunswick le 9 avril 1946.

Une Loi décrétant la dissolution de la Ligue des Caisses populaires du Nouveau-Brunswick fut également adoptée en troisième lecture. Cette loi entrera en vigueur par proclamation, afin de donner à la ligue l'opportunité de distribuer ses actifs.

La section 3 de la Loi des Fédérations de Caisses populaires se lit comme suit:

Dix caisses populaires ou plus peuvent former une fédération en faisant la demande au registraire, pour leur protection mutuelle l'avancement des intérêts communs des membres et sans limiter la généralité de leur avancement dans les buts suivants:

(a) Poursuivre, encourager et aider le travail d'éducation et d'administration.

(b) Aider à la gérance et à l'amélioration des méthodes de comptabilité et de contrôle des caisses populaires.

(c) Réduire le coût d'opération des caisses populaires par l'assurance en groupe des employés et en achetant le matériel pour la tenue des livres et la comptabilité et autres papeteries, pour le revendre ensuite aux membres et à d'autres caisses populaires.

(d) Encourager l'organisation des chapitres de districts parmi les caisses populaires qui sont membres, et établir, avec l'appro-

bation du registraire, certains règlements pour la bonne administration de ces chapitres.

(e) Percevoir tel argent qui sera déposé à la Fédération par les caisses populaires qui seront membres, prêter l'argent ainsi déposé aux caisses populaires, qui empruntent en vertu de la Section 18 de la Loi des Sociétés de caisses populaires du Nouveau-Brunswick et, en l'absence de tels prêts, défaire des placements.

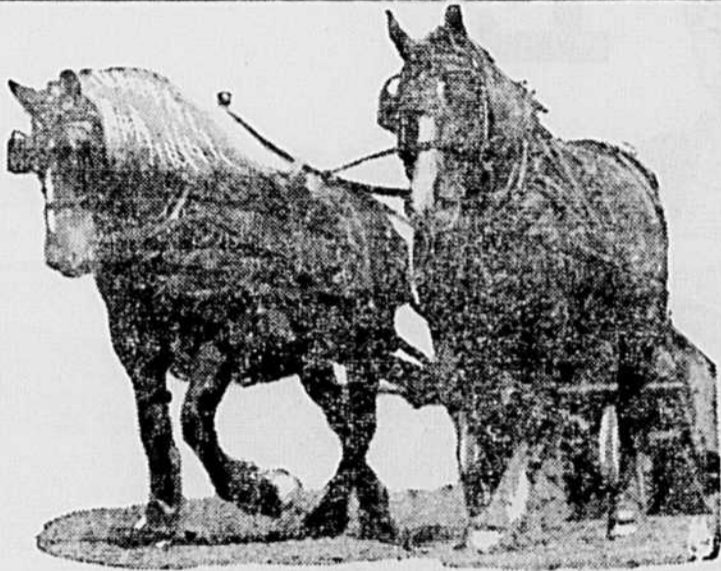
(f) Rendre service aux membres à l'occasion.

Les caisses populaires ne manqueront certainement pas de pro-

gresser grâce à cette nouvelle loi. Cette loi des deux Fédérations doit être appliquée au cours des prochains mois.

Malgré le fait que plus d'une fédération sera incorporée, un conseil central facultatif sera établi pour les bureaux de direction des Fédérations respectives, pour préparer les activités sur une base provinciale et représenter officiellement les Caisses populaires quand ces représentations seront jugées nécessaires.

L'assemblée d'organisation de la Fédération des Caisses populaires acadiennes doit avoir lieu à Bathurst le 1er juillet prochain.



Pour trainer une charge lourde au temps des semailles, rien de tel qu'un attelage de deux bon chevaux pesants comme ceux qu'illustre la vignette ci-dessus.

## Les coopératives de divers centres tiennent leurs assemblées annuelles

Les coopérateurs acadiens se réunissent à Baie Ste-Anne, Néguaq, Acadieville, Richibouctou et Rogersville.

A Baie Sainte-Anne, le 27 avril avait lieu une intéressante assemblée de la Coopérative locale. Cette assemblée avait pour but de sanctionner les décisions prises par les membres des différents cercles d'études qui ont fonctionné l'hiver dernier pour la mise sur le marché de leur homard vivant par l'intermédiaire des Pêcheurs-Unis des Maritimes, leur organisation centrale. Les propagandistes suivants étaient présents: MM. Alonzo St-Pierre, coël Allain et François Blanchard.

### Un mot d'éloge

Nous reproduisons sans commentaires, laissant le lecteur lui-même en juger, ce mot d'éloge paru dans le numéro du 30 avril du "Trait d'Union", organe de l'Association des Étudiants acadiens publié à Québec, sous la rubrique "Granures":

"Un journal hebdomadaire qui, avec ses 65,000 abonnés, se place d'emblée au premier rang des journaux français du pays, la "Terre de Chez Nous", consacre désormais une page aux choses agricoles de l'Acadie. Nous lui en savons gré; l'Acadie rurale doit de plus en plus serrer les rangs avec le Québec rural, sous le signe bienfaisant de la coopération."

### A Néguaq

Tout dernièrement, les coopérateurs de Baie Ste-Anne ouvraient un magasin de consommation.

Le 28 avril avait lieu à Néguaq, une assemblée générale de la Coopérative de cette localité. Le chiffre d'affaires de cette coopérative a été de \$77,300 et son actif de \$43,774. Le montant des parts sociales dépasse \$1,000.

Étaient présents à cette assemblée, outre les membres et le curé de la paroisse, M. l'abbé A. Gallin, M. l'abbé L. Chiasson, de Shippagan, M. l'abbé Michel Maillet, curé de St-Simon, M. l'abbé A. Duguay, curé de Legacéville, M. Richard Savoie, gérant de la Coopérative de St-Simon, M. Willie Drisdelle, gérant de la Coopérative de Legacéville, M. Alonzo St-Pierre, président de l'Union des Pêcheurs-Unis des Maritimes, et M. François Blanchard, aviseur technique des coopératives.

A l'assemblée des directeurs, qui suivit l'assemblée générale, un nouveau gérant fut choisi dans la personne de M. Zoël Allain. Il a aussi été gérant de la Caisse populaire.

### A Acadieville

A Acadieville, le 5 mai dans l'après-midi, eut lieu l'assemblée générale de la Coopérative d'Acadieville. Il fut décidé au cours de cette réunion d'acheter une propriété pour loger le magasin coopératif, car la Coopérative a commencé ses opérations dans la demeure du gérant, M. Edmond Daigle.

(suite à la page 21)

## Appel pressant en faveur de l'U.C.C.

L'agronome du comté de Beauharnois, M. Sauveur Gosselin, vient d'adresser une lettre circulaire à tous les cultivateurs du comté dans laquelle il leur demande de prendre et de tenir les résolutions suivantes: 1.- Payer sa contribution à son association professionnelle, qui est le cercle de l'U.C.C. de sa paroisse; 2.- Assister à chacune des réunions du mois, qui ont toujours lieu le même jour; 3.- Prendre une part active à tous les mouvements agricoles et sociaux de sa paroisse: caisse populaire, sociétés coopératives, comité de production agricole, etc; 4.- Bannir la jalousie et l'envie; aimer et avoir confiance en tous ses confrères, les autres cultivateurs.

M. Gosselin explique ensuite pourquoi les cultivateurs doivent payer leur cotisation à l'association professionnelle et leur abonnement au journal. Vous aimez, dit-il, à lire les journaux et principalement la *Terre de Chez Nous*. Qui prépare les articles que publie ce journal? Ce n'est certainement pas vous. Alors il faut des employés spéciaux et il faut les payer et la cotisation y passe. Vous appartenez, continue-t-il, à votre association pour vous faire défendre pour vous faire protéger. Ceci occasionne des démarches et des voyages et on ne voyage pas pour des prières. Il souligne ensuite que du montant de la cotisation l'Union diocésaine retient la somme de 60 cents et le cercle local ou paroissial, 40 cents.

Il demande enfin si tous les cultivateurs sont satisfaits de leur situation et il conclut ainsi: "Pour en arriver là, soyez membres de votre association professionnelle, non pas pour bénéficier d'un concours ou d'un verrat quelconque, et toucher une prime à la fin de l'année, mais au contraire pour recevoir un journal qui vous tient au courant de toutes les questions agricoles nouvelles et aussi pour prouver aux autres professionnels que vous, les CULTIVATEURS, vous êtes capables d'être unis et de revendiquer vos droits, tout comme les ouvriers des usines, les agronomes, les médecins, les avocats, qui sont forts, parce que protégés par leur association professionnelle."

Les réunions dans le comté de Beauharnois ont lieu aux dates suivantes: à Beauharnois, le deuxième lundi de chaque mois; à St-Thimothée, le deuxième mardi; à St-Louis, le troisième lundi; à St-Stanislas, le troisième mardi; à St-Etienne, le quatrième lundi; et à Valleyfield, le quatrième mardi.

## Un marché aux oeufs assuré pour la vie de vos poussins 1946!

### LA CONFIANCE DANS LE MARCHÉ

Présentement vous pouvez entrevoir un marché assuré et profitable pour les oeufs pendant au moins un an et demi — la vie normale de vos poussins de 1946. Il n'y a plus de hasard en aviculture.

Il n'y a pas de raison de croire que les Canadiens mangeront moins d'oeufs. En plus, les contrats avec l'Angleterre pour les oeufs ont été fixés non seulement pour 1946, mais aussi pour 1947, assurant un prix minimum de base pour tous les surplus d'oeufs que nous pourrions produire. Les besoins du marché anglais pour 1948 seront annoncés avant la fin de 1947. La demande pour la volaille sur le marché local comme sur les marchés étrangers est aussi très forte.

### LA CONFIANCE DANS LES POUSSINS BRAY

Le poussin Bray est vigoureux, frugal, précoce — les qualités qu'il faut dans des poussins de mai en vue des marchés de l'automne et de l'hiver prochains. Si vous avez retenu votre commande de poussins Bray en 1946 — ou si vous avez besoin de poussins pour remplacer ceux que vous perdrez durant l'été par la sélection — commandez-les dès maintenant. Vous pouvez avoir confiance aux poussins Bray.

**Fred W. BRAY Limited**

122 JOHN ST. N. — HAMILTON, ONT.

## LINIMENT SLOAN

Bon pour  
**COUPS et CONTUSIONS**  
TAPOTEZ-EN SIMPLEMENT!

## PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

**\$2.00**

le gallon

**VERNIS — EMAIL**

Demandez notre liste de prix

Cie de Peinture et Vernis

"E N O"

2551 rue St-Zotique Est  
MONTREAL

## Le comté de Nicolet

par

**Firmin Létourneau**

Etude monographique de toute la région de Nicolet. Le lecteur trouvera en ce volume un examen judicieux de ce comté qui lui aidera à mieux comprendre notre milieu rural.

On peut se procurer ce volume au prix de \$1.00 l'unité au comptoir, \$1.10 par la poste, au

**Service de Librairie de l'U.C.C.**

515, avenue Viger. Montréal 24

## LE DEVOIR

a-t-il cessé de vous

dépendre depuis 34 ans

**LE DEVOIR**

a-t-il jamais

failli à sa tâche?

**NON.**

Vous voudrez continuer à appuyer le DEVOIR pour qu'il poursuive la lutte au service des intérêts canadiens?

Le résumé quotidien des faits internationaux publié par le DEVOIR est unique au Canada

Envoyez mandat-poste ou

chèque accepté

\$6.00 par année, \$3.15 par semestre.

Les chèques et lettres lire

Le DEVOIR

ADRESSE:

**LE DEVOIR**

Montréal

C. P. 500, Place d'Armes

# En terre ontarienne

L'Union des Cultivateurs franco-ontariens veut  
embrigader au delà de 5,000 membres

## La journée de l'union

AU cours de la campagne de propagande en faveur de l'Union des Cultivateurs franco-ontariens qui aura lieu du 15 mai au 15 juillet, il y aura tous les dimanches dans l'après-midi, la JOURNÉE DE L'UNION.

Dans l'est, soit dans les régions d'Ottawa et d'Alexandria, il y aura des manifestations à six endroits différents où des orateurs de marque viendront rencontrer les cultivateurs et traiter des sujets de la plus haute importance.

Nous vous donnons ici les dates et les endroits où auront lieu la JOURNÉE DE L'UNION.

Le 26 mai à Embrun à 2 hrs P.M.

Le 2 juin à L'Orignal à 2 hrs P.M.

Le 16 juin à Bourget à 2 hrs P.M.

Le 23 juin à St-Eugène à 2 hrs P.M.

Le 30 juin à Alexandria à 2 h. P.M.

Le 6 juil. à Orléans, samedi vers 7 heures.

Nous prions les cercles de ces endroits d'en prendre note et de s'occuper de préparer soit les salles soit les terrasses, s'il fait beau, pour ces manifestations.

Nous annoncerons la liste des orateurs invités plus tard. Prière de suivre LA TERRE DE CHEZ NOUS.

Le secrétaire.

## La journée du recrutement

Afin de bien réussir la campagne de propagande en faveur de l'Union, nous prions les cercles locaux d'organiser dans chaque paroisse une journée du RECRUTEMENT.

Cette journée, en plus d'avoir pour but de recueillir les cotisations des membres, devrait donner aux cultivateurs, l'Esprit syndical, l'esprit de l'Union et l'esprit de corps que ceux-ci doivent acquérir pour s'organiser d'une manière stable et fructueuse.

Une grande réunion des cultivateurs de la paroisse serait dans l'ordre et nous exhortons les bureaux de direction des cercles de ne rien négliger pour faire de cette journée, une manifestation qui dure un lendemain.

Les présidents et secrétaires de cercles recevront la documentation nécessaire et des suggestions pour organiser cette JOURNÉE DU RECRUTEMENT. De préférence, faire cette journée avant la journée de l'Union qui aura lieu dans six endroits mentionnés ailleurs dans cette page et où les cultivateurs des paroisses voisines sont invités en nombre.

Voulez-vous être forts à l'exemple des autres classes de la société?

Unissez-vous dans votre association qui vous aide et vous organise. Faites partie de notre union par principe et par intérêt. Votre situation l'exige. L'intérêt général le demande à grands cris. Vous en profiterez, vous-mêmes et vos familles.

Le secrétaire général.

## Prévisions des . . .

(Suite de la page 8)  
juin. La moyenne d'éclosion est 64.8 pour cent.

En Ontario, il y a peu de changement dans la situation des couvoirs. La demande de poussins mâles est toujours très vive. On prend encore des commandes pour livraison en juin. La mortalité est toujours au minimum. Les rapports de 128 couvoirs signalent que 3,828,895 poussins sont éclos en mars. C'est une augmentation de 19.5 pour cent sur le mois correspondant. 1945.

Elle lance un concours de recrutement qui débutera le 15 mai et se terminera le 15 juillet. — Les gagnants du concours auront droit à des prix. — Première manifestation publique à Saint-Isidore de Prescott.

L'Union des Cultivateurs franco-ontariens lance un grand concours de RECRUTEMENT qui durera du 15 mai au 15 juillet. L'objectif désiré est de 5,000 membres.

Des prix seront décernés aux gagnants du concours: UN PREMIER grand prix d'une valeur de \$50.00 sera accordé au membre qui au cours de la période du 15 mai au 15 juillet, aura recruté le plus de membres dans son cercle.

Six autres prix, dont deux par union régionale, seront accordés aux cercles qui compteront le plus grand nombre de membres, en tenant compte du nombre de cultivateurs par paroisse et toute proportion gardée, et aux cercles qui auront recruté dans les mêmes conditions le plus de membres pendant le temps de la campagne.

Trois de ces prix consisteront

## La fête de saint Isidore

Le 19 mai, pèlerinage des cultivateurs franco-ontariens à Saint-Isidore de Prescott.

De grandes fêtes marqueront cette année la fête de saint Isidore, patron des cultivateurs. Les cultivateurs du diocèse d'Ottawa désirent cette année rendre un hommage tout spécial à leur patron et répondant à leur appel, l'Union des Cultivateurs franco-ontariens a organisé pour le dimanche 19 mai, de grandes fêtes à St-Isidore-de-Prescott.

Plusieurs centaines de cultivateurs de la province d'Ontario et de celle de Québec assisteront à ces magnifiques manifestations qui révéleront cette année un ecclésiaste qui dépassera celui des années passées. Le matin, il y aura une grand'messe et un prédicateur renommé prononcera un sermon de circonstance. Dans l'après-midi, à la salle paroissiale, le Dr Georges Bouchard, sous-ministre adjoint de l'Agriculture au Gouvernement fédéral, sera le conférencier invité. D'autres orateurs adresseront la parole et un film instructif terminera cette journée mémorable.

L'Union des Cultivateurs franco-ontariens invite cordialement MM. les Curés et les Aumôniers des cercles de l'U.C.F.O., MM. ses membres du Bureau central de l'Union régionale d'Ottawa à assister aux fêtes qui se dérouleront à St-Isidore. Une invitation toute spéciale est faite à tous les cultivateurs qui s' doivent, sans exception, de venir avec toute leur famille célébrer dignement la fête de leur grand patron. Que tous viennent prier saint Isidore et puiser la foi en leur profession le dimanche 19 mai, à St-Isidore-de-Prescott.

Jacques Turner,  
agronome,  
secrétaire-adjoint  
de l'U.C.F.O.

NOTE: consulter en page 7 le programme de la fête à Saint-Isidore de Prescott.

dans LE NECESSAIRE POUR LES ARCHIVES DES CERCLES et trois de ces prix encore seront des STATUES de SAINT-ISIDORE.

L'inauguration du concours aura lieu dimanche, le 19 mai prochain, journée de la célébration de la fête de SAINT-ISIDORE à St-Isidore de Prescott.

## HISTORIQUE

Comme bon nombre le savent, l'Union des Cultivateurs franco-ontariens est organisée dans la province depuis l'année 1929. Elle a grandi tranquillement, mais sûrement jusqu'aujourd'hui, conquérant toujours dans sa marche ascendante la confiance des cultivateurs qui d'année en année s'enrôlent plus nombreux.

La crise économique-sociale, qui a sévi pendant les années qui suivirent sa fondation, ne lui permit pas de prendre dès le début un essor bien puissant mais d'autre part l'idée de l'union a percé partout et dans un bon nombre d'endroits des noyaux de cultivateurs convaincus constituèrent la charpente nécessaire pour l'édification qui devait suivre.

Pendant la période de guerre l'Union a poussé ses ramifications dans des endroits autres que ceux de l'est, dans les comtés de Prescott et Russell. Si bien qu'aujourd'hui il n'y a pas un centre de colonisation où l'union n'est solidement implantée. Les régions de Hearst et de Sault-Ste-Marie sont organisées en unions régionales et le travail se poursuit systématiquement. Vers Alexandria, l'idée de l'union se propage d'un centre à l'autre, grâce à des âmes dévouées qui croient en leur métier et profession et qui la veulent grande.

## SERVICES

Des services sont déjà organisés dans l'Union: Il y a un secrétariat permanent dont le siège social est dans l'édifice du journal LE DROIT à Ottawa. Ce secrétariat existe depuis deux ans et il a permis de lancer une foule d'initiatives qui ont rejoints toute la classe agricole. Chaque année, des congrès régionaux et généraux sont organisés pour permettre aux cultivateurs de se rencontrer pour discuter et ordonner leurs affaires. La fête de saint Isidore, patron des cultivateurs est organisée cette année pour la troisième fois consecutive. Au secrétariat, des centaines de cultivateurs sont passés pour recueillir une foule de renseignements qu'ils n'auraient pu obtenir autrement.

Il y a aussi un service de coopération qui opère depuis plus d'un an. Il a son chef. Ce service a déjà à son crédit la fondation d'une bonne trentaine de coopératives de tous genres. Depuis quelques mois, un service de comptabilité a été organisé pour les coopératives qui en ont fait la demande. Plusieurs d'entre elles ont déjà bénéficié des services offerts et sa renommée est déjà établie. Ce service en plus de comprendre la fondation des coopératives, permet d'établir un système de comptabilité, de faire l'inspection et la vérification des livres de toutes les coopératives.

Le service de propagande de l'Union est en bonne voie de formation. En effet, depuis les débuts de l'Union, le service de presse est fourni aux membres. Le journal "Le Droit", chaque semaine, apporte par l'entremise

(suite à la page 21)

Bétail ou Pneus il est Profitable  
d'Acheter les Meilleurs



et Les Meilleurs Pneus Sont Les  
**GOODYEAR**

● Pourquoi un cultivateur progressif choisit-il du bétail pure race? Évidemment parce que les antécédents sont le guide de qualité le plus sûr. Il en est de même des pneus . . . pour auto, camion ou tracteur. Procurez-vous les pneus qui ont fait leurs preuves de bon service . . . des Goodyear . . . et vous obtiendrez une plus grande mesure de réelle valeur de pneu pour votre argent.

Seul un état prouvé de long service de confiance peut expliquer le fait que pour la 31e année consécutive, plus de gens roulent . . . plus de tonnes sont transportées . . . sur des pneus Goodyear que sur toute autre sorte. Quand vous aurez besoin de pneus neufs, voyez votre marchand Goodyear local sans délai.

# 6

RAISONS POUR LESQUELLES LES PNEUS DE CAMIONS GOODYEAR SONT LES MEILLEURS

1. La semelle losangée All-Weather pour quadruple traction et marche plus fraîche.
2. Plus grande résistance aux blessures grâce à la construction plus forte de la carcasse.
3. Plus grande résistance au fendillement, à l'écaillage, à la coupure de la semelle.
4. Plus grande résistance à la chaleur et au dommage du tissu.
5. Plus grande résistance à la séparation de la semelle et de la carcasse.
6. Plus grande résistance aux éclatements dus à la chaleur.

FP53F

SPÉCIFIEZ LES MEILLEURS...GOODYEAR SUR VOTRE AUTO...CAMION...TRACTEUR



PNEUS

# GOODYEAR

POUR AUTOS, CAMIONS, TRACTEURS

## LE TRACTEUR A CHENILLES

par

Louis-Philippe POULIN

Ce qu'il est, ce qu'il peut faire ce qu'il coûte. Description de l'instrument et de ses accessoires. Quels sont les travaux agricoles que l'on peut exécuter avec un "bulldozer"? Comment organiser une coopérative d'équipement lourd? Comment faire travailler le tracteur à déblayeuse?

On peut se procurer cette brochure au prix de 25 cents l'unité \$2.50 la douzaine, plus dix pour cent pour frais de port, au

**SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.**

515, avenue Viger,

Montréal 24

### Un exemple entraînant

Depuis que l'U.C.C. existe — il y aura bientôt vingt-deux ans — on n'a cessé de proclamer sur tous les toits, à temps et à contre-temps, qu'elle est indispensable à la classe agricole. Si tous les cultivateurs l'avaient comprise suffisamment, on n'aurait plus aujourd'hui à démontrer une chose évidente. Un bon nombre de cultivateurs il faut le reconnaître, en ont été convaincus dès le début. Ils l'ont soutenue de leurs deniers et ont essayé de convaincre les autres de l'Union et augmenter ses effectifs. Il convient de signaler ici le geste généreux de M. Médéric Perreault qui offrait dernièrement au cercle de l'U.C.C. de Chambly-Rossin deux primes de cinq dollars chacune sur l'achat de jeunes taureaux pur-sang. On pose comme condition que l'acheteur éventuel soit membre actif de l'U.C.C. Personne évidemment n'est tenu de faire des cadeaux, mais quand des gens sont prêts à contribuer de leurs deniers au développement de l'association professionnelle il nous semble que cela devrait être suffisant pour vaincre l'indifférence d'un trop grand nombre de cultivateurs qui s'abstiennent encore à faire bande à part.

B. B.

### Milan

(Frontenac)

M. Odilon Grenier présidait notre assemblée du 4 avril dernier. Tous les membres ont signé la formule nécessaire à l'incorporation de notre cercle en syndicat professionnel. Nous désirons protester, par l'organe de l'U.C.C., contre la loi de l'impôt sur le revenu pour la classe agricole. Une résolution fut adoptée demandant que la prime d'abattage pour les ours soit fixée à \$20.00; c'est la troisième fois que notre cercle adopte cette résolution. Nous demandons à tous les cercles intéressés d'intervenir auprès des autorités sur cette question.

Honoré Boisvert, secrétaire

### St-Bruno

(Abitibi)

Le 30 mars, une vingtaine de membres assistaient à notre réunion présidée par M. Albert Lévesque. M. l'aumônier nous parla de la possibilité d'organiser une conférence dans laquelle un agronome traiterait de l'industrie laitière et de la culture maraîchère. Nous désirons que le secrétariat général fasse pression auprès du ministère de la Colonisation pour obtenir un tracteur pour l'essouchement des lots et pour le labour, et que les membres de l'U.C.C. en soient favorisés pour le travail sur leurs lots. Nous avons décidé que toutes les séances commencent par la prière.

Cyrille Leduc, secrétaire.

### Chambly

Notre cercle voit présentement à s'incorporer en syndicat. De 47 membres qu'il était l'an dernier, il est aujourd'hui de 80 membres. Réunis en assemblée régulière, nous accueillons favorablement l'idée d'un service de comptabilité agricole, service qui permettra à notre association de disposer de statistiques personnelles et de revendiquer auprès des gouvernements, les solutions les plus adéquates aux déficiences pécuniaires révélés par ces bilans réels, obtenus des cultivateurs eux-mêmes. Notre cercle se tient à la disposition des cultivateurs qui désirent recourir à lui pour remplir leurs formules d'impôt sur le revenu. Nous félicitons M. Abel Marion de nous avoir obtenu une augmentation du prix du beurre. Dimanche, le 14 avril, environ 75 cultivateurs de Chambly venaient, en groupe, la Coopérative de Châteauvieux. Nous nous réjouissons de son succès. Nous fonderons ces jours-ci, une coopérative identique à celle-ci, à Chambly.

Maurice Bastien, président.



"Par la croix et la charrue"

### St-Jovite

Une trentaine de cultivateurs étaient présents à une assemblée spéciale de notre cercle. M. Victor Léonard présidait. Cette réunion avait été convoquée principalement pour décider l'incorporation de notre cercle d'après la loi des syndicats professionnels. Les trente cultivateurs présents, membres du cercle, ont signé la requête d'incorporation.

G.-H. Thibaudeau, secrétaire

### Notre-Dame du Bonsecours

(Rouville)

A une assemblée de notre cercle tenue le 2 mai sous la présidence de M. Arthur Bessette, les cultivateurs présents adoptèrent à l'unanimité les résolutions suivantes: 1- Demande aux autorités de respecter l'autonomie législative et fiscale des provinces; 2- Abonnement des directeurs du cercle au Guide; 3- Demande d'incorporation du cercle d'après la loi des syndicats professionnels; 4- Souscription de \$10 à l'oeuvre du Sou de la Fraternité française. Le propagandiste de la Mutuelle d'Assurances de l'U.C.C. nous fit savoir qu'un grand nombre de cultivateurs de notre paroisse demandent à prendre une assurance contre le feu et automobile.

C.-A. Gingras, secrétaire

### Saint-Joseph

(Kamouraska)

Lors d'une réunion tenue sous la présidence de M. Laurent Pelletier, nous avons discuté du projet de loi demandé par les compagnies obligeant toute personne qui vend du lait pour consommation en nature, à pasteuriser ce lait. Notre cercle s'oppose énergiquement à ce projet de loi.

Le secrétaire

### Ste-Anne du Lac

(Labelle)

Nous avons adopté, au cours de la dernière assemblée de notre cercle, une résolution de protestation contre l'impôt sur le revenu pour les cultivateurs et contre la taxation des coopératives. Nous nous opposons également au travail des femmes dans les chantiers.

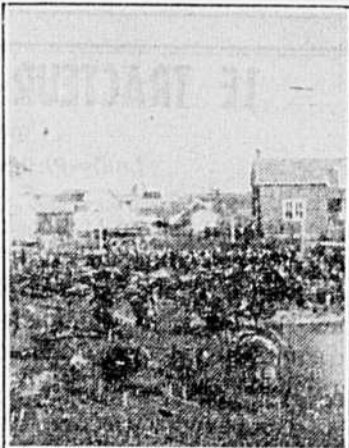
Fernand Poudrier, secrétaire

### Montebello

(Papineau)

Le 8 avril, notre cercle se réunissait sous la présidence de M. Léon Ipperciel. Vingt-cinq cultivateurs étaient présents. Le président donna quelques explications sur la manière de remplir les formules d'impôt sur le revenu. On discuta de la fondation d'une caisse populaire et de la production du lait. M. Auguste Hébert sera le conférencier à la prochaine assemblée.

Claude Charlebois, secrétaire



M. Joseph Trépanier, de St-Adelphe, nous transmet cette photographie où l'on voit une partie d'un troupeau de mille dindons qu'il a élevés l'an dernier. Les dindonneaux provenaient du couvoir coopératif de St-Marc-des-Carrières.

### Convocations

DIMANCHE LE 19 MAI:

Armagh, (Bellechasse),  
Chartierville,  
Lac St-Paul, (Rimouski),  
Rivière Oavy  
Rochebeaucourt, (Abitibi),  
Ste-Blandine,  
St-Mathias,  
St-Romain,  
Ste-Rose de Poularies,  
Wotton,  
L'Esprit-Saint.

LUNDI, LE 20 MAI:

Notre-Dame de la Paix,  
Clerval, (Abitibi)

MARDI, LE 21 MAI:

St-Camille, (Wolfe),  
St-Marcel, (Ricaevieu),  
St-Honoré, (Chicoutimi).

### St-Fortunat

Notre assemblée du 8 avril était sous la présidence de M. Achille Gagnon. 43 cultivateurs étaient présents. On souleva l'importante question de la prime sur le fromage. On demande au bureau central de prier les autorités compétentes d'accorder une prime de deux cents sur le fromage et une prime assez forte sur les engrais chimiques, afin qu'ils soient à la portée de toutes les bourses. M. Roméo Côté nous parla longuement de l'importance de soutenir l'U.C.C. et exhorta les cultivateurs à rester sur leurs terres et à produire au maximum.

Adélar Marcoux, secrétaire

### St-Camille

(Bellechasse)

Une centaine de cultivateurs assistaient à notre réunion du 30 avril présidée par M. Emile Boucher. M. Gélinas, inspecteur de la coopérative, insista sur la nécessité pour les cultivateurs de faire partie de l'U.C.C. M. Audet, inspecteur de beurrerie, ainsi que MM. Emile Boucher, Jos Bégin, Alphonse Blouin, Paul Binet et autres portèrent la parole. On adopta une résolution au sujet de l'impôt sur le revenu, sur la hausse des prix des instruments aratoires, etc.

Paul Binet, secrétaire

### Chambly-Bassin

Notre cercle offre deux primes sur l'achat de jeunes taureaux pur-sang. Ces deux primes sont de \$5 chacune et sont offertes par M. Médéric Perreault. En voici les conditions: 1- Que l'acheteur soit membre du cercle local; 2- Que le taureau soit classé; 3- Que la mère soit classée au moins dans la catégorie "Bonne plus" et inscrite au Livre d'Or; 4- Que le sujet provienne d'un troupeau accrédité et éprouvé.

G. Ducloux, secrétaire

### La Dorée

Notre syndicat a tenu sa réunion le 14 avril. Une quarantaine de membres étaient présents. M. Gérard Poirier présidait. Notre syndicat appuie fortement la demande du conseil municipal en vue d'obtenir un médecin pour la paroisse. Il demande l'appui de M. Marion pour obtenir le licenciement de l'armée de M. Albert Allard qui serait disposé à venir pratiquer la médecine dans notre paroisse. M. Chauvette a été nommé vérificateur de notre syndicat. Le président nous fit rapport de son voyage à Québec pour obtenir une réserve forestière pour notre chantier coopératif. On discuta enfin de la question de l'impôt sur le revenu et de l'abattoir du Saguenay. Le secrétaire suppléant annonça qu'il passerait prochainement pour recueillir des statistiques sur les assurances.

Léo-Paul Lapierre, secrétaire

### St-André

(Brome)

Le 17 avril, séance de notre cercle sous la présidence de M. Gérard Gingras. Une vingtaine de cultivateurs étaient présents. Il fut question du mode de paiement des produits laitiers par les fabricants aux cultivateurs. M. Gustave Caron, agronome, présenta un travail sur les semences, les variétés de grains et graines à employer pour chaque terrain, les quantités à employer et les désinfections à faire pour chaque espèce de grains, de même que les maladies. Il nous expliqua aussi les avantages et les désavantages des herbes vertes pour l'ensilage. Nous avons discuté de l'incorporation de notre cercle en syndicat professionnel. Les membres devraient tous soutenir l'Union et l'aider dans ses mouvements et ne pas laisser cette charge seulement à quelques-uns comme cela se fait trop généralement.

Léo Alie, secrétaire

### Sutton

(Brome)

Nous recevions dernièrement la visite de M. l'abbé Demers de St-Etienne de Bolton. Il nous parla de la mutuelle de sa paroisse, puis de l'assurance mutuelle de l'U.C.C. enfin de l'assurance-automobile. Avant de partir, il a remis au secrétaire toute la papeterie nécessaire. Il assume la charge de propagandiste de la Mutuelle-Vie et de la Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C.

Léo Elie, secrétaire

### St-André

(Papineau)

Le 10 avril, réunion de notre cercle sous la présidence de M. Adélar Chalut. 25 cultivateurs étaient présents. On discuta de la manière de rendre nos assemblées plus intéressantes en demandant le concours de propagandistes. Nous avons envoyé une lettre à M. Marion pour le remercier de son dévouement à l'égard de la classe agricole.

Léonide Louiseize, sec.

### Ste-Cécile

(Shefford)

M. Roland Goyette présidait notre réunion du 10 avril. Une quinzaine de membres étaient présents. M. l'aumônier nous entretint de la doctrine sociale de l'Eglise. Le président parla d'assurance-vie. Il s'est fait au cours du mois une propagande active pour l'abonnement à la Terre de Chez Nous. Nous avons adopté à l'unanimité une résolution demandant que l'exemption d'impôt soit portée de \$660 à \$1.200 pour les célibataires.

Lucien Gévy, secrétaire

### Laforce

(Témiscamingue)

Le 28 avril, M. Gaudias Groudin présidait notre assemblée mensuelle. Vingt-six cultivateurs y assistaient. M. l'aumônier nous parla de l'organisation professionnelle. M. le président traita de syndicat professionnel. Nous étudions présentement les principes de la coopération, car nous projetons la formation d'une caisse populaire. Nous avons, dans une lettre, protesté contre les tentatives de centralisation du gouvernement fédéral.

Willie Duranseau, secrétaire

### Palmarolle

(Abitibi)

Plus de 65 cultivateurs assistaient à notre assemblée, tenue le 14 avril dernier. M. Stanislas Pelletier présidait. A la suite de l'allocation du président sur la nomination de délégués pour apprendre à remolir les formules de l'impôt sur le revenu, nous avons choisi M. Roland Tousignant et M. Emilien Bégin qui se rendront à La Sarre les 1er et 2 mai.

J.-André Mercier, secrétaire

### L'Union Catholique des Cultivateurs

- Président: M. ABEL MARION, Ste-Edwige.
- Aumônier général: R. P. LEON LEBEL, S.J.
- Vice-président: SAMUEL AUDETTE, Landrienne.
- Vice-président: HENRI-C. BOIS, St-Bruno.
- Secrétaire général: GERARD FILION, L.S.C.
- Directeur général de la Mutuelle-Vie: THURIDE BELZILE, L.S.C.

### Napierville

Le 9 avril, M. Léandre Grégoire présidait notre réunion à laquelle assistaient une quinzaine de cultivateurs. M. le président traita de l'assurance pour camions de cultivateurs ou de coopératives pour immeubles et leur contenu.

Nous désirons que le revenu imposable pour le cultivateur, actuellement fixé à \$600, soit porté plus haut. Tous les membres du bureau central ou diocésain sont toujours accueillis avec plaisir à nos assemblées, sans qu'une invitation spéciale soit nécessaire. Nous avons décidé de faire venir deux douzaines de livres de comptabilité du cultivateur du ministère de l'Agriculture, à Québec.

Georges E. Smith, secrétaire

### La Présentation

(St-Hyacinthe)

Notre cercle proteste contre la loi de l'impôt sur le revenu, telle qu'appliquée présentement. Cette loi ne peut que réduire la production.

Germain Marcarellis, secrétaire

### Remerciements à saint Isidore

Où prie de plus en plus saint Isidore, et de plus en plus les faveurs pleuvent du ciel. D'un peu partout nous parvenions des lettres soulignant la bonté de ce saint qui protège, d'une façon évidente, les cultivateurs qui l'honorent.

M. Irénée Beaulieu, de St-Arsène, (Rivière-du-Loup), M. Gerard Laflamme, de St-Anselme, (Dorchester), et M. Adélar Paquette, de Ste-Anne des Plaines, et M. Ludger Paradis, de Ste-Germaine, (Abitibi), ont obtenu la guérison de chevaux.

M. Wilfrid Lampron, de Brome, remercie de la guérison de son boeuf.

MM. Rodolphe Lauzé, (Lotbinière), Joseph-Edouard St-Jean, de Kiamika, Albert E. Poire, de Thetford-Mines, un abonné de St-Alphonse de Joliette, M. Joseph Labbé, de St-Louis Pintendre, (Levis), M. Claude Melançon de Ste-Marie Salome, et M. Bernard Lacasse, de Kapuskasing et M. Jean-Baptiste Rioux, de Manseau, expriment leur reconnaissance au patron des laboureurs qui leur a obtenu la guérison de leurs animaux et plusieurs autres faveurs.

MANUEL DE L'INVENTEUR  
10¢  
Ecrivez à  
ALBERT FOURNIER  
PROCEUREUR DE BREVETS D'INVENTION  
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

J.-F. DIONNE  
L.D.C.  
COMPTABLE PUBLIC  
1438 Ste-Edwige, Montreal.  
Verification municipale, scolaire, commerciale et industrielle.  
Tél: Clerval 5940

PLATEAU 4801  
Jean-P. VERSCHOLDEN  
AVOCAT  
Roux et Verscholden  
132, ouest, rue St-Jacques,  
Chambre 903,  
Montreal.

## TEMPÉRATURE

Le mois de mai aspire chez nous au joli titre de mois des fleurs. Certaines années, ce n'est rien d'autre que de la prétention. Les mois ont la leur... l'hiver s'étant enfilé sans revenir à la charge, la végétation, — celle des arbres, des plantes et du brin d'herbe, — a pris de l'avance en 1946. La verdure domine partout. Où la chose a été possible, les cultivateurs ont commencé leurs travaux en prenant la température pour guide. Dans la région de Montréal, des patates ont été mises en terre dans les derniers jours de mars. Les semences sont commencées et se poursuivent à un rythme normal. A date, les propriétaires de vergers ont constaté avec satisfaction que leurs plus sombres inquiétudes n'ont pas eu de suites. Il y a lieu d'espérer que les pommiers échapperont aux gelées meurtrières. Il est vrai, que l'an dernier, le froid est revenu en juin et a causé d'incroyables dégâts. Pourquoi ne pas espérer mieux cette année en se fondant sur un dicton que chacun interprète à sa guise et qui veut que les années se suivent sans se ressembler?

Et maintenant l'habituel coup d'oeil sur la température de la semaine à venir.

### L'ALMANACH BEAUCHEMIN

Du 18 au 28 mai: variable.  
Du 22 au 26 mai: frais.

### LE MONDE RURAL

Du 19 au 22 mai: beau et chaud.  
Du 23 au 25 mai: variable.

### LUNES DE MAI ET DE JUIN

Pleine lune, le 15 mai, à 9 heures 52 p.m.  
Dernier quartier, le 23 mai, à 11 heures 02 p.m.  
Premier quartier, le 6 juin, à 11 heures 06 a.m.  
Pleine lune, le 14 juin, à 1 heure 42 p.m.

## L'U.C.C. en chaque paroisse

(Suite de la page 18)

### Ste-Claire

Nous désirons protester contre la loi de l'impôt sur le revenu qui fixe le montant du revenu imposable à \$1200 pour une personne mariée et à \$800 pour un célibataire. Nous voulons que ces chiffres soient portés respectivement à \$3,000 et \$1,200. Copie de cette résolution a été adressée au Secrétaire général afin que la demande soit générale dans la province. Le secrétaire

## Conversion d'un protestant éminent

Le docteur Emile Jacquemart, chef des Eglises protestantes à Genève, s'est converti récemment au catholicisme. Il a reçu les sacrements de baptême et de confirmation des mains de l'Evêque de Osmia dans le monastère des Pères Augustins de La Vid, province de Burgos.

Le docteur Jacquemart est originaire d'Alsace, et est âgé de trente-neuf ans; il fit ses études à Tubinga, Marbourg et Oxford. Il parle quatorze langues, et a été professeur d'histoire des Religions à Francfort, et de plusieurs autres cours dans les plus fameuses universités allemandes. Jusqu'à sa conversion il exerça la charge de pasteur à Madrid pour les quatre mille adeptes de diverses nationalités qui professent le protestantisme. Durant la guerre il eut à souffrir de la persécution du nazisme allemand et passa par différentes prisons et camps de concentrations, jusqu'à ce qu'il parvint à atteindre l'Espagne, où il expérimenta ce que le catholicisme a de plus pénétrant et de merveilleux: la charité. Il déclara: "La charité avec laquelle l'Espagne me recut fut le coup de grâce qui couronna ma conversion".



Scène familière sur plus d'une route... C'est comme une station de lait. Les bidons attendent le convoi. Leur nombre à cet endroit indique l'importance du troupeau sur cette ferme des Cantons de l'Est. La photographie a été prise sur la route de Sherbrooke à Magog. (Photo de CHEZ NOUS)

## St-Charles-sur-Richelieu

(Saint-Hyacinthe)

Notre dernière assemblée régulière, tenue au cours du mois de mars sous la présidence de M. Charles Lusignan, a obtenu un très grand succès. Une cinquantaine de cultivateurs et autres citoyens de la paroisse y assistèrent. Nous avons signé une requête pour obtenir du ministre de la Voirie qu'il fasse refaire le chemin longeant le bord du Richelieu, entre St-Denis et St-Hilaire, en passant par St-Charles. L'état de cette route (no 21) doit attirer l'attention du gouvernement provincial. Les cultivateurs en souffrent et l'écoulement de leurs produits également. Les touristes se plaignent, avec raison, de ce mauvais chemin. Nous espérons que cette route sera refaite, non à coup de promesses, mais à coup de travaux et de bonne volonté.

Laurent Meunier, secrétaire

## St-Adelphe

(Champlain)

Notre dernière réunion a été tenue sous la présidence de M. Urgèle Lafrenière. Une soixantaine de membres étaient présents. Plusieurs sujets d'actualité furent discutés, entre autres, la manière de remplir les formules de l'impôt sur le revenu et le projet d'une meunerie coopérative. L'incorporation de notre cercle en syndicat professionnel fut décidée à l'unanimité.

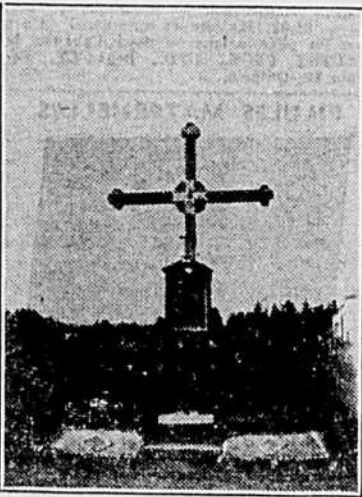
Marcel Cossette, secrétaire

## Launay

(Abitibi)

Au cours de notre assemblée, tenue le 5 mai dernier, on procéda aux élections des membres du bureau de direction. Ce nouveau bureau de direction se compose comme suit: M. Joseph Brochu, président; M. Charles Laurendeau, vice-président; MM. Joseph Roy, Georges Bédard, Louis Brochu, Georges Boucher et Edgard Ménard, directeurs

Joseph Brochu, secrétaire



Une croix du chemin érigée sur la ferme de M. Léo-Paul Lampron, de St-Boniface, comté de St-Maurice. M. Lampron est membre du cercle paroissial de l'U.C.C.. Lui et son père, M. Thomas Lampron, sont, de leur métier, peintres décorateurs et sculpteurs.

## St-Alexandre

(Iberville)

Lors de notre réunion du 17 avril, nous avons adopté deux résolutions demandant que pression soit faite par le bureau central, auprès des autorités pour que le prix des produits laitiers soit fixé à un niveau plus élevé, soit 50c pour le beurre et 28c pour le fromage, et que les producteurs de lait en nature reçoivent le même prix pour le lait vendu durant la saison d'été que les prix perçus durant l'hiver.

Ernest Benoît, secrétaire

## Brevets d'invention

Voici une liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-français durant le mois d'avril 1946. Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le BUREAU TECHNIQUE FOURNIER, procureurs de brevets d'invention, 934 est, rue Ste-Catherine, Montréal.)

A. Dufresne de Ville St-Laurent, P.Q. "Appareil à dresser les roues d'automobiles".

Gérard Roy de St-Vallier, P.Q. "Bande à couvrir les joints".

C. A. Le Beau de West Kildona, Alberta, "Substance lumineuse".

Ernest Paradis de Montréal, "Couvercle d'enercier".

Pierre Quilichini d'Edmonton, Alberta, "Bon de lait".

Lorenzo Bérubé du Bic, P.Q. "Machine à perforer les tuyaux en bois".

Paul Deland de Montréal, P. Q. "Machine à peindre".

Rodolphe Poisson de Pont Viau, P.Q. "Outil pour avoyer les dentures de scies".

Odilon Boivin de Montréal, P.Q. "Talons et fausses-semelles de chaussure".

E. P. Dubuc de New Westminster, C.B. "Tendeur de fil métallique".

Maurice Racine de Granby, P.Q. "Table extensible".

Dr Armand Roy de Wottonville, P.Q. "Fabrication de chaussure".

Conrad Guilbault de Pont-Viau, P.Q. "Cheminée-buffet".

F. Beaudry de Montréal, "Scie mécanique portable".

## Pour ménager la farine

NEW-YORK (PC) — Le maire William O'Dwyer a fait appel aux New-Yorkais en leur demandant de s'abstenir de manger ou de servir du pain, des gâteaux, des tartes, des pâtisseries et d'autres produits contenant des céréales et du blé au souper les mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine. Le maire a demandé aux New-Yorkais de se priver au cours de ces trois repas du soir afin d'éviter la famine.

LONDRES (Reuter) — Vingt et un octogénaires de Londres connaissent probablement mieux leur ville que tout autre Londonien.

Il s'agit d'un groupe de chauffeurs de taxis qui, quoiqu'âgés de plus de 80 ans, ont tous réussi l'examen médical strictement requis, chaque année, dans leur métier; ils restent au poste, tandis que d'autres chauffeurs plus jeunes et plus vigoureux ont échoué à l'examen parce qu'ils ne pouvaient pas assez la topographie de la capitale.

## On peut visiter le jardin botanique

Depuis la fin de la guerre le Jardin botanique de Montréal reçoit un nombre grandissant de visiteurs.

On peut s'y rendre tous les jours, de 8 h. du matin au coucher du soleil. L'entrée est gratuite et les visiteurs peuvent circuler dans ce magnifique paradis des plantes en suivant les indications placées aux endroits propices, sans crainte de s'égarer. Au Bureau d'information, à l'entrée de l'immeuble principal, on pourra se procurer un livret-guide donnant des renseignements utiles sur le jardin.

Nous invitons spécialement les groupes qui voyagent par autobus à nous prévenir de leur visite plusieurs jours à l'avance, pour nous permettre d'organiser un programme qui rendra cette visite plus instructive. Ainsi par exemple, dès qu'un Cercle de fermiers nous prévient, nous préparons aussitôt un programme soit pour l'avant-midi, soit pour l'après-midi, comprenant une visite dirigée dans les jardins (et dans les serres, si possible), suivie d'une conférence illustrée sur un sujet horticole. Plusieurs groupes viennent prendre leur dîner sur le terrain du Jardin avant ou après la visite.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M. Raymond Goudreau, Jardin botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal 36.

## Aide à l'achat de tracteurs

La Fédération canadienne d'Agriculture nous informe que le ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse continue pendant une autre année encore sa politique d'aide financière à l'achat des tracteurs. Cette politique est en vigueur depuis deux ans. Elle consiste à fournir de l'aide aux groupements coopératifs dans l'achat de tracteurs et d'outillage pour les semences jusqu'à concurrence du tiers du coût de l'outillage. En l'espace de deux ans, 26 sociétés coopératives ont bénéficié de cette aide. Dix autres en profiteront lorsque l'outillage de ferme sera en quantité suffisante.

## COOPERATIVE AVICOLE DE STE-CROIX

Capacité 66,000  
RACES: P.R.B. et HY-NEW-H. X. P.R.B.

Epreuve rapide 0%

Poussins mêlés, poulettes et cochets

ISIDORE LAROCHE, gérant.

Ste-Croix, comté de Lothière, P.Q.

## B. TRUDEL & CIE

FOURNITURES ET MACHINERIES POUR LAITERIES.  
BEURRERIES ET FROMAGERIES

304, Place d'Youville

MONTREAL

## Service coopératif de l'Assurance-Incendie

Pour le bénéfice de nos Sociétés Cooperatives nous avons organisé un système de police flottante qui protège leurs marchandises à 100% de leurs valeurs en tout temps de l'année.

La protection est entière lorsque les entrepôts sont remplis et la prime ne coûte rien lorsque ces derniers sont vides.

Pour toutes informations s'adresser à

Service coopératif de l'Assurance  
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Montréal

## Soulagez les ÉPAULES BLESSÉES

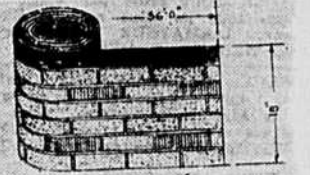
Gardez le cheval au travail

Le meilleur moyen d'empêcher que les blessures, enflures et contusions immobilisent vos chevaux, c'est de les traiter sans tarder avec l'Absorbine.

Réputée depuis plus de 50 ans, l'Absorbine est employée par nombre de vétérinaires pour empêcher que des troubles congestifs dégénèrent en affections permanentes. En frictionnant les parties enflées avec l'Absorbine, la sensibilité disparaît souvent en quelques heures. Le sang circule mieux et chasse la congestion.

L'Absorbine ne coûte que \$2.50 pour une bouteille durable. A toutes les pharmacies. W. F. Young, Inc., Lyman House, Montréal, P.Q.

Absorbine



## Imitation de brique en rouleau

Prix et échantillons envoyés sur demande ainsi que papier à couvertures et à lambris. Bardeaux d'asphalte.

A. L. GONNEVILLE Mfg.  
Charette Co.,  
St-Maurice Québec

## NULLE PART AILLEURS

les bûcherons et les cultivateurs n'achètent

## MIEUX

qu'au

## MAGASIN DU BUCHERON

Québec, P.Q.  
319, rue St-Paul

LES PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile

Tarif: 5 cents le mot. Minimum 20 mots

ESCOMPTE de 20% pour cinq insertions consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 70.000 COPIES

ANIMAUX A VENDRE

ELEVEURS DE LAPINS, recevez-vous le bulletin mensuel "L'Amateur de lapins"...

CHEVAUX CANADIENS, 2 étalons, classés, 1 noir 4 ans, classé A et l'autre rouge 4 ans...

TAUREAUX AYRSHIRES de bonne qualité, 16 mois classe A, 4 mois éligible classe A...

TAUREAUX D'UN AN PUR SANG, Dorham, extra bien fait, près pour le service, veau mâle pur sang, type laitier...

TAUREAUX HOLSTEIN 3 ANS, classé X - très beau sujet pour élevage et exposition...

CHIENS COLLIES, adultes, bons pour les vaches 1/2, 8 semaines, bruns ou noirs, mâles 45, femelles 33...

ANIMAUX CANADIENS dont vaches, taures, juments et taureaux, visite sollicitée - Prix spécial pour plusieurs - Troupeau accredité et vaches sous contrôle...

TAUREAUX pur sang Ayrshire à vendre, âge 1 à 2 mois, Provenant de mères qualifiées et de Gracieux des Trois Ruisseaux...

ARBRES FRUITIERS

POMMIERS - PRUNIER - POIRIERS - Les meilleurs du pays, Les moins chers.

Vignes à raisin, âge de production 40 ans. Tous les arbres et les arbustes d'ornementation à bas prix.

Satisfaction assurée. Liste de prix gratis. PEPINIERE ARTHUR-V GADBOIS, ROUGEMONT, P.Q.

La plus ancienne et la plus grande de la province de Québec.

FRAMBOISIER ROUGES très gros fruit \$7. le cent. Fraisiers Sénateur Dunlop, \$2.00 le cent - \$10 le mille. Fleurs vivaces, 5 plants assortis \$1. ADRIEN GRAVEL, St-Genevieve, Cte de Jacques-Cartier.

A VENDRE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION - à vendre - Papier à lambris. Imitation de brique en rouleau, papier à couverture et à lambris, Bardeaux d'asphalte. Prix et échantillons envoyés sur demande. A.-L. GONNEVILLE, Charette, Cte de St-Maurice, P.Q.

REPRODUCTEUR AYRSHIRE, né en 1942, record de sa mère à 3 ans en 305 jours 9,272 lbs lait - 425 lbs m. grasse - le père: Nether Craig Eclipse Imp. moyenne de ses filles 8,100 lbs de lait - 4,17%. RR. PP. TRAPPISTES, La Trappe, P.Q.

PATATES CERTIFIEES - Plusieurs cents par sac de patates certifiées "Montagnes Vertes" \$2.75 par 75 livres. S'adresser à: EDMOUR BOIVIN, Martinville, P.Q.

HERSE A VENDRE - Herse à ressorts sans levier 12-16 et 18 dents, 1 1/2" herse à tracteur avec levier 17 et 21 dents, 1 1/2" - Pour plus de renseignements s'adresser à: JOSEPH-L. PICARD Manufacturier, St-Pierre Cte de Montmagny.

ROUES DE TRACTEUR W. 4 en acier complètes, presque neuves, Enslin International, 6 forces en parfait ordre. Herse à foin, 13 pieds Massey-Harris, Taureau d'un an, aussi un du printemps et génisse pur sang, Ayrshire, provenance de la Trappe Oka. GERARD RAVENELLE, St-Pie de Bagot, P.Q.

RADIO A BATTERIES, en parfait ordre. Pour plus amples informations, s'adresser à: OPHNI DUFORT, St-Marc, Cte de Verchères, P.Q.

CENTRIFUGE ELECTRIQUE DELAVAL en très bon ordre, ayant servi que 18 mois. Capacité: 800 lbs à l'heure. JOSEPH VALIN, Champlain, P.Q.

DEUX VOITURES DOUBLES (WAGONS) solides et en bon état, roues en bois, bandages, trois pneus large. S'adresser à: VILLA GRAND COTEAU, St-Bruno, Cte de Chambly.

CYCLETTE ET ACCESSOIRES - catalogue illustré gratis. Demandez votre exemplaire. Aussi pneus neufs et remis à neuf. PEERLESS BICYCLE, 195 F, Dundas St. West, Toronto.

A VENDRE

MOULIN A SCIE A VENDRE et manufacture de portes et chassis, complète, toutes machineries neuves, bâtisse à l'épreuve du feu. S'adresser à: M. Euclide Gauthier, St-Dominique, Le Cèdre, Cte de Soulanges.

BOUILLOIRE USAGEE, 15 forces, 5 ans de service dans une brasserie-fronnerie, bonnes conditions. SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE de St-Nazaire, Cte de Bagot.

MACHINES A BLOCS DE CIMENT 8 x 8 x 16, deux trous, bossés, unis. H. MARTINEAU, St-Hermas, Tél. 716-1-2.

DIVERS

ORNOGRAPHES CONSOLES \$8.95 Véritable acaron se chène modèles consoles avec 2071 usages \$301 inacour neuf tous les autres modèles chaque machine a un grand compartiment disques ton clair complet avec 50 disques 21 disques des deux côtés et une boîte à aiguilles \$8.95 Modèles caninets \$11.95 petits Orthoponiques livres narro-accepts Victor \$22.95 Toutes en machines si-dessus sont en bonne condition. S non satisfait votre argent vous sera remboursé. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$3.00 à compte et soldé payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY 117 Elm Street Toronto Ont.

ATTENTION MARCHANDS - Nous sommes prêts à placer vos commandes pour l'automne pour laine filée 1-2 et 3 plis, toutes les couleurs, échantillons et prix sur demande, écrivez à: GOODZ BROS, Woolens, Ste-Sophie, Cte de Terrebonne.

BON A SAVOIR - Pour acheter, vendre ou échanger propriétés, terres, commerces, en ville ou à la campagne. On s'arrangera bien. En toute confiance, voyez CANDIDE PAQUETTE, 1700 rue Gifford, Montréal, Tél. FA. 2642.

MACHINES A COUDRE \$8.95. Nouvelles Williams ou Raymond modèles droits avec 7 tiroirs \$8.95 Plus récents modèles \$11.95 Williams Raymond ou Eaton avec tête tombante à 7 tiroirs \$17.95 Modèles plus récents à 7 tiroirs \$20.95 Singer droites \$14.95 Singer à tête tombante avec 7 tiroirs bobines rondes - longues au choix \$32.95 Très récentes \$39.00 \$42.00 \$50.00 Machines à pièces pour sordonniers \$38.00 \$42.00 Machines de tailleurs Singer \$26.95 \$32.95 Emballage en plus \$1.00 Toutes les machines si-dessus sont emises neuves et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$5.00 à compte et soldé payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY 117 Elm Street Toronto Ont.



20% en argent ou de très belles primes données gratuitement. Vendez 17 images religieuses et fantaisie à 30c, demandez 17 images et la circulaire de cadeaux gratis à: ALLEN NOUVEAUTES St-Zacharie, Qué.

ARC A SOUDER "MAGIC" 100 volts CA ou CD soudé, ramollit, coupe tous les métaux; facile à employer; tous les renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité les attachements pour la flamme et l'arc métallique, les carbonnes, les tiges, le masque. Seulement \$19.95 Employez par la marine. Idéal pour usage sur la ferme. MAGIC WELDER Mfg Co., 241 CE Canal Street, New York City.

ACHETERAIS BOIS CONSTRUCTION, blanche, colombage, madrier, épinette, etc. Payerais comptant. Ecrivez prix, qualités, date du sciage. VICTOR GAGNE, 92, Sherbrooke ouest, Apt 1, Montréal.

TRACTEUR COCKSHUTT sur pneus, tracteur Allis Chalmers sur pneus, Poney tout attelé, ALCIÉ BESNER, Ste-Marthe, Cte de Vaudreuil.

VOULEZ-VOUS ACHETER, vendre ou échanger, propriétés, commerce, terre DROIT SUCCESSION, terre ou 2e hypothèque. Voyez CANDIDE PAQUETTE, 1700 rue Gifford, Montréal, FA. 2642.

FRAPPEUR, ATTENTION! Méthode garantie pour capturer des renards aux pièges l'automne ou l'hiver. C'est une vraie méthode pour le cultivateur. Envoyez timbre LOUIS BERUBE, St-Alexandre, Cte Kamouraska, P.Q.

POUX ET AUTRES PARASITES LA LOTION FINALE Bouteille parfumée et l'emploi commode détruit instantanément poux lentes et autres parasites d'origine humaine. Prix 40 sous poste payé. Pas de C.O.D. Pas de timbre. Ecrivez: AGENCE NERVITAL, Case postale 3, Station DeLorimier, Montréal.

EXTERMINATEURS

DERAT - Tue les rats et les souris - inoffensif aux personnes, animaux, volailles; 50c dans les pharmacies quin-cailleries ou chez DERPO LIMITED, Toronto, Ont.

HOMMES DEMANDES

COMMUNAUTE RELIGIEUSE DEMANDE FERMIER, CELIBATAIRE, pour ferme 42 arpents, Bon salaire. S'adresser à: CASIER 3, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

EMPLOYE DE FERME DEMANDE - Garçon ou marié - sera logé - bon salaire pour homme d'expérience en grande culture, culture maraichère, Industrie laitière. Deux milles du village. JOS. LEFORT, St-Remi, Cte de Napierville.

HOMME d'expérience pour travaux de ferme, bonnes conditions. S'adresser soit par écrit ou personnellement à la FERME "MONTIGNY", St-Placide, Cte des Deux-Montagnes.

MACHINES AGRICOLES

TRACTEUR ALLIS-CHALMERS C. sur crampons avec charrou, poulie, bannette "Furano" moulange, usage 1 an, s'adresser à: ALBERT BERNIER, St-Remi de Tingwick, Cte d'Arthabaska, P.Q.

TRACTEUR "INTERNATIONAL" TD40 Diesel équipé avec bulldozer hydraulique, en bonne condition, livraison immédiate. S'adresser à: VALERIE SAUVE, R. R. 1, Valleyfield, Tél. 1154 W. 11.

HERSE A DISQUES - une charrou à manchon, très bon état. ADOLPHE LA-DOUCIEUR, 18693 Blvd Gouin ouest, Ste-Genevieve, P.Q.

HERSE A TRACTEUR 24, 28 et 30 disques, neuve et usagée. GARAGE MACDUFF, Upton, Cte de Bagot, Tél. 60.

SEMOIR A GRAIN McCORMICK DERING INTL. presque pas usagé, 13 disques \$100. PAUL EMILE CORDEAU, St-Charles sur Richelieu, Cte de St-Hyacinthe.

DEUX TRACTEURS COCKSHUTT 60 x 70 - Presse à foin à pouvoir Moody, bon marché. N'écoutez pas, venez voir. ALCIÉ MAINVILLE, St-Polycarpe, Cte de Soulanges.

POUSSINS

POULETTES EN CROISSANCE, deux, trois et quatre semaines - Races lourdes - 30c, 35c, 40c chacune. Races légères 33c, 35c et 42c chacune. CARLETON HATCHERY, Britannia Heights, Ont.

COCHETS ET POULETTES EN CROISSANCE - Cochets Hamp d'un jour et quelques Rock Barrés pour livraison en mai et juin. Poulettes Leghorn d'un mois pour livraison le 21 mai et plus tard. Poulettes de 4 semaines Hamp et Rock pour livraison en juin. Nous élevons 20,000 poulettes à 4 semaines chaque mois sur des parquets lavés tous les jours et sous la surveillance et le contrôle d'experts. Cochets Leghorn 1 sou chacun, toutes races approuvées par le gouvernement et soumis au double test et satisfaction 100% garantie. Pour catalogue gratis et les prix, écrivez à: KELTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.

LES MEILLEURS POUSSINS COUTENT MOINS CHER. A la longue, des poussins de bonne qualité provenant de reproducteurs améliorés et sélectionnés rapportent des dividendes. Nous avons visé vers les producteurs de gros oeufs et une haute viabilité. Vous ne serez pas déçus par nos poussins commandés chez nous. Pour les acheteurs de poussins en croissance, nous élevons 20,000 poulettes de quatre semaines chaque mois. Nous garantissons une satisfaction complète durant trois semaines. Sussex x Hamp, Hamp x Rock, New Hampshire, Rock barrés, Leghorn et Sussex. Tous approuvés par le gouvernement et soumis au double test contre le pullorum si désiré. Catalogue Gratis. KELTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.

NOUS AURONS DES POULETTES EN CROISSANCE POUR livraison au début de juin. La rareté des vivres à travers le monde exigera une forte production des aviculteurs. Nous avons des poussins pour livraison immédiate et pour livraison en juin et juillet. Nous recommandons que vous placiez votre commande immédiatement pour obtenir la race et les dates désirées. BRAY HATCHERY, 51 Depot St., Sherbrooke, P.Q.

PAS UN SEUL POUSSIN DE MORT. Lisez ce que dit Mme Callaghan de Stanbridge East: "Avril le 30, 1946. Je veux vous remercier de m'avoir envoyé de si bons poussins. Ils sont tous en vie, je n'en ai pas perdu un seul". Et elle en a reçu 300. Tous nos poussins proviennent de troupeaux enregistrés. Nous les garantissons comme pondueuses. Tous soumis à l'épreuve du sang. Prix: Leghorn blancs mélangés \$12 le cent; poulettes \$24. Rock barrés mélangés \$12; poulettes \$24; Rock blancs mélangés \$15; poulettes \$25. Leghorn bruns mélangés \$14; poulettes \$25. Hybrides \$14 et \$15. Poulettes \$23. Ne tardez pas. Commandez maintenant. GODDARD CHICK HATCHERY, Britannia Heights, Ont.

COMMANDEZ IMMEDIATEMENT vos poussins d'un jour pour livraison en mai et juin Races pour mai: Leghorn, Hampshire & Leghorn et Leghorn x Rock. - Toutes races en juin. Tous nos reproducteurs sont bariqués par le gouvernement et soumis au test contre les deux variétés de pullorum. Demandez notre catalogue descriptif en français. MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ont.

POUSSINS

POUSSINS D'UN JOUR, livraison mai, juil, gros Leghorn blancs \$12.50 le cent, Rock barrés \$13.50. \$1 d'acompte par cent avec commande. COUVOIR CERTIFIE A TONIO GIRARD, Ste-Perpetue, Cte de Nicolet.

POUR LES OEUFS ET LA VOLAILLE, il n'y a pas mieux que les Top Notch! Un troupeau TOP NOTCH est un troupeau à forte production. Prenez votre troupeau de 1946 immédiatement et procurez-vous des poussins TOP NOTCH vigoureux, en santé et qui seront prêts à vous donner de gros oeufs, et de belles volailles quand les prix seront au meilleur sur les marchés domestiques et étrangers. Nouveaux bas prix en vigueur pour livraison en mai. Livraison prompte sur presque toutes les races. Catalogue gratis, aussi poussins en croissance et poulettes plus âgées de 8 à 16 semaines. TOP NOTCH CHICKERIES, Guelph, Ont.

POUSSINS "CERTIFIES" - Nous avons encore quelques milliers de poussins provenant de nos grosses Leghorn blanches pour livraison en juin. Demandez notre circulaire. COUVOIR CERTIFIE BOIRE & FRERE, Wickham Ouest, P.Q.

5000 POUSSINS PAR JOUR. Livraison immédiate. Achetez des poussins de qualité supérieure, Extra Profit, nous avons les races suivantes: Grosse Leghorn blanche, Plymouth Rock Barré, Plymouth Rock blanche, New Hampshire rouge, Wyandotte blanche, Sussex, Sussex X rouge, Sussex X Barré et Rock Barré X rouge, mélangés ou poulettes seulement, aussi poulettes garanties 90%, poulettes âgées d'une semaine et deux semaines. Venez les chercher ou télégraphier, nous expédierons immédiatement, nous les avons en mains. WILFRID LEFEBVRE, 2025 rue Amherst, Montréal.

VOUS N'AVEZ PAS A ATTENDRE VOS POUSSINS quand vous commandez chez TWEDDLE. Nous produisons 135,000 poussins chaque semaine et pouvons livrer promptement toutes les races populaires et les Hybrides, poussins non sexes, poulettes ou cochets. Les poussins TWEDDLE sont remarquables! Votre troupeau TWEDDLE est un troupeau en santé... Un troupeau qui produit... Un troupeau qui vous aidera à tirer de meilleurs profits des marchés domestiques et étrangers, pour les oeufs et la volaille. Demandez notre catalogue gratis et notre liste de prix réduits pour mai. Aussi poulettes de 8 à 20 semaines. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ont.

IL FAUDRA DES PRODUITS pour les marchés d'automne. Les poussins de mai qui ont été élevés dans les champs se développent rapidement et sont prêts pour ces marchés. Nous prenons présentement les commandes pour livraison en mai, juin, et les prix sont attrayants et les poussins HILLSIDE sont reconnus pour leur santé et leur vigueur, pour leur développement précoce et leur ponte hâtive. Si vous désirez des poussins pour mai ou juin, envoyez-nous votre commande immédiatement. HILLSIDE POULTRY FARM, New Dundee, Ont.

PHOTOGRAPHIES

AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 3 cts GRATIS agrandissement carte postale avec commande de 24 cts - Commande payable d'avance - ajoutez 3 cts frais postaux. JEAN ST-JACQUES, case 145, station Delorimier, Montréal.

ROULEAUX DE FILMS développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 GRATIS 25 cents. N'importe quelle grandeur Impressions 8 pour 25 cents avec agrandissement gratis. Ajoutez 04 cents pour malle et taxe. SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE D'opt T. Outremont, P. Q.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? - Notre méthode perfectionnée vous procurez secours, confort et support Pas d'élasticité ni de bandage ni de jarnes d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO. Dent 200 Preston Ont.

PRISES PIDARD - Nouveaux et merveilleux préparateur contre la maladie de souffre des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1 important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à Thos-La GIRARD spécialiste de vos respiratoires. St-Félicien comté Roberval.

CHEVAUX SOUFFLEUX - Merveilleuse poudre guérissant promptement le souffle, la gourme, la toux chez le cheval. Satisfaction garantie. Prix: \$1.00 la boîte. Adressez: LOUIS ROY, Estcourt, P.Q.

CONTRE L'ECZEMA et le psoriasis, essayez "KLEEREX" - le remède efficace. 50c - \$1.00 (Medium et concentré) Chez tous les pharmaciens ou payé d'avance de MALTBY BROS., LTD., Dept LT, Toronto 10, Ontario.

PILULES MATERNELLES



CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2 en mandat-poste au Dr JOS. COMTOIS, A.B., St-Barthélemi, P. Q.

PEINTURE GARANTIE \$2 LE GALLON ET PLUS TRANSPORT PAYE ECONOMIC PAINT CO. 1283 F WOLFE MONTREAL, 24

TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE, 100 acres en culture, terrain planche, avec machinerie moderne. Tracteur, faucheuse, herse et charrou allant sur le tracteur, chargeur à foin avec rateau, aussi terre à bois, etc. S'adresser à: FRANÇOIS LAPOINTE, St-Pierre, cte de Montmagny.

TERRE A 30 MILLES DE MONTREAL, 1 1/2 mille de la gare, 309 arpents, 12 x 25, bâtis à contre, terre à jardinage, maison 25 x 27, deux granges 32 x 90, silos, étable, remise, boutique, garage 3 places, banar, porcherie, aiterie, glacière, poulailler, capacité 800, eau, aqueduc naturel, électricité partout, toilette, téléphone, poste rurale. S'adresser à: PHILIPPE PICHE, St-Paul de Joliette, Tél. 146 x 15.

CANTONS DE L'EST ET VALLEE DU RICHELIEU, - Lots de bois et terres à vendre. Petites et grandes, avec ou sans roulant, plusieurs avec "Crédit agricole", élevage, culture maraichère. Erablens, vergers, poulaillers, Frelshburg, Sutton, Cowansville, Farnham, Bedford, St-Jean. Prix: \$3,000 à \$15,000. Cause fréquente vente: propriétaires sans enfants. Organisation, comptabilité, granges de fermes. PAUL GINGRAS, agronome, Frelshburg, (Missisquoi), Qué. T.I. Dunham 10 sonnez 5.

BELLE TERRE A VENDRE, 100 acres, 50 en culture, bonne bâtisse. S'adresser à: DELPHIS DUMONT, Latulipe, Temiscamingue.

3 TERRES A VENDRE, 60 arpents chacune en culture, 2 sont bâties, bois de chauffage, eau courante, électricité, à 1 mille du village - 3 arpents de l'école. Vendra à cause de maladie. RENE MATHIEU, Aston Junction, Cte de Nicolet.

TERRE 140 ARPENTS, 90 cultivables, 50 bois, sucrerie 1,800, roulant complet, électricité, eau courante partout. S'adresser à: ROLAND BRODEUR, Mascouche, cte de l'Assomption.

GRANDE TERRE SITUÉE VILLAGE St-Scholastique, environ 110 acres, terrain planche, dont 20 acres terre jardinage, culture en labour Richard; égoût facile. Grande maison, briques, solide, logement à louer. Bâtiment, grange, silo, installation laitière, logement 30 vaches, aqueduc, électricité; contrat de lait vendu sur lieu même. Vendra avec ou sans roulant, 25 laitières, 3 chevaux de travail, accessoire complet, "McCormick-Deering" nouveau modèle. A vendre cause santé - HENRI MANTHA, Ste-Scholastique, P.Q.

ANNONCES COLLECTIVES

CHERCHEZ-VOUS UNE TERRE? Si oui, l'y en a de toutes sortes et à bonnes conditions à vendre dans les comtés de Arthabaska, Drummond, Yamaaka et Nicolet. Evitez les agents intermédiaires, en vous adressant: BUREAU DIOCESAIN DE L'U.C.C., Nicolet, Cte de Nicolet.

ENCAN

GROS ENCAN - 16 vaches à lait, 4 taures 1 taureau 2 ans, race Ayrshire pur sang. Engin Case, gaz, ou huile 15 c.v. comme neuve, 4 cylindres. Machines agricoles au complet, chez M. J. W. ALEXANDER, à Mascouche, 2 1/2 milles de Terrebonne, lundi 12 mai à 1 heure, heure avancée.

L'autonomie...

(Suite de la première)

Bégin, (Chicoutimi); Ste-Angèle, ((Rouville); N.-D.-de-Bonsecours, (Rouville).

Plusieurs cercles saisissent l'occasion que fournit cette résolution pour condamner certains aspects de la politique fédérale. Ainsi, le cercle de St-Alexis-de-Montcalm déclare s'opposer aux dons et prêts de milliards à l'Angleterre. Il réclame que les allocations familiales, au lieu d'être décroissantes, soient payées en tenant compte des besoins des familles nombreuses. Ces expressions d'opinion et ces faits démontrent une fois de plus que l'on peut compter sur les campagnes pour défendre l'autonomie provinciale et toute la collectivité canadienne-française.

GRAINES DE JARDIN

offre spéciale Nos graines de légumes et de fleurs de qualité insurpassable vous assurent un plus beau jardin cette année. Tous nos paquets sont à 10c. Comme spécimen nous donnons 5 paquets au choix pour 50c 12 pour \$1.00 et 25 pour \$2.00, poste payé. Choisissez ce qu'il vous faut et commandez dès aujourd'hui pendant que notre assortiment est complet. Demandez notre liste de prix pour les semences à la neuve. Adressez bien. Le JARDIN FAMILIAL ENRG. L'Abord-à-Plouffe, Qué.

### Les coopératives...

(suite de la page 16)

Outre les membres présents, qui étaient très intéressés, ont adressé la parole: M. P. Bourgeois, agronome de district, et M. François Blanchard, aviseur technique des coopératives.

#### A Richibouctou

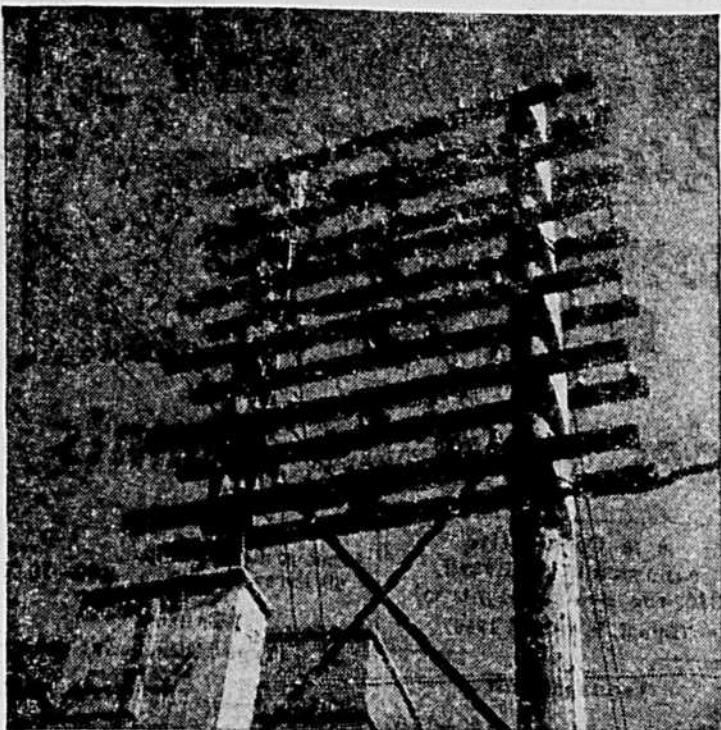
Le 5 mai, dans la soirée, avait lieu à Richibouctou l'assemblée d'organisation d'une nouvelle coopérative de consommation. L'assemblée était nombreuse et intéressée. Les chefs des cercles d'étude seront choisis cette semaine par un comité. Ils ont déjà une bonne caisse populaire et une harmonie coopérative.

M. François Blanchard parla de la structure économique d'une coopérative et M. P. Bourgeois, agronome, de l'éducation coopérative.

#### A Rogersville

Le 6 mai, à Rogersville, eut lieu une assemblée qui avait pour but de nommer un comité de construction qui devra se réunir pour discuter les plans de la future bâtisse. L'assemblée était nombreuse et très intéressée. Il y eut aussi discussion sur des sujets agricoles, tels que les engrais chimiques, les maladies des plantes, etc.

Une assemblée de la Caisse populaire suivit cette assemblée. La Caisse de Rogersville fonctionne très bien. Son actif est de \$34,000. Son dévoué gérant, M. Edmond Aucoin, qui est aussi le gérant de la Coopérative, donna un rapport détaillé des activités de la Caisse. M. François Blanchard et M. P. Bourgeois, agronome, portèrent la parole à cette assemblée.



Au premier coup d'oeil, des poteaux et des fils et rien de plus. Mais comme l'oiseau dans l'arbre, un secret militaire nichait là-haut. Ces fils étaient intégrés sur le système de défense du Canada pendant la guerre. Ce poteau supportait des câbles télégraphiques qui ont servi à la transmission de messages d'extrême importance entre Ottawa, New-York et Londres. Il est situé à Moncton et, étant donné son allure parfaitement neutre, il n'eut pas besoin d'être gardé pendant la guerre pas plus que l'édifice voisin où on vérifiait les circuits et les répéteurs du système de communication reliant les bases navales, aériennes et militaires de la région de l'Atlantique. Cette station de vérification était exploitée et entretenue par les Télégraphes du Canadien National.

### L'Union des...

(Suite de la page 17)

de l'Union tous les renseignements dont les cultivateurs ont besoin. "La Terre de Chez Nous", qui est l'organe de l'U.C.C. de Québec, donne à nos cultivateurs le complément nécessaire. La Terre Ontarienne, depuis quelques mois, est envoyée à tous les membres de l'Union et est reçue avec un enthousiasme indescriptible.

Dans un avenir assez prochain nous espérons qu'avec le concours uni de tous les cultivateurs entreprendre l'établissement de nouveaux services qui donneront à l'union un essor vraiment merveilleux.

L'Union, pour grandir, a besoin de membres et, en conséquence, pour les obtenir elle organise un grand concours qui débutera le 15 mai pour se continuer jusqu'au 15 juillet. Tous les cercles recevront par la poste cette semaine toute la documentation expliquant le concours et la manière dont il doit être conduit pour donner le résultat que nous attendons.

Messieurs les Cultivateurs, désirez-vous avoir une organisation puissante et qui puisse vous aider dans la défense de vos intérêts les plus chers? Voulez-vous une organisation qui puisse vous permettre de vous organiser? Votre réponse est dans chaque cas un oui du coeur. Alors joignez-vous à votre cercle local et, si vous n'en avez pas, demandez-en un et on vous répondra. Toutes demandes de renseignements doivent être adressées au Secrétariat de l'U.C.F.O., 100, rue Georges, à Ottawa.

Le secrétaire général.

### La fédération...

(Suite de la première)

continuer jusqu'à l'automne, il n'y a pas de temps à perdre si l'on veut qu'il y ait des fédérations de syndicats reconnues légalement avant les assemblées annuelles régionales. Le Secrétaire général

de l'U.C.C. vient d'informer les bureaux de direction des unions régionales que le temps est venu de se rendre aux voeux du congrès général. Il vient de leur transmettre, en même temps que des instructions détaillées sur la procédure à suivre, les règlements qui doivent régir les fédérations de syndicats. La parole est maintenant aux unions régionales et diocésaines de l'U.C.C. Les cercles ont en grand nombre ouvert la voie. Il s'agit maintenant pour les unions régionales de les suivre résolument.

### Une soustraction..

(Suite de la première)

vernement étudie présentement d'autres mesures qui seront franchement dans l'intérêt des fermiers de l'Ouest. M. MacKinnon pourrait-il nous dire s'il y aura aussi des additions pour les cultivateurs de l'Est du pays, car du fait de la hausse du prix des instruments aratoires, les cultivateurs de la province de Québec subissent aussi le fardeau de ce que le ministre du Commerce appelle une soustraction. Il conviendrait qu'aux soustractions correspondent des additions, non seulement dans l'Ouest, mais dans l'Est du pays. Et cela dans le plus bref délai possible.

### Des protestations...

(Suite de la première)

tations. Tous les jours, depuis une quinzaine, nous recevons des résolutions et commentaires condamnant à l'unanimité la décision de la Commission des prix à laquelle le gouvernement fédéral a donné son approbation. Partout l'on réclame une hausse correspondante des prix des produits agricoles si le gouvernement ne décide, comme ça paraît être le cas, de faire machine arrière. Pour le moment, le fédéral semble faire la sourde oreille aux observations qui lui ont été faites par les intéressés. Un jour ou l'autre, cependant, il devra convenir qu'il a fait fausse route. Pourvu qu'il ne soit pas trop tard...

### A la sortie...

(Suite de la page 9)

leurs enduits blancs employés pour peindre les murs extérieurs. L'oxyde rouge est aussi utilisé pour les granges et les dépendances. L'huile de lin a, pendant de nombreuses années, été la substance régulièrement employée pour la peinture destinée à l'extérieur. Si l'on se sert d'huile de lin crue pour préparer la peinture, il faut ajouter au mélange une certaine proportion de siccatif japonais. L'huile de lin bouillie est une huile préparée, qui possède de meilleures qualités siccatives et n'exige pas généralement l'addition d'un siccatif. La térébenthine est le meilleur délayant des peintures à l'huile.

### Les recettes...

(Suite de la page 13)

Ajoutez le mélange de gelée et continuez de battre. Versez dans un grand moule ou plusieurs moules individuels et laissez prendre. Servez avec de la sauce de crème cuit, faite de deux jaunes d'oeufs. Six portions.

#### RHUBARBE CUITE AU FOUR

4 tasses de rhubarbe.  
1/2 tasse de cassonade.

Lavez bien la rhubarbe, coupez en morceaux de un pouce... si la rhubarbe est tendre, elle ne doit pas être pelée. La pelure donne une teinte rose délicate à la sauce.

Mettez avec le sucre dans une casserole couverte. Faites cuire dans un four modéré (350°F) jusqu'à ce qu'elle soit tendre, environ 45 minutes. Comme variété, ajoutez 1/3 à 1/2 tasse de raisins. Six portions.

### Nos délégués...

(Suite de la première)

"Nous réussissons mieux dans la tâche de nourrir le monde si nous travaillons en collaboration". Il n'est pas besoin d'ajouter que cette conférence est d'une importance primordiale pour notre agriculture, car il y sera question de marchés, et nous avons besoin de marchés pour l'écoulement de nos produits. On parle aussi de mettre sur pied un organisme international d'agriculture qui grouperait les associations agricoles des principaux pays du monde. Mais n'allons pas trop loin dans les prédictions. L'avenir nous dira que le sera au juste la portée de la conférence de Londres.

### Chant et musique

pour toute circonstance

Quelques succès populaires de chez nous dont le chanteur et le musicien ont un constant besoin. — Au prix marqué, l'accompagnement étant inclus, c'est, en chaque cas, une aubaine. — Consultez cette liste et choisissez!

#### POUR PIANO

Albert Valse. (A. Boisclair) \$0.25  
Lionel Valse. (Viola Dupuis) \$0.25  
Viola Valse. (A. Boisclair) \$0.25  
Valse Lancier. (J.-B. Lafrenière) \$0.50  
Edouard Valse. (A. Boisclair) \$0.25  
Rene Valse. (A. Boisclair) \$0.40  
Gavotte et Musette. (G.-E. Tanguay) \$0.25

#### PIANO MARCHE

Espérons, marche. (Anna Boisclair) \$0.40  
Marche des vainqueurs. (E.-J. Dupuis) \$0.40

#### PIANO DUOS

Rose et Blanche. (E. Sengel) \$0.35

#### CHANSONS POPULAIRES

Le Berger du Tyrol. (Ch. Tanguay) \$0.25  
Les Quatre rhabans. (Ch. Tanguay) \$0.25  
Valse des Lilas. (Milo) \$0.25  
Noël du Labourer. (G. Vargues) \$0.25  
Les Trois couleurs. (Tanguay) \$0.25

#### CHANTS PATRIOTIQUES

O Canada. (Lavalée) \$0.25  
Aux Petits Ontariens. ((Giguère) \$0.25  
Le Petit Crucifié. (A.H. S...) \$0.25  
O Canada, ma Patrie. (Christie) \$0.25  
Marche des Canadiens français. (Miro) \$0.25

#### MUSIQUE RELIGIEUSE

Ave Maria. (A.-J. Hamel) \$0.25  
Ave Maria. (Benoît Verdict) \$0.25  
Ave Maria. (C.-O. Sénécal) \$0.40  
Ave verum. (Ténot) (A.-J. Hamel) \$0.35  
O Salutaris. (Tanguay) \$0.25  
O Salutaris. (Arthur Letoné) \$0.25  
Marche Pontificale. (H. Miro) \$0.35  
(pour orgue seulement)

#### POUR SERVICE FUNEBRE

Au Ciel! Au Revoir! (L. Daveluy) \$0.40  
Lacrimosa Dies Illa. (L. Daveluy) \$0.25  
Marche Funèbre. (Agostini) \$0.25

#### POUR NOEL

Quatre Cantiques de Noël \$1.50

#### MARIAGE

Cantique de Mariage. (Franchère) \$0.35  
Cantique de Mariage. (B. Verdict) \$0.50

#### CHANTS MILITAIRES PATRIOTIQUES

Le Dernier Noël du Soldat Canadien. (J. Paradis) \$0.25  
Mon Beau Soldat est de retour. (J. Paradis) \$0.25  
La Marche de la Victoire. (G. Nurnberger) \$0.25

Les commandes sont payables d'avance. Priez de payer par mandat ou bon de poste. Nous n'acceptons pas les commandes C.O.D. — Pour toute commande de \$1.00, les frais d'expédition sont à nos charges.

### L'AGENCE TOUT-SERVICE

Case 16, Station T  
Montréal, P.Q.

### Une réunion...

(Suite de la première)

cole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, du Collège Macdonald, du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa, du Ministère de l'Agriculture de Québec, des bibliothèques en formation de nos écoles d'agriculture moyennes et régionales, ainsi que plusieurs invités spéciaux, particulièrement intéressés dans la bibliothéconomie agricole et dans les services que celle-ci est appelée à rendre au personnel technique, aux professeurs, chercheurs et étudiants de l'agriculture dans la province de Québec, de même qu'à la classe rurale en général.



### Prix du beurre et du fromage

Prix de remise-Succursales de Montréal et Québec

#### BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 6 mai 1946 inclusivement

No 1 pasteurisé	39 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> c
No 2 pasteurisé	38 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> c
No 3 pasteurisé	37 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> c

#### FROMAGE

Semaine finissant le 7 mai 1946 inclusivement

##### BLANC

No 1	22c
No 2	21 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c
No 3	21c

##### COLORE

No 1	22 1/16c
No 2	21 9/16c
No 3	21 1/16c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

### Commentaires de la semaine

#### BEURRE

La semaine dernière, à la suite d'une augmentation considérable des arrivages, ce marché a été instable. Une offre abondante et une demande très limitée ont contribué à une baisse marquée des prix.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrerie en entrepôt, au Canada, le 1er mai 1946, se totalisaient à 6.847.612 livres, comparativement à 12.675.821 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 5.828.209 livres sur 1945.

En avril 1946, la production canadienne s'est établie à 1.407.961 livres de moins qu'en 1945.

Lundi matin, le 13 mai, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté de 38c à 38<sup>3</sup>/<sub>4</sub>c la livre.

#### FROMAGE

Une ordonnance du 22 novembre 1945, de l'Office des Produits Laitiers, permet la vente du fromage du type CHEDDAR sur le marché domestique.

Les prix de vente et les prix de remise aux producteurs doivent être conformes à l'ordonnance No 1591 de l'Administrateur des produits laitiers.

#### VOLAILLES VIVANTES:

##### Poulets à rôtir

Les arrivages sont très limités. La demande est active et les prix sont fermes.

##### Poules

Les arrivages sont peu abondants. La demande est bonne et les prix sont stables.

##### Poulets à griller

Les arrivages sont presque nuls. La demande est active et les prix sont fermes.

#### VOLAILLES ABATTUES:

##### Poules, Poulets, Dindes, Oies.

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

#### OEUF:

##### Montréal et Québec

Les arrivages excèdent les besoins domestiques. L'exportation du surplus disponible contribue toutefois à la stabilité des prix.

Coopérative Fédérée de Québec, J.-E. LUSSIER

### Journaux et ..

(Suite de la page 3)

La nouvelle législation — mettant ainsi 4 représentants au nombre que nous comptons déjà — et de nous assurer au moins cinq autres sièges que — par notre faute et notre esprit individualiste — nous avons perdus lors du dernier appel au peuple. Ainsi, dans Gloucester, au lieu de 2 sièges nous devrions en avoir 4; dans Westmorland, au lieu d'un ce devrait être 2; et dans Kent, au lieu de 2 nous devrions en détenir 3.



## Le marché des animaux vivants

Prix des pores abattus		A la Cooperative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge Montreal (Lundi, le 13 mai 1946)		Agneaux	
A—	20.50—20.75	Veaux de lait		Agneaux du printemps 40 livres et plus .... 8.00—10.00	
B1—	20.10			Taures (Type à boucherie)	
B2 et B3—	19.35	Choix	14.50—15.00	Choix	11.50—12.00
C—	18.85	Bons	14.00—14.50	Bonnes	10.50—11.00
D—	18.60	Moyens	12.50—13.50	Moyennes	9.00—9.50
Légers	18.60	Communs	10.00—11.00	Communes	7.00—8.00
Lourds	18.50—19.00	Veaux de lait	9.00—11.00	Taureaux (Type à boucherie)	
Extra lourds (196 et 215 lbs)	18.50—19.00	Veaux soignés au seau	9.00—11.00	Choix	11.00—12.00
Extra lourds 216 et plus.	18.50—19.00	Vaches		Bons	10.00—10.50
Blessés (à leur valeur)		Choix (Type à boucherie)	10.50—11.00	Moyens	9.00—9.50
Demi castrats	15.85	Bonnes	9.25—10.00	Communs	7.00—8.00
Truies	18.50—19.00	Moyennes	8.00—8.75	Bouvillons	
Verrat châtré	11.50—12.50	Communes	7.00—7.50	Choix	13.00—13.50
Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2 sur les A et de \$1 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.		Très communes	5.00—6.00	Bons	12.00—12.75
		Moutons		Moyens	11.00—11.50
		Bons	9.00—10.00	Communs	8.50—10.00
		Communs	4.50—5.00		

## Le marché des produits avicoles

Poulets vivants "à griller" "toutes couleurs"		A Montreal, 130 est, rue St-Paul (Semaine finissant le 9 mai)		Jeunes dindes vivantes	
A—1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> lb. jusqu'à 3 lbs	26c	PRIX NETS -- F.A.B. -- Montreal		Jeunes dindes abattues	
B—1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> lb. jusqu'à 3 lbs	25c			Poules abattues	
C—1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> lb. jusqu'à 3 lbs	24c	Poules abattues		A—	31 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> c
Poulets vivants "à rôtir" "Rouges et blancs"		Poules abattues		B—	29 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> c
A—	28 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	A—	28 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	C—	26 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> c
B—	27 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	B—	26 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	Jeunes dindes abattues	
C—	26 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	C—	23 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	A—	38 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> c
Poulets vivants "à rôtir" "Gris"		Oies abattues "Avec la tête et les pattes"		B—	36 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> c
A—	28 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	A—	26 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> c	C—	33 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> c
B—	27 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	B—	24 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> c	Dindes vivantes	
C—	26 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	C—	20 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> c	Vieux mâles Vieilles femelles	
POULETS ABATTUS "Engraisés au lait"		Poules vivantes Toutes races, sauf "Leghorn"		A—	27 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> c
Spécial	36 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	A—	23 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	B—	25 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> c
A—	35 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	B—	22 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	C—	24 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> c
B—	33 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	C—	21 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	Coqs vivants	14 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c
Poulets abattus "Engraisés au lait"		Race "Leghorn"		Lapins vivants	
Spécial	34 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	A—	21 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	5 lbs et plus	
A—	33 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	B—	18 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	19c	
B—	31 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	C—	17 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	Oeufs non classés	
C—	28 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	N.B.—Les oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.		Prix nets — F.A.B. Montréal	
Poulets à griller "Abattus" "Engraisés au lait"				Caisses retournées	
A—	35c			A— (Gros)	32c
B—	33c			A— (Moyens)	30c
Poulets à griller "Abattus" "Sélectionnés"				B—	27c
A—	33c			A— (Poulettes)	27c
B—	31c			C—	22c
C—	28c				

## Les produits de la basse-cour

Oeufs non classés		A Québec, 38-34, Marché Champlain (Semaine finissant le 9 mai)		Poulets à griller — abattus "Sélectionnés"	
Prix nets FAB Québec Caisses retournées		PRIX NETS — F.A.B. — Québec		Vieux coqs abattus	
A— (Gros)	31 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c			Jeunes dindes abattues	
A— (Moyens)	29 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	Poulets abattus "Engraisés au lait"		A—	33c
B—	26c	A—	35c	B—	31c
A— (Poulettes)	25 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	B—	33c	C—	28c
C—	22 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c	Poules abattues			
Poulets abattus sélectionnés		A—	28c		
A—	33c	B—	26c		
B—	31c	C—	23c		
C—	28c	Poulets à griller — abattus "Engraisés au lait"			
Poulets à griller — abattus "Engraisés au lait"					
A—	35c				
B—	33c				

### A l'abattoir de Québec-ouest

(Semaine finissant le 9 mai inclusivement)

#### PORCS LIVRES VIVANTS

Classification établie après l'abattage

Pesanteur chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs	20.00
B1—135 à 175 lbs	19.60
B2—125 à 134 lbs	19.35
B3—176 à 185 lbs	19.35
C—120 à 185 lbs	18.35
D—120 à 185 lbs	18.10
Légers—119 lbs et moins	18.10
Lourds—186 à 195 lbs	18.10
Extra-lourds—196 à 215 lbs	17.85
Demi-Castrats	15.35
Truies	17.50
Verrats	10.00

Plus une prime fédérale de \$2.00 sur les "A" et de \$1.00 sur les "B1"

#### VEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS "Engraisés au lait"

Choix—90 lbs et plus	21c
Bons—70 lbs et plus	20c
Moyens	18c à 19c
Communs	17c

#### AGNEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS (Du printemps)

Agnelles de choix — 35 lbs à 55 lbs	28c
Béliers de choix — 35 lbs à 55 lbs	26c

#### MOUTONS RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

	8c à 14c
--	----------

#### BOEUF RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Steer"—Bons 450 lbs et plus	22c
Taures—Bonnes 450 lbs et plus	22c
Vaches—Bonnes 450 lbs et plus	20c
Vaches moyennes	18c à 19c
Vaches communes	15c à 18c
Taureaux "Choix" 450 lbs et plus	20c
Taureaux "Bons" 450 lbs et plus	19c
Taureaux "communs"	17c à 18c

### La minorité dans le Québec

L'archevêque anglican de Québec, le révérend Philipp Carrington, faisait récemment à l'Empire Club de Winnipeg cette importante déclaration: "Quoique très peu nombreux dans le Québec, les Canadiens anglais y vivent en paix et y sont traités avec beaucoup d'égards par les Canadiens français. Il me semble que nous devrions nous efforcer un peu plus d'apprendre la langue de ces derniers et de la parler. Les Canadiens français et les catholiques de cette province m'accueillent toujours avec beaucoup de courtoisie. Si mes propres compatriotes me témoignaient le respect que les Canadiens me portent, je m'en enorgueillirais..."

### Contre l'alcoolisation de la province

L'Association des Hôteliers de la Province demande au gouvernement, dans une requête officielle, d'augmenter les heures de vente des liqueurs alcooliques, tant les jours de semaine que le dimanche, vu que la guerre est terminée, que les hôteliers ont bien observé la loi durant cette période, que "les boissons telles que rhum, rye, gin, scotch, etc. sont de nouveau sur le marché en quantité beaucoup plus grande que précédemment", etc., etc. Déjà plusieurs associations ont protesté contre cette requête. Il faut s'y opposer vigoureusement et réclamer même une application plus stricte de la loi actuelle, trop fréquemment violée, si nous voulons préserver notre province de l'alcoolisation grandissante qui la menace.



**LORSQUE** Mme R. C. Vaughan, épouse du président et directeur général du Canadian National et de la Canadian National Steamships, coupa le ruban blanc et que la traditionnelle bouteille de champagne se brisa sur la proue du "Canadian Cruiser", le premier navire construit au Canada pour la Marine marchande d'après-guerre glissa doucement dans le fleuve St-Laurent, à Montréal. Deux jours plus tard, un navire similaire, le "Canadian Constructor" (dans le médaillon à gauche) était lancé à Vancouver. Un troisième navire identique, le "Canadian Challenger", est actuellement en construction à Québec. Ces trois navires seront affectés

au service des Antilles de la Canadian National Steamships.

La photographie du haut montre le lancement du navire à Montréal. A l'extrême gauche on voit M. Vaughan, à ses côtés, M. J. E. Labelle, C.R., président de Canadian Vickers Limited, au centre, Mme Vaughan et en arrière le capitaine R. A. Clarke, gérant général de la Canadian National Steamships.

Ces trois navires seront actionnés par des moteurs Diesel de 6,000 c.v. chacun et auront une vitesse de 16 noeuds. Chaque navire jaugeera 7,500 tonnes et pourra transporter 12 passagers en plus d'une forte cargaison.

## Pourquoi le boeuf est rare

Par J.-E. BISSON, agronome,  
gérant de la Coopérative canadienne du Bétail du Québec.

La pénurie de boeuf a fait couler beaucoup d'encre en ces derniers temps, et les journaux ont accordé une grande publicité à cette question. Les communiqués que l'on a publié avaient sans doute pour objet de renseigner le public et, si la plupart représentaient assez bien la situation, il y a eu cependant des commentaires qui étaient loin d'être conformes à la réalité.

Ainsi, le quotidien qui rapportait dans son édition du 23 avril que "l'agneau arrivait en abondance sur notre marché" était abondamment dans l'erreur. Car le printemps n'est pas la saison de l'agneau mais bien des veaux, et il en vient moins que l'an dernier à pareille date. La statistique fédérale indique une diminution de 10,300 veaux cette année, comparativement à 1945, au Canada, du 1er janvier au 18 avril.

Le même journal écrivait aussi dans le même article "que l'on s'attendait à recevoir 2,000 têtes de gros bétail le 22 avril sur le marché de Montréal", tandis que les ventes avaient à peine dépassé 250 têtes. Tout d'abord, si les ventes n'ont pas été plus nombreuses ce jour-là, c'est parce que les acheteurs n'ont pas voulu acheter un plus grand nombre de bovins car il en est resté d'inventés. D'ailleurs, cette augmentation est tout à fait erronée car personne ne s'attendait à des réceptions de 2,000 bêtes à cornes ce jour-là. Cela n'est pas arrivé depuis vingt-cinq ans qu'il soit venu 2,000 bovins de boucherie ou à peu près, un lundi de Pâques, aux cours à bestiaux. Puis l'on ajoutait, d'après une prétention des distributeurs en gros, "que les cultivateurs, de façon non équivoque, gardaient leur bétail sur la ferme". D'autres sont même allés jusqu'à dire que les producteurs faisaient la grève d'une manière systématique en retardant l'expédition de leurs animaux. Ce serait peut-être plus exact de dire que ce sont certains acheteurs qui faisaient la grève en refusant d'acheter au prix du marché.

En effet, dans la semaine du 15 avril, certains acheteurs, après s'être entendus, décidèrent de déprécier le prix des bêtes à cornes de un sou à un sou et demi la livre, parce que, prétendaient-ils, il était trop élevé pour celui du plafond sur le boeuf. Et cette statistique a été suivie non seulement à Montréal et à Toronto, mais aussi sur tous les marchés de l'Ouest.

Or, c'est à la suite de cette tentative organisée pour baisser

les prix que les producteurs et les expéditeurs consignèrent moins de bêtes à cornes sur nos grands marchés parce qu'ils ne voulaient pas accepter une baisse aussi prononcée. Qui pourrait les blâmer d'avoir agi ainsi quand l'on sait qu'il y a des arrivages eussent été plus volumineux certains acheteurs en auraient profité pour faire fléchir les prix à un niveau ridicule. Les éleveurs n'ont donc voulu que se protéger contre une trop grande baisse. D'ailleurs, les grandes salaisons n'ont parlé d'abaisser les prix que lorsqu'elles eurent à peu près fini d'écouler leur boeuf congelé qu'elles avaient accumulé l'automne dernier à très bon compte, puisqu'il avait été acheté en bas du plafond. Or, tant qu'elles eurent du boeuf congelé à vendre, elles ne se plaindraient pas que les bêtes à cornes étaient trop cher parce que cela leur permettait de l'écouler plus avantageusement.

Au sujet de la rareté du boeuf, la publicité a sans doute quelque peu exagéré la situation, car à cette période-ci de l'année, il est normal que les arrivages de bovins soient moins nombreux qu'en d'autres saisons de l'année et que les prix se raffermissent. Il n'y a donc rien d'alarmant à cela. De plus, la hausse des prix des bêtes à cornes n'avait non plus rien d'anormal puisqu'elle ne fut que de

50c à 65c les 100 livres plus élevée au cours des dernières semaines que l'an dernier à la même période, surtout si l'on tient compte qu'il est passé par les abattoirs inspectés 649,757 bêtes à cornes de moins en 1946 qu'en 1945 entre le 1er janvier et le 18 avril, au Canada. Avec une diminution aussi notable, il fallait s'attendre à une plus grande fermeté des prix sur nos marchés.

Ce qui a encore contribué à la pénurie de boeuf dans le commerce local, c'est que, depuis deux ou trois semaines le gouvernement fédéral a réquisitionné une certaine quantité de bon boeuf des bouchers en gros pour les besoins de l'armée. Il est vrai que ces besoins paraissent moins urgents avant que les grosses salaisons de salaison n'entreprennent de faire décliner les prix des bovins de boucherie. Si l'Office des Vivres continue de réquisitionner une certaine proportion du bon boeuf appartenant aux bouchers en gros, ces derniers restreindront leurs achats et cela aura pour résultat de faire fléchir notre marché à un niveau que nous ne pouvons déterminer maintenant.

Enfin, il faut remarquer qu'une partie de l'agitation faite autour de cette question semble avoir été suscitée par certains intéressés qui auraient souhaité l'abolition des plafonds sur le boeuf ou encore leur rehaussement, ou peut-être un octroi accordé aux abattoirs par le gouvernement fédéral. Mais rien de tout cela n'a encore été fait et tout indique que les plafonds ne seront pas majorés. En tout cas, tant que ce problème ne sera pas réglé d'une façon ou d'une autre, la situation demeurera précaire et incertaine et les arrivages de bêtes à cornes tendront probablement à diminuer.

### Remis au C.P.R.

M. D. C. Coleman, président du Pacifique Canadien, a annoncé que le "Duchess of Richmond", paquebot de 20,000 tonnes, bien connu avant la guerre sur la route de l'Atlantique-nord, vient d'être remis à la compagnie par l'Amirauté britannique qui en a eu le contrôle durant toute la guerre, comme d'ailleurs tous les autres océaniques de la flotte du Pacifique Canadien. Après avoir subi une remise en état complète, le "Duchess of Richmond" sera de nouveau affecté au service de l'Atlantique. On compte qu'il pourra faire son premier voyage au Canada l'hiver prochain, à St-

## Réduction du taux de l'assurance-confiscation sur les bovins

Par J.-E. BISSON, agronome, gérant de la Coopérative canadienne du Bétail du Québec.

Plusieurs producteurs ne savent pas encore que les taux de l'assurance-confiscation sur les bêtes à cornes ont été réduits dernièrement. Cela s'explique assez facilement, cette modification n'ayant pas encore été publiée dans les journaux. Si l'on se rappelle bien, nous avons déjà noté dans cette page, à la fin de janvier, que les déductions de l'assurance-confiscation étaient plus élevées dans le Québec que dans les autres provinces du Dominion, pour certaines catégories de bêtes à cornes, et nous réclamions des taux identiques pour le compte des producteurs. Nous avons fait des démarches personnelles auprès de certaines autorités susceptibles de nous rendre service dans cette affaire. Mais vers cette date, le Montreal Livestock Exchange avait déjà demandé au Conseil industriel des maisons de salaison de bien vouloir reviser les taux de l'assurance-confiscation, afin qu'ils ne soient pas plus élevés que sur les autres marchés.

Après avoir fait des représentations au délégué des maisons de salaison sur le bien-fondé de sa réclamation, le Montreal Livestock Exchange a enfin obtenu des taux identiques à ceux de Toronto et des autres provinces de l'Ouest sur le marché de Montréal. L'entente fut d'abord conclue entre un comité représentant les agents à commission de la Pointe St-Charles et les trois principales salaisons de Montréal, mais elle s'étend maintenant à tous les abattoirs de notre province ainsi qu'aux achats faits par les bouchers en gros sur notre marché. Ce qui veut dire que les nouveaux taux, qui sont en vigueur depuis le 18 mars 1946, s'appliquent non seulement aux ventes effectuées aux cours à bestiaux mais aussi aux expéditions faites directement aux abattoirs.

En effet, depuis le 18 mars 1946, les déductions contre la condamnation des bêtes à cornes par les vétérinaires, après l'abattage, au lieu d'être de 50c par tête, comme auparavant, ne sont que le 20c par tête pour les bouvillons, les taureaux, les taures et les jeunes bovins légers. Le taux de l'assurance-confiscation n'est pas changé cependant pour les vaches, parce que cette catégorie d'animaux malades et susceptibles renferme une plus grande proportion d'être condamnés. Donc pour les vaches, la déduction est encore de 50c par tête.

On sait que ces déductions de 50c par tête sur les vaches et de 20c par tête sur les autres catégories de bovidés servent à garantir le paiement de l'animal à sa pleine valeur au cas où il serait trouvé impropre à la consommation par le vétérinaire, après l'abattage. Comme l'on voit, c'est là une protection qui coûte maintenant meilleur marché aux cultivateurs, grâce aux démarches qui ont été faites par l'Association des commissionnaires de la Pointe St-Charles. Sans leur intervention, il est probable que les taux de l'assurance-confiscation ne seraient pas encore changés. Ceux qui prétendent que les marchés publics ne sont que de peu d'utilité aux cultivateurs, et ne leur rendent

guère service, ont là une preuve du contraire.

Notons aussi que depuis plus d'un an, il n'y a plus de déductions de \$1.00 pour les bovidés portant des cornes.

Dans notre article de la semaine dernière, il s'est glissé une erreur au sujet de la statistique que nous avons fournie pour indiquer la diminution dans l'abattage des bêtes à cornes du Canada, depuis le commencement de l'année.

Ainsi, à la fin du 6e paragraphe, il aurait fallu lire qu'en 1946 il est passé par les abattoirs inspectés et les marchés publics 52,839 bêtes à cornes de moins qu'en 1945 entre le 1er janvier et le 2 mai en Canada, au lieu du chiffre qui a été inscrit par erreur.

De même à la fin du 2e paragraphe, pour être plus explicite, il aurait fallu dire que la diminution des veaux vendus sur les marchés publics et aux abattoirs inspectés, était de 22,712 têtes au Canada cette année, par rapport à l'année dernière, pour la période 1er janvier au 18 avril.

### Transformation...

(Suite de la page 7)  
qu'ici en vertu de la Loi des Syndicats professionnels. Comme l'U. C. C. compte au-delà de 700 cercles, c'est dire qu'il y en a encore un bon nombre qui n'ont pas d'existence légale. Qu'on se hâte de les faire reconnaître avant la tenue des congrès régionaux et du congrès général. Ce n'est qu'une formalité, mais une formalité qui a son importance.

## RAT MUSQUE

Expédiez chaque peau que vous avez ou que vous pourrez vous procurer.

**IMMEDIATEMENT!**

Les prix sont très hauts, ne tardez pas — Hâtez-vous!

Nous payons présentement:

Épaisse extra ..... \$5.50 à 1.50  
Épaisse ordinaire ..... 4.50 à 1.25  
Légère ordinaire ..... 4.00 à 1.00

La demande est aussi encore très forte pour:

ECUREUIL — BELETTE — MOUFETTE — RENARD — VISON

Toutes les fourrures sont en demande!

LES PLUS HAUTS PRIX DU MARCHÉ GARANTIS EXPÉDIEZ PROMPTEMENT

Nous avons un stock complet de pièges, appâts, etc. Demandez par écrit notre liste de prix, étiquettes d'expédition, etc.

**A.B. SHUBERT CO.**  
DEPT. 50 Winnipeg, Man.  
Bureau de réception des fourrures à MONTREAL

## Les prix des légumes à Montréal

Tels que donnés par le Service provincial de l'Horticulture, le 13 mai.

BETTERAVES — Moyennes, \$2.00 à \$2.25; les grosses, \$1.50 à \$1.75 les 50 lbs.  
CAROTTES—No 1 lavées, \$2.25; No 2 et non lavées, \$1.75 à \$2.00 les 50 lbs.  
ECHALOTES—\$2.25 à \$2.50. 100 paquets; inférieures, \$1.75 à \$2.00, 100 paquets.  
NAVETS—No 1 lavés, \$1.00 à \$1.25; No 2, 50c à 60c, 50 lbs.  
OIGNONS — No 1, \$2.73; No 2, \$2.43, 50 lbs; verts, 40c à 45c la douzaine de paquets.  
PANAI — No 1 lavés, \$1.60 à \$1.75; non lavés, \$1.25 à \$1.50 le minot.  
CRESSON—De serre, 75c la douzaine de paquets.  
LAITUE—De serre, grosse, \$2.00; de couche, \$1.75; moyenne, \$1.00 à \$1.25, 2 douzaines.  
MENTHE—De serre, \$1.00 la douzaine de paquets.  
RADIS—75c la douzaine de paquets.  
RHUBARBE—40c à 45c, la douzaine de paquets; petite, 35c. la douzaine de paquets.

### Les prix des pommes de terre

Le rapport sur le marché des pommes de terre publié vendredi dernier, le 10 mai, par le Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture donne comme suit les plus récents prix: A Montréal, blanches de l'I.P.E., du Nouveau-Brunswick, \$2.05, du Maine, par 100 livres, grosseur A, \$2.75; A Ottawa, blanche de l'I.P.E., du Nouveau-Brunswick; Om du N.-B., \$2.07; petites, \$1.97; américaines, par 100 livres, grosseur A, \$2.77; commerciales, \$2.57. A Montréal, il y avait 56 wagons sur la voie, entiers et entamés. Pas d'arrivage par camions. A Montréal, les approvisionnement sont abondants et, aux deux endroits, la demande est bonne et le marché ferme.

# Le Bûcheron

## Il faut préparer les prochains congrès de bûcherons

La série des congrès de bûcherons organisée par le service des bûcherons de l'U.C.C. s'ouvre le 12 juin prochain à Mont-Laurier. Nous avons publié le programme complet de ce congrès dans le numéro de la semaine dernière.

D'autres congrès suivront dans diverses autres régions forestières de la province au cours des mois de juin et juillet. Il faut dès maintenant se préparer à faire de ces congrès le plus grand succès possible. Ils ont autant d'importance pour les bûcherons que les congrès régionaux de l'U.C.C. pour les cultivateurs. Il serait à propos de tenir, dans toutes les paroisses ou colonies de la région où aura lieu le congrès, une réunion spéciale du cercle de l'U.C.C. ou du comité de bûcherons quelques jours avant la tenue du congrès. On pourrait étudier, au cours de cette séance, les conditions spéciales de l'exploitation forestière de la région concernée, l'hygiène des camps, les salaires payés aux ouvriers forestiers, les projets pour la prochaine saison d'opérations forestières.

Il sera aussi fortement question, en chacun de ces congrès, des chantiers coopératifs. Ce mouvement gagne d'année en année du terrain partout dans la province. On compte une vingtaine de chantiers coopératifs. Il faudrait étudier dès maintenant la possibilité de leur donner une plus grande expansion encore. Quelques mois de préparatifs ne sont pas de trop si l'on veut mettre sur pied une organisation de ce genre l'automne prochain. Ce n'est pas en quelques semaines qu'on peut réussir à faire un succès d'une pareille entreprise. Les oeuvres durables exigent de l'étude, de la patience, de la persévérance et de longs mois de préparatifs.



Il y a aussi la petite industrie du bois... On peut faire des jouets, des figures, de menus articles, des décorations de toutes sortes. Il convient de le rappeler de temps à autre et c'est ce que fait ici cette photographie prise devant l'atelier de M. G. Boisclair au lac Guindon, (Terrebonne).

(Photo de CHEZ NOUS)

## Il faut enrayer à tout prix les feux de forêts dévastateurs

L'été s'en vient à grands pas. Un bon nombre de colons et cultivateurs voudront profiter d'une période de sécheresse pour faire brûler les abattis. C'est si vite consommé des branches de sapin ou d'épinette et cela fait un si magnifique feu d'artifice. Mais il y a l'autre côté de la médaille. Tous les ans, ce feu détruit des richesses forestières inestimables à l'extrémité du canton. se trouveraient les espaces réservés à la grande culture.

M. Lussier termine en disant que malgré les erreurs qu'on a pu faire dans la région depuis une trentaine d'années et malgré les tatonnements de toutes sortes il faut que se traduisent par des centaines de milliers de dollars. A quoi servirait-il de lutter contre les compagnies qui pillent le domaine public si l'on est soi-même trop négligent ou trop imprudent pour éviter les feux de forêts dévastateurs?

Dans un article sur la protection des forêts publié dans "La Forêt Québécoise" d'avril, M. J.-A. Breton, ingénieur forestier, note qu'en 1945, on a enregistré un total de plus de 996 feux de forêt dont 87 pour cent sont imputables à l'homme et, par conséquent, auraient pu être évités. "Ces feux, écrit-il, ont rasé une superficie globale de 43,688.25 acres, ont causé à la forêt des dommages évalués à \$66,965.97 et détruit

d'autres propriétés représentant une valeur de \$151,722.50. Les voyageurs en forêt pour fins de sport, de récréation, de cueillette des bleuets sont responsables de 47 pour cent de ce total; pour la première fois depuis plusieurs années, le brûlage des abattis, grâce à une réglementation plus serrée et mieux suivie, ne fut pas la cause la plus importante; il est regrettable par ailleurs que le nombre de feux allumés par les cueilleurs de bleuets ait augmenté d'une façon alarmante et il importe au plus haut degré que les réglementations préparées par le Service de la protection des forêts soient respectées et que des sanctions sévères soient imposées aux négligents et aux entêtés; il ne faut pas oublier que les bleuets sont des fruits saisonniers, mais que les forêts demeurent".

Au moment où la saison dangereuse approche, il importe que l'on prenne toutes les précautions nécessaires pour enrayer ces terribles feux de forêt qui, à certaines années, sont un véritable désastre pour notre province. Les chiffres cités plus haut sont assez éloquents pour faire réfléchir sérieusement et inviter tout le monde à déployer une vigilance de tous les instants. Il faut à tout prix enrayer ce fléau qui nous coûte chaque année des centaines de mille dollars.

## Cette exposition fut une réussite

Près de 5,000 personnes ont visité l'exposition forestière de Rouyn, organisée par l'Association forestière québécoise.

L'exposition forestière organisée par l'Association forestière du Nord-Ouest québécois et tenue à Rouyn a remporté un magnifique succès. Près de 5,000 personnes, sans compter les élèves des écoles ont visité cette exposition tenue les 26, 27 et 28 avril dernier.

L'exposition s'est ouverte sous la présidence du maire de Rouyn qui souhaita la bienvenue à tous. M. Nil-E. Larivière député du Témiscamingue, a aussi porté la parole. M. Julien Morissette, rédacteur en chef de La Frontière, a fait à la radio la description de l'exposition. Allant d'un kiosque à l'autre, il a donné un bref aperçu des principaux objets exposés.

Le président de l'Association forestière, M. Sabin Thibault, remercia les visiteurs. Il résuma les buts de l'exposition et présenta les orateurs. M. Nil Larivière félicita l'Association de son initiative. Il exprima l'espoir qu'on portera à l'avenir un plus grand intérêt à la forêt en la protégeant autant que possible contre les incendies et en évitant qu'elle soit dilapidée.

La clôture de cette exposition se fit dimanche soir, le 28 avril. L'orateur invité était M. Omer Lussier, I.F. Il fut présenté par Me Camille Beaulieu.

Le conférencier demanda à ses auditeurs de jeter un coup d'oeil sur une carte qui indique en rouge toute l'étendue des forêts de la région calcinées depuis une trentaine d'années. D'après les statistiques officielles, dit-il, 40 pour cent des feux de forêts sont attribuables aux colons. 25 pour cent aux chercheurs de mines et le reste aux chasseurs, bûcherons, touristes, pêcheurs, etc.

M. Lussier donna ensuite quelques statistiques sur le développement de l'Abitibi depuis 1912 concernant l'ouverture des colonies, la quantité de terre défrichée, le nombre des lots habités et abandonnés, la quantité de terre arable encore disponible. Sans doute, dit M. Lussier, nous devons continuer à coloniser, mais mieux et plus vite que dans le passé. Si nous n'augmentons pas le rythme qui a caractérisé les 30 dernières années de colonisation, il faudra trois cents ans pour coloniser tout ce vaste et riche territoire.

Il n'hésite pas à dire qu'il faut changer radicalement nos méthodes, expose dans ses grandes lignes un plan qui consisterait à donner au colon un lot qui en ferait un cultivateur capable de se suffire à lui-même. D'après ce plan, les colons auraient une superficie de 125 à 150 acres. Tous habiteraient au centre du canton dans un rayon d'un mille au plus. On n'y aurait qu'une seule école. Près des habitations, se trouveraient quelques acres de terre pour les bâtiments et le jardin potager. A peu de distance, chaque colon aurait son pâturage et à l'extrémité du canton, se trouveraient les espaces réservés à la grande culture.

M. Lussier termine en disant que malgré les erreurs qu'on a pu faire dans la région depuis une trentaine d'années et malgré les tatonnements de toutes sortes il gardait la conviction que l'avenir du Québec réside dans le Nord-Ouest québécois.

QUEBEC — (T.C.) — M. Albert Rioux a été réélu hier soir président de la section de Québec de la corporation des agronomes de la province, qui tient une assemblée au palais législatif de Québec.

## Les bûcherons et le paiement de l'impôt

Pour certains bûcherons qui font du travail saisonnier en forêt et qui retournent sur leurs terres lorsque la saison de coupe est terminée, la déclaration d'impôt sur le revenu ne peut manquer de causer certains soucis. Comme, dans la plupart des cas, l'impôt a été retenu à la source, c'est-à-dire déduit du salaire par l'employeur ou l'entrepreneur forestier, on peut être sous l'impression que la question est réglée. Il n'en est pas ainsi. Il reste à ajuster la somme retenue sur le salaire avec le montant exigible, qui peuvent différer. Les uns ont versé un trop fort montant; d'autres pas assez.

L'inspecteur de l'impôt sur le revenu de la région de Québec, M. Coulonval, donna, il y a quelques mois, certaines instructions concernant les taux de déductions de l'impôt à la source du salaire ou des gages des employés saisonniers de l'industrie forestière. Les déductions devaient se faire sur une base journalière pour les employés mariés qui reçoivent un salaire de \$4.50 par jour et plus. L'impôt, dans ce cas était de 2% du salaire. Pour ce qui est des célibataires, qui sont payés sur la même base, les déductions suivantes ont été effectuées: pour un salaire journalier de \$2.50 à \$2.99, une déduction de 8 cents par jour; de \$3 à \$3.24, déduction de 13 cents; de \$3.25 à \$3.49, déduction de 17 cents; de \$3.50 à \$3.74, déduction de 21 cents; de \$3.75 à \$3.99, déduction de 25 cents; de \$4 à \$4.24, déduction de 29 cents; de \$4.25 à \$4.49, déduction de 34 cents. L'impôt de ceux qui ont gagné \$4.50 par jour ou plus a été de 10%, moins les 16 cents de réduction.

Il est très important de calculer tout le salaire gagné en 1945 dans les chantiers, le total de l'impôt déduit à la source par l'employeur, car dans un bon nombre de cas, les bûcherons ont droit à une remise de l'argent versé en trop au fisc. Dans la déclaration d'impôt, il faut tenir compte des allocations familiales, si on en a reçues. Les employeurs sont tenus de fournir les formules couvrant le salaire de leurs employés ainsi que la valeur de la pension fournie du 1er janvier au 31 décembre.

## LE COIN DES propositions POUR LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE RURAL



### UN ABONNÉ ÉCRIT:

"Inventez quelque moyen d'empêcher nos voisins de discuter à l'oreille en plus de finir la confection des tartes au chocolat, la saveur d'un pot-au-feu, etc."

NOUS craignons qu'il n'existe pas de moyen d'empêcher les gens de suivre la coutume vieille comme le monde de bavarder avec leurs voisins.

Mais nous savons tous combien les lignes rurales sont encombrées et nous vous engageons à abréger le plus possible vos "visites" amicales par téléphone. Vous favoriserez de la sorte l'amélioration du service téléphonique en général.

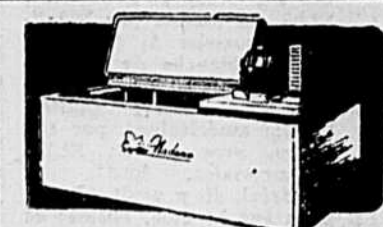


Un bûcheron tout seul ne peut faire qu'une chose: se plaindre. Mille bûcherons réunis sont assez forts pour obtenir justice.



L'ON PEUT TOUJOURS COMPTER SUR NUGGET POUR DONNER UN POLI VRAIMENT BRILLANT.

## POLI À CHAUSSURES NUGGET



### REFROIDISSEURS A LAIT

LIVRAISON IMMEDIATE

TOUTES DIMENSIONS  
Ecrivez ou téléphonez à:

## MAISON NADEAU

4831, PAPINEAU

MONTREAL

Tel. CH. 3514